

GUIDE DE L'ÉTUDIANT



unc.nc



@univ.nc



Université
de la Nouvelle-
Calédonie

2020

CAP SUR LE

Nord



@unc_nc



Univ_nc



Université
de la Nouvelle-
Calédonie

unc
UNIVERSITÉ
de la
NOUVELLE-CALÉDONIE



PRÉPARATION AUX CONCOURS DE L'ADMINISTRATION

100% DU PROGRAMME
100% DE RÉUSSITE

EN PRÉSENTIEL ET/OU DISTANCIEL

**PRÉPA CONCOURS, SPÉCIALISTE DES PRÉPARATIONS
AUX CONCOURS DE L'ADMINISTRATION**
(catégories A, B et C)



ÉDITIONS INÉDITES
PRÉPA PERSONNALISÉE



FRANÇAIS

LE CALÉDONNIEN

MATHÉMATIQUES

SCIENCES

CULTURE PÉDAGOGIQUE



Inscrivez-vous
dès maintenant
au programme :



CCI Espace performance : 24 31 05 | www.prepa-concours.nc ou prepa@prepa-concours.nc



Sommaire

+++

Université

- Présentation 12
- Organisation et gouvernance 13
- Organigramme 14
- L'information en continu 15
- Pôle de recherche et d'innovation pédagogique 16
- L'antenne du Nord 17

Études

- Offre de formations 20
- Droit, économie et gestion 26
- Lettres, langues et sciences humaines 32
- Sciences et techniques 42
- École supérieure du professorat et de l'éducation 55
- Institut universitaire de technologie 61
- Centre de formation par alternance (CFA Sup) 70
- Service de la formation continue 73

International

- Ouverture au monde 76
- Programme de mobilité 77
- Étudiez à l'international 78
- Centre de ressources en langues 81

La recherche

- Politique scientifique et École doctorale 86
- Les équipes de recherche 86

Vie sur le campus

- Études et vie étudiante 90
- Carte Sup'étudiant 91
- Inscriptions 93
- Rentrée universitaire 94
- Relevés de notes et diplômes 95
- Le campus 96
- Transport et environnement 97
- Accueil et accompagnement des étudiants 99
- Bibliothèque 100
- Maison de l'étudiant 102
- Le pôle sportif 105
- Informations CAFAT 107
- Informations couverture complémentaire 109
- Adresses utiles 113
- Plan du campus 114

UNC
UNIVERSITÉ
de la
NOUVELLE-CALÉDONIE

Université de la Nouvelle-Calédonie : ☎ 290 290
Directeur de publication : Gaël Lagadec
Coordination : Direction de la Communication
Communication UNC : ☎ 290 052 ✉ communication@unc.nc
Conception et réalisation :
Éditions du Ouen Toro : ☎ 262 661 ✉ crea@eot.nc
Crédits photo : © UNC / Tous droits réservés

Ce guide étant renouvelé annuellement,
ses informations peuvent évoluer avant
l'édition du prochain numéro.
Vous trouverez les dernières informations à
jour sur notre site unc.nc.

LA BNC, MA PREMIÈRE BANQUE L'ESPRIT LIBRE



RENDEZ-VOUS SUR
WWW.BNC.NC

DÉCOUVRE LE PACK

START
16 - 24 ANS

1 COMPTE EN BANQUE
CARTE DE DÉBIT
APPLI MOBILE

Banque de Nouvelle-Calédonie S.A. au capital social de 73 091 044,000 F CFP - RCS Nouvelle-Calédonie 420479669 - RNMR 047 600 020

Siège social : 10 avenue Foch - BP 13 88848 Nouméa CEDEX, Nouvelle-Calédonie

Intervenante en association agréée au RAS sous le N° NC 1900021 - Tél : (687) 25 24 00 - Fax : (687) 27 41 47 - Courriel : contact@bnc.nc - Juillet 2019



**Banque de
Nouvelle Calédonie**

f BNC - Banque de Nouvelle Calédonie





Gaël Lagadec

Le mot du président

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue à l'UNC, votre tremplin vers votre avenir. Notre devise « Bâtir, transmettre, rayonner » résume, en trois mots, les valeurs qui nous rassemblent et auxquelles nous croyons : l'ouverture intellectuelle, la soif de connaissances, la rigueur scientifique et la volonté de mieux comprendre notre monde pour participer à son progrès. En nous rejoignant, vous devenez acteur et ambassadeur des valeurs de ce pôle d'excellence qu'est l'UNC.

L'université a eu 30 ans en 2017-2018 et elle continue encore de grandir : elle s'est notamment dotée de nouvelles infrastructures en matière d'innovation et de pédagogie avec l'ouverture du pôle de recherche et de pédagogies innovantes Sigma à la rentrée 2019.

La rentrée 2020 marque encore l'histoire de notre université avec l'ouverture de notre nouveau campus en province Nord. C'est un développement majeur dans notre politique de déploiement de l'enseignement supérieur vers les publics éloignés de Nouméa. C'est l'occasion pour moi de remercier sincèrement les partenaires de ces développements et notamment l'État et les collectivités locales pour leur soutien financier en faveur des développements de l'université et donc en faveur de la réussite des jeunes.

L'offre de formation continue d'évaluer. L'IUT, créé en 2015, propose

encore de nouvelles licences professionnelles qui viennent s'ajouter à un catalogue de diplômes riche et varié dans presque tous les grands domaines de formation et l'UNC propose aussi au moins un master par département ce qui vous permet, si vous le souhaitez, de suivre en Nouvelle-Calédonie un cursus diplômant complet du bac au master 2, voire jusqu'au doctorat.

Notre université dispose d'installations exceptionnelles que beaucoup d'étudiants vous envieraient. Profitez de ce magnifique campus et des services qui sont à votre disposition. Ces infrastructures ont été financées et construites au service de votre réussite : respectez-les !

Le dynamisme de notre université s'exprime aussi au travers des nombreux événements culturels, intellectuels et sportifs qui rythment l'année. Saisissez ces opportunités : assistez aux colloques, aux conférences-débat, aux manifestations culturelles et sportives qui sont autant d'occasions de s'ouvrir l'esprit et de faire des rencontres. Sans oublier les dispositifs de mobilité étudiante qui vous permettront de parcourir le monde tout en continuant vos études.

Que ce soit au travers du dispositif Erasmus ou vers une des 40 universités partenaires de l'UNC, vos études supérieures peuvent vous mener loin !

Nos diplômes sont des titres nationaux et européens qui vous ouvrent les portes de la mobilité étudiante ou du monde du travail. Votre parcours à l'UNC est aussi, si vous le souhaitez, un véritable tremplin vers une poursuite d'études en métropole et/ou à l'étranger. Et désormais avec la réforme TREC (Trajectoires Réussite pour les Étudiants en Calédonie), les poursuites d'études seront facilitées par l'articulation des calendriers austral et boréal, étant donné que les licences terminent en juin (en 5 ou 7 semestres) et que les masters de l'UNC ou d'universités métropolitaines débutent en septembre.

Une licence « TREC 5 » à l'UNC, suivie d'un master, permet même d'être diplômé à bac+5 une année plus tôt qu'avec un parcours de licence dans une université métropolitaine.

Quant aux élèves des classes préparatoires en Nouvelle-Calédonie (CPGE), un nouveau partenariat entre l'UNC et le vice-rectorat offre à ceux qui le souhaitent une passerelle entre CPGE et études en licence.

Maintenant, c'est à vous d'être l'acteur principal de votre réussite par votre travail et votre persévérance. Je vous souhaite à toutes et à tous pleine réussite et une excellente année universitaire !



RENAULT
La vie, avec passion

Renault CLIO, star du campus!



Retrouvez-nous sur renault.nc

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

www.groupejeandot.nc



SODAUTO | MAGENTA AÉRODROME | NOUMÉA | 25.05.05 | sodauto@hgj.nc
PARKING DU NORD | KONÉ | 47.50.60 | parkingdunord@mls.nc | AGENTS : NTA 27 27 12
GN AUTOMOBILES KOUMAC 77 23 94 • BOURAIL AUTO SERVICES 77 96 95 • LOCA V LIFOU 45 07 77 • LE PARKAUTO PONDIMÉ 77 66 29

SODAUTO
ASSISTANCE 24h
24.24.90



3
ANS
GARANTIE

Le mot

du vice-président étudiant



Thibault Rey

////

Chères étudiantes, chers étudiants,

Tout d'abord, j'aimerais saluer la réussite à tous les nouveaux bacheliers et vous souhaite la bienvenue à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Je m'appelle Thibault REY et je suis votre vice-président étudiant, élu au conseil académique. Nous sommes plusieurs étudiants à être élus afin de vous représenter et de défendre nos intérêts étudiants auprès de l'administration au sein d'assemblées administratives.

Nous avons été élus dans le but de participer au développement de l'UNC en matière de formation, d'infrastructure, d'organisation et de sécurité pour travailler dans un cadre d'étude qui nous est propre. Vous n'êtes plus au lycée ! L'université est un autre état d'esprit ! C'est un nouvel univers. Elle est synonyme de travail, de responsabilité, de prise d'initiative, d'autonomie personnelle, mais aussi de liberté. Si l'université vit, c'est grâce à vous ! Il est donc primordial que vous participiez aussi au développement de notre environnement d'étude et à sa préservation.

Ces dernières années, l'Université de la Nouvelle-Calédonie s'est transformée. Nous offrant ainsi un cadre d'étude optimal grâce à ses infrastructures

telles que sa bibliothèque, son pôle numérique, son campus universitaire, ses installations sportives, mais aussi grâce aux associations. De nombreuses associations ont pu voir le jour et grandir travaillant en symbiose avec la maison de l'étudiant. Elles puisent leur force de par votre intégrité et votre soutien.

À titre d'exemple, l'épicerie solidaire des étudiants (EPISE) créée par des étudiants dans le cadre d'un projet tuteuré à l'UNC permet d'accéder à des produits alimentaires et non alimentaires à des tarifs en moyenne 30 % inférieurs à ceux pratiqués sur le marché. L'association « Potager étudiants », quant à elle, a pour missions de faire découvrir et partager des savoirs faire et des techniques de culture de la terre, de contribuer à la conservation de certaines espèces ou variétés ainsi que de proposer des légumes frais aux étudiants. Des jardins potagers ont ainsi été mis en place au niveau des résidences universitaires. Les cultures y sont naturelles et les récoltes peuvent être vendues à bas coût à l'EPISE.

Il existe aussi un programme de subventions qui permet de financer des projets divers portés par des associations étudiantes de l'université.

De nombreux dispositifs d'aide ont également été mis en place afin d'améliorer l'accueil de tous les étudiants de l'UNC : l'espace social étudiant reçoit et accompagne les étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent, afin de faciliter le bon déroulement de leurs études ; des psychologues sont disponibles pour des consultations ; des scooters électriques permettent de faciliter le déplacement des étudiants à mobilité réduite au sein du campus...

Je le répète, notre rôle de représentant étudiant est de représenter la voix de l'ensemble des étudiants inscrit à l'UNC au sein des assemblées administratives, mais pas que !

Nous sommes vos interlocuteurs privilégiés lorsque vous rencontrez des difficultés administratives, un questionnement lié à votre formation, à l'organisation administrative, etc. N'hésitez pas à nous solliciter afin qu'on puisse vous accompagner et vous soutenir. C'est la moindre des choses !

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne rentrée universitaire et de la réussite pour cette année. À partir d'aujourd'hui, vous faites partie de ce nouveau monde.

Vos étudiants élus participent pleinement au conseil d'administration et au conseil académique de l'UNC. Leurs missions :

- Représenter des étudiants au sein des instances institutionnelles de l'UNC
- Assurer un rôle de liaison entre les étudiants et la communauté universitaire pour faciliter la qualité de vie des étudiants sur le campus
- Promouvoir l'offre de formation universitaire

**Conseil d'administration
10 élus étudiants dont :**

- 8 élus au Conseil académique
 - Commission de la formation et de la vie universitaire
- 2 élus au Conseil académique
 - Commission de la recherche

« Construire le Pays de demain avec le potentiel humain d'aujourd'hui »

(extrait des politiques publiques de la province Nord)

La province Nord t'aide à acquérir le niveau de **qualification indispensable** pour que tu sois acteur du **développement du Pays !**



PROVINCE NORD
DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Elle propose 2 dispositifs :

Des aides pour la poursuite des études après le BAC

Les Bourses d'Études Supérieures (BES)

➔ Pour en savoir plus :
<https://www.province-nord.nc/demarches/demande-bourse-enseignement-superieur>

Des aides pour les demandeurs d'emploi ou les salariés du secteur privé souhaitant poursuivre leurs formations

Les Aides Individualisées à la Formation (AIF)

➔ Pour en savoir plus :
<https://www.province-nord.nc/demarches/demande-bourse-enseignement-superieur>

La province Nord a fixé une liste de métiers soutenus traduisant les besoins en compétences actuels et futurs et pour lesquels elle aide prioritairement les projets de formation.

➔ Pour en savoir plus :
https://www.province-nord.nc/sites/default/files/actions/thematiques/arrete_2018-385_relatif_aux_metiers_soutenus_par_la_pn.pdf

Contacts : DEFIJ PN 47.72.27

Contact BES : defij-etudiant@province-nord.nc

Contact AIF : defij-formation-aif@province-nord.nc



Renseigne-toi :



www.province-nord.nc



Les clés

L'entrée à l'université peut être une transition difficile pour les nouveaux bacheliers...
Quels sont les prérequis pour la réussite universitaire ?

de la réussite * * *



Être assidu

Le premier prérequis pour réussir des études à l'université est d'être le plus autonome possible, ou d'être capable de le devenir rapidement. L'étudiant inscrit à l'université doit pouvoir gérer seul son emploi du temps et plus généralement l'organisation de son travail. Seules une bonne assiduité aux enseignements ainsi qu'une programmation des lectures indispensables et des révisions régulières lui permettront de franchir avec succès sa première année d'université.



Maîtriser l'expression écrite et orale

Le second prérequis indispensable pour réussir des études est de posséder une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale. L'étudiant à l'université doit acquérir de nouveaux savoirs et assimiler un vocabulaire spécialisé propre à chaque discipline. C'est un effort important, mais qui n'est pas suffisant. Lors des évaluations, il doit être en mesure de restituer les nouvelles connaissances acquises dans une langue écrite efficace et précise.

Les enseignants-chercheurs de l'UNC, dans leurs pratiques d'évaluation, proposent plus d'exercices pratiques dans les séances de travaux dirigés (TD) cependant, la production écrite reste incontournable.

La maîtrise des techniques de l'oral est également indispensable, car les étudiants doivent souvent dès la première année, présenter des exposés qui comptent dans leur évaluation.



Être curieux et s'assurer des bases solides

Le troisième prérequis est d'avoir des bases solides dans la filière que l'étudiant aura choisie. De manière évidente, un étudiant qui fera un choix en adéquation avec ses résultats au lycée aura de bien meilleures chances de réussir.

Un étudiant doit pouvoir anticiper les besoins, s'interroger, fréquenter la bibliothèque, être ouvert au monde, lire la presse, s'informer, sans attendre qu'on l'y invite.

Avoir la curiosité intellectuelle et l'envie d'apprendre est aussi nécessaire pour réussir en première année de licence. Curiosité, autonomie, goût de l'effort sont les garants de la réussite dans un parcours universitaire.

En plus de ces prérequis principaux, l'étudiant doit également se prendre en main, trouver un logement, maîtriser un budget serré, en un mot gérer le quotidien de son existence.



MA BANQUE
#16/25

LIBRE ET
CONNECTÉE!

© 2014 BRED - Tous droits réservés

Libre



Connecté



Avec « MA BANQUE #16/25 »,
je peux payer en toute liberté
et suivre mes comptes facilement
depuis mon smartphone ou ma tablette !

+ d'info au **256 990**
coût d'un appel local

► www.bci.nc

 **BCI**
Groupe BRED

Banque Calédonienne d'Investissement - SAOH au capital de 7,5 milliards XPF
Siège social : 34, avenue de la Victoire - BP 03 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 29 40 45 - Fax 0875 27 40 35 - RCS Nouméa 54 8 013 479 - ROR n° 0 013 479 001 - RAS NC110007 voir rna.nc

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

+++

... L'université

*** **** * / / / *** / / / ***

Présentation • 12

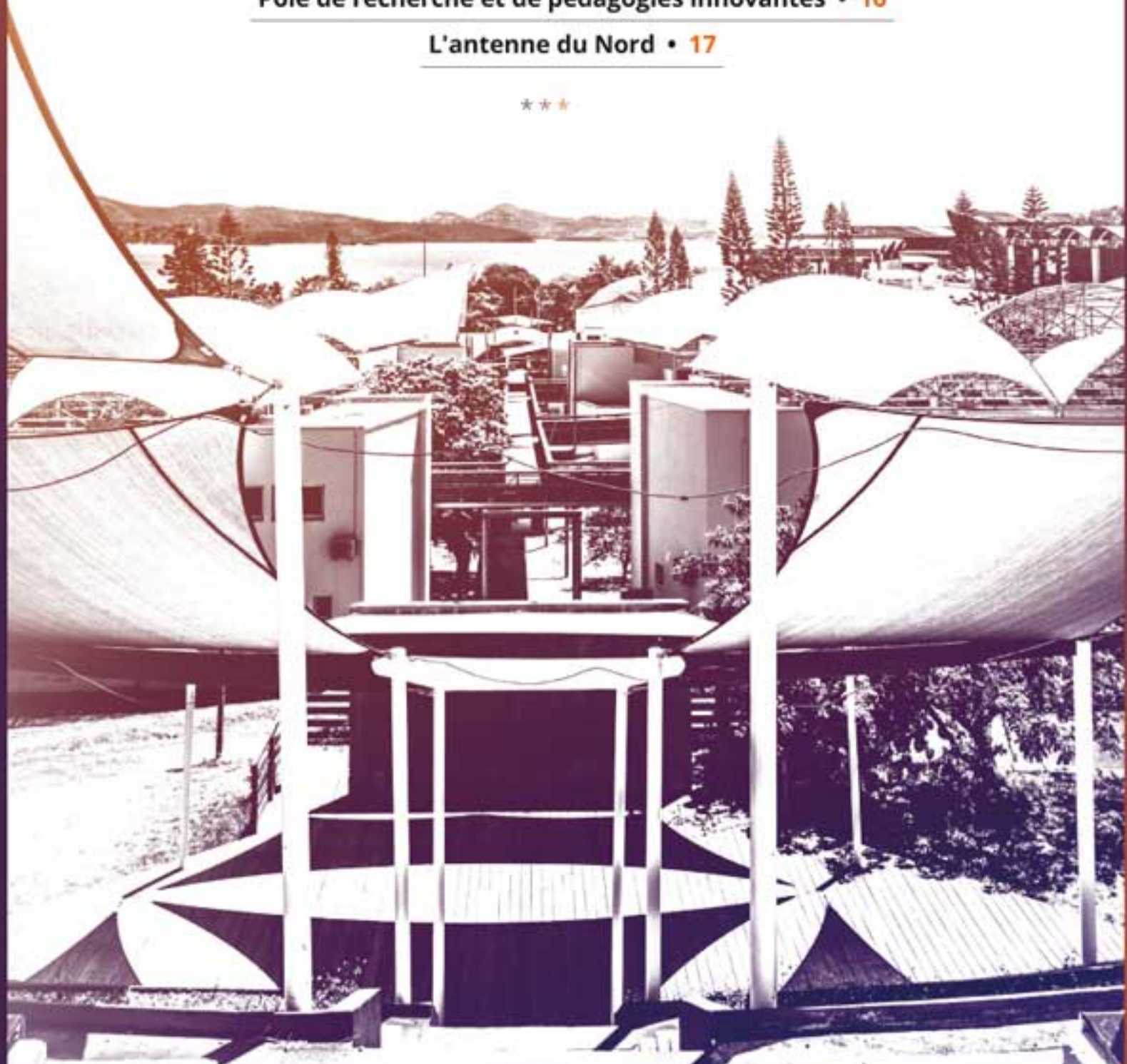
Organisation et gouvernance • 13

Organigramme • 14

L'information en continu • 15

Pôle de recherche et de pédagogies innovantes • 16

L'antenne du Nord • 17





Une université en plein développement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les missions de l'université

- **La formation**
Former les futurs cadres et responsables de la Nouvelle-Calédonie
- **La recherche**
Contribuer à l'élargissement de la connaissance par la recherche
- **L'international et les partenariats**
Participer au rayonnement intellectuel et favoriser les mobilités

Les relations avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sont établies au travers d'un contrat quinquennal. Avec le système d'études LMD (licence - master - doctorat) mis en place en 2005, l'UNC garantit la qualité de son enseignement selon des standards communs à toutes les universités européennes.

Une forte implication dans le développement de la Nouvelle-Calédonie

En tant qu'acteur principal de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'UNC occupe une place centrale dans le paysage de la formation en Nouvelle-Calédonie. Elle porte l'ambition d'accompagner les évolutions du pays dans le domaine de la formation (généraliste, professionnelle et continue), de la recherche scientifique et de contribuer à son intégration régionale.

L'UNC ACCUEILLE CHAQUE ANNÉE PLUS DE 3 000 ÉTUDIANTS.

Une université française autonome

La vie institutionnelle et administrative de l'établissement s'appuie sur le cadre national (lois, ordonnances d'application et codes).

Les instances décisionnelles

Dirigée par un président élu par son conseil d'administration, l'université est constituée d'organes de gouvernance, de composantes, de directions, de services centraux et communs. Le président de l'UNC s'appuie sur une équipe d'enseignants, chargés de missions pour les différents secteurs d'activité (études, recherche, vie étudiante, international, etc.).

On trouve à l'UNC

Des enseignements à vocation professionnelle

DUT, DEUST et licences professionnelles, ciblés et répondant aux besoins des administrations et entreprises de Nouvelle-Calédonie.

Des enseignements académiques

Licences et masters préparant à la poursuite d'études en Nouvelle-Calédonie (École doctorale du Pacifique), en métropole ou à l'étranger adaptés à différents concours ou à une insertion dans la vie professionnelle.

Des enseignements pour la formation continue

Destinés à la formation tout au long de la vie.



Dates clés

1987

Création de l'Université française du Pacifique

1999

Création de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

Février 2012

Inauguration du campus unique à Nouville

Février 2018

Première rentrée universitaire à Koné

Février 2020

Ouverture de l'antenne du Nord

Repères

- **3 Départements de formation**
(Droit, économie et gestion ; Lettres, langues et sciences humaines ; Sciences et techniques)
- **1 École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)**
- **1 Institut universitaire de technologie (IUT)**
- **1 Centre de formation par alternance (CFA SUP)**
- **1 Service de la formation continue**
- **1 école doctorale**
- **5 Équipes de recherche**
- **1 Fondation universitaire**
- **Plus de 40 formations**
- **1 pôle Pépite NC**
- **1 Fac Lab**

Chiffres 2019

Nombre d'inscriptions à l'université

- 3 045 inscrits (hors master) dont :**
- formation en alternance (post-bac) : **86**
 - formation continue : **194**
 - étudiants étrangers : **236**
 - étudiants à l'UNC Koné : **27**

(Chiffres de juin 2019)

International

22 nationalités différentes.

Personnel

- 112 enseignants et enseignants-chercheurs
- 110 administratifs, techniciens et personnel de BU

Superficie du campus

25 000 m² sur 14,5 ha d'emprise foncière
+ 11 500 m² de résidences

Répartition par tranche d'âge



- 18 ans : 8 %
- 18-19 ans : 38 %
- 20-25 ans : 33 %
- + de 25 ans : 20 %

Répartition par genre (formation initiale)



- Femme : 65 %
- Homme : 35 %

Répartition dans les filières d'enseignement (formation initiale)



- ESPE : 11 %
- LLSH : 24 %
- DEG : 25 %
- ST : 26 %
- IUT : 6 %
- École doctorale : 2 %
- Formation continue : 6 %

Présidence	Président <i>Gaël Lagadec</i>	VP du conseil d'administration en charge des partenariats et du monde socioéconomique <i>Catherine Ris</i>	VP du conseil académique en charge de la recherche <i>Jean-Marc Boyer</i>	VP du conseil académique en charge de la commission de la formation et vie universitaire <i>Pascal Pagand</i>	VP délégué en charge du numérique <i>Gilles Taladoire</i>	VP étudiant <i>Thibault Rey</i>	Directeur de la communication <i>Sylvain Raffard-Artigue</i>
	Direction générale	Directrice générale des services <i>Laurence Monté-Dépond</i>	Directeur général des services adjoints <i>Mathieu Viles</i>	Agent comptable / Directeur des services financiers <i>Romain Bladier</i>	Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie (PUNC) <i>Françoise Cayrol</i>	Chargée de mission projets transversaux <i>Magali Lenoir</i>	Pôle MET-MEB <i>Michaël Meyer Aurélié Monnin</i>
Composantes de formation		Département Droit, économie & gestion <i>Nadège Meyer</i>	Département Lettres, langues et sciences humaines <i>Éléonore Lainé Forrest</i>	Département Sciences et techniques <i>Michaël Meyer</i>	École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) <i>Yannick Lerrant</i>	Institut universitaire de technologie (IUT) <i>Catherine Ris</i>	École doctorale du Pacifique <i>Yves Letourneur</i>
	Composantes de recherche	Institut de sciences exactes et appliquées (ISEA) (EA 7484) <i>Peggy Gunkel-Grillon</i>	Laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE) (EA 3329) <i>Catherine Ris</i>	Laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation (LIRE) (EA 7483) <i>Olivier Galy</i>	Mobilités, création, langues et idéologies en Océanie <i>Suzie Bearune</i>	Trajectoires d'Océanie (TROCA) <i>Yann Bevant</i>	Centre de ressources en langues <i>Éléonore Lainé Forrest</i>
Directions et services		Direction des ressources humaines <i>drh@unc.nc</i>	Sous-direction au pilotage et au contrôle de gestion <i>pilotage@unc.nc</i>	Bibliothèque universitaire <i>bibliotheque@unc.nc</i>	Direction de l'équipement de la prévention de l'immobilier et logistique <i>depil@unc.nc</i>	Direction d'appui à la recherche, au rayonnement et aux études doctorales <i>darred@unc.nc</i>	
		Direction du numérique et des systèmes d'information <i>dnsi@unc.nc</i>	Direction des études et de la vie étudiante <i>deve_bve@unc.nc</i>	Centre de formation par alternance (CFA Sup) <i>cfa@unc.nc</i>	Service de la formation continue <i>sfc@unc.nc</i>	Service des affaires générales et juridiques <i>saj@unc.nc</i>	

Principaux contacts

Besoin de renseignements sur l'inscription, le logement, le restaurant universitaire, la connexion à Internet ? Un besoin d'information sur l'emploi du temps, l'organisation des examens, la saison culturelle, le programme sportif ? La liste ci-dessous reprend les principaux contacts pour vous aider.

- Point d'accueil et d'information - Grand hall (pôle administration)
☎ 290 290
✉ deve_bve@unc.nc

- Direction du numérique et des systèmes d'information - Assistance technique
☎ 290 911
✉ 911@unc.nc

- Direction des études et de la vie étudiante (pôle administration)
☎ 290 290
✉ deve_bve@unc.nc

- Bibliothèque universitaire - (Agora principale)
☎ 290 120
✉ bibliotheque@unc.nc

- Service des sports (SUAPS)
☎ 290 299
✉ sport@unc.nc

- Département Droit, économie et gestion
☎ 290 300
✉ sp-deg@unc.nc

- Département Sciences et techniques
☎ 290 200
✉ sp-st@unc.nc

- Département Lettres, langues et sciences humaines
☎ 290 400
✉ sp-llsh@unc.nc
- École supérieure du professorat et de l'éducation
☎ 290 500
✉ sp-master.espe@unc.nc

- École doctorale du Pacifique
☎ 290 268
✉ ecoledoctorale@unc.nc

- IUT
☎ 290 600
✉ sp.iut@unc.nc

- Centre de formation par alternance (CFA Sup)
☎ 290 603
✉ cfa@unc.nc

- Service formation continue
☎ 290 490
✉ sfc@unc.nc

- Maison de l'étudiant
☎ 290 057
✉ maison-etudiant@unc.nc

-

-

-

-

Se tenir informé

//// est une priorité !

Il est conseillé à chaque étudiant de consulter fréquemment sa boîte aux lettres électronique « @etudiant.unc.nc » car le courriel constitue le vecteur prioritaire de communication entre l'UNC (composantes de formation, services administratifs) et les étudiants.

L'étudiant se voit attribuer un compte individuel « unc » en début d'année. L'identifiant et le mot de passe permettent d'accéder aux différents services de l'UNC, notamment aux ressources en ligne.

L'espace numérique de travail

Connectez-vous sur <https://ent.univ-nc.nc> en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte, reçus au moment de votre inscription. Vous pouvez vous connecter via tout dispositif (ordinateur, tablette, smartphone) et depuis tout point d'accès à Internet. L'ENT est votre point d'entrée de vos services numériques, pour travailler, collaborer et communiquer. Vous y trouverez notamment :

- Vos cours en ligne via l'outil MOODLE, les portails documentaire et scientifique ;
- La possibilité de créer votre portfolio électronique avec l'outil MAHARA, pour valoriser vos connaissances, compétences, expériences, etc. ;

- Votre espace de stockage Cloud pour le travail collaboratif, qui vous permet de stocker jusqu'à 5Go de données par utilisateur, et de partager vos documents avec des personnes internes ou externes ;

- Votre emploi du temps ou votre dossier scolarité : informations administratives, gestion des absences, gestion des notes, etc. ;

- L'accès à votre messagerie électronique et votre agenda, la possibilité de demander des documents liés à votre scolarité, etc. ;

- Les actualités de la vie universitaire et toute information qui vous intéresse : sur les activités culturelles et sportives, les associations étudiantes, sur l'international, la santé, les restaurants, les bourses, les relations avec les anciens étudiants, etc. ;

- La possibilité déposer votre CV et de consulter des offres de stages ;

Et encore bien d'autres services ! Petites annonces, tutoriaux techniques, veille numérique... L'ENT est régulièrement enrichi de nouveaux contenus et fonctionnalités.

Restons connectés



@univ.nc



@unc_nc



Université
de la Nouvelle-
Calédonie



Univ_nc



Université
de la Nouvelle-
Calédonie

MOODLE

Autre outil central de votre cursus, c'est sur cette plateforme que vous allez consulter **les cours que vos enseignants auront mis en ligne.**

Accessible depuis l'ENT (section E-pédagogie / bouton MOODLE) ou directement par <https://foad.unc.nc/> Pour vous connecter à Moodle : cliquez sur « Connexion » en haut à droite de la fenêtre, puis sur « Utilisateurs CAS » en haut à gauche. Puis renseignez vos identifiant et mot de passe universitaires.

Les cours auxquels vous êtes inscrits s'affichent alors dès la page d'accueil. Il vous suffit de cliquer sur un cours pour accéder à son contenu en ligne.

Écrans numériques

Des écrans numériques permettent de diffuser des messages aux étudiants. Ils sont positionnés en divers points de grand passage sur le campus.

Le portail documentaire

portail-documentaire.univ-nc.nc



Le site internet de l'université
<http://unc.nc/>

Le site internet de la maison de l'étudiant :
www.maisondeletudiant.nc

Le réseau wifi de l'UNC

Pour vous connecter au réseau WIFI de l'UNC :

- 1 - Choisissez le réseau « UNC »
- 2 - Renseignez votre identifiant et votre mot de passe universitaires

Les infrastructures

//// principales



L'université accueille depuis 2018 un pôle de recherche et de pédagogies innovantes. Creuset de l'innovation, ces locaux appelés « Sigma » hébergent des infrastructures et du matériel haute technologie.

Pôle de recherche

- Des locaux techniques et scientifiques
- Une plateforme de microscopie électronique (MET/MEB)
- Un laboratoire de biosécurité
- Des matériels d'analyse de haute technologie (diffractomètre RX, laser, matériel pour la chromatographie, spectromètre atomique, etc.)
- Les bureaux de l'Institut de sciences exactes et appliquées (ISEA)
- Les plateaux techniques de l'ISEA

Pôle de pédagogies innovantes

- Les locaux dédiés au développement des usages pour l'enseignement numérique (Dune)
- La bibliothèque universitaire et ses espaces collaboratifs (terrasse, forum, patio)
- Un amphithéâtre connecté et sa cabine de traduction
- Un studio de production audiovisuelle et la salle de montage multimédia
- Des salles de cours d'enseignement collaboratif
- L'espace Pépite NC (pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat)
- Fac Lab



Pépite NC
Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat

Pépite NC : c'est quoi ?

PEPITE NC est un dispositif à l'initiative de l'UNC, l'ADECAL, le vice-rectorat et la CCI et qui permet aux étudiants d'obtenir le statut national étudiant entrepreneur (SNEE).

Les étudiants inscrits dans une formation post-bac en Nouvelle-Calédonie peuvent obtenir un aménagement pour les études et un accompagnement pour mener en parallèle leurs études et travailler sur un projet de création d'entreprise.

Qui est concerné par Pépite NC ?

Tous les étudiants post-bac ou diplômés qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat, notamment les étudiants de BTS de l'UNC et de l'EGC et les jeunes diplômés.

Devenir entrepreneur pendant ses études c'est possible !

Comment ça marche ?

- 1 - Un appel à projet est ouvert chaque année et sera communiqué sur la page Facebook PEPITE NC.
- 2 - Un lien en ligne permet de **présenter ses motivations et de décrire brièvement son projet**. Il peut s'agir d'une création ou d'une reprise d'entreprise ou encore d'un projet associatif dans le domaine de son choix. Vous pouvez lancer votre projet seul ou en équipe.
- 3 - Une convocation vous sera transmise pour présenter votre projet devant un jury.
- 4 - Le jury sélectionne les meilleurs projets.

Si votre projet est choisi, vous pourrez obtenir le statut national d'étudiant entrepreneur (SNEE) et vous inscrire dans un diplôme universitaire Étudiant Entrepreneur (D2E) délivré par l'UNC afin d'obtenir le statut national d'étudiant entrepreneur.

Les droits d'inscription s'élèvent à 55 000 XPF, hors boursier(s). Pour les étudiants déjà inscrits dans une formation supérieure, ils seront dispensés d'inscription.

Plus d'informations :

<https://www.facebook.com/pepitenc/>

Site : www.pepitenc.nc

Le projet prend naissance en juillet 2013, à l'occasion des élections des conseils centraux et du président de l'université le futur président affichant dans son programme l'ambition d'ouvrir une antenne de l'UNC dans la région de Koné. S'en suit la période de préparation du projet et de ses financements avec les différents partenaires et principalement l'État.

Lors de son passage en Nouvelle-Calédonie en octobre 2016, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Najat Vallaud-Belkacem, confirme l'engagement de l'État d'apporter 80 % du financement de la construction de l'antenne UNC à Koné : le projet devient réalité.

En février 2018, date importante pour l'action de l'UNC en matière de rééquilibrage, 48 étudiants ont fait leur rentrée en licence d'Économie et gestion à Koné. Une première pour l'université qui ouvrira sur place, en février 2020, ses nouveaux locaux.

En attendant que la construction de l'antenne universitaire soit achevée, les cours sont dispensés dans des locaux provisoires, dans le centre de Koné. La promotion de plus de 40 étudiants bénéficie ici d'un parcours individualisé avec travaux dirigés et travaux pratiques, ainsi que d'une remise à niveau en outils mathématiques. Une transition en douceur entre le lycée et l'université pour cette promotion qui représente pour l'université un véritable outil de rééquilibrage.



L'antenne du Nord

un outil de rééquilibrage concret

Le futur campus du Nord

À la rentrée de février 2020, Koné accueillera ses étudiants sur le site du GDPL de Baco dans un campus flamant neuf doté d'un amphithéâtre, de salles d'enseignement, d'une bibliothèque et d'espaces de convivialité et de travail collaboratif sur plus de 1 000 m². L'espace de travail collaboratif sera configuré avec un équipement de haute technologie, interconnecté avec l'espace Sigma, à Nouville, afin de s'adapter aux nouveaux modes de travail des étudiants et leur offrir tous les enseignements nécessaires pour compléter leur formation. Animées par des universitaires et personnels affectés sur place, ces infrastructures modernes ont vocation à favoriser la diffusion numérique des enseignements et de la culture scientifique.

Il y a une véritable articulation stratégique entre la création du pôle de recherche et de pédagogies innovantes (espace Sigma) et le déploiement de formations supérieures vers les publics éloignés.

Un outil de proximité

L'objectif de l'antenne du Nord est bien de favoriser l'accès à l'université et la réussite des étudiants de la province Nord. Ce rééquilibrage par la formation offre une possibilité supplémentaire à des jeunes qui, pour différentes raisons, ne peuvent pas toujours suivre leur cursus à Nouméa, au moins en première année. C'est un premier pas et une mise en confiance vers l'université qui joue ici la carte de la proximité.

Si le projet est ambitieux et réaliste, cette antenne de l'université à Koné sera aussi un véritable outil pour les travaux de recherche dédiés et appliqués en province Nord. Le CRESICA, consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation y occuperont également une place importante.

Connectons vos ENERGIES



Cegelec

Nouvelle-Calédonie



Fort d'une présence depuis plus de 50 ans sur le territoire, Cegelec Nouvelle-Calédonie vous apporte son expérience dans ses 4 domaines d'expertise :

Infrastructures de réseaux

Industrie



Tertiaire

Télécommunications

Email : contact@cegelec.nc



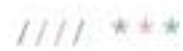
Nouméa
250, route de la Baie des Dames
Numbo
Tél.: 27 56 46 Fax : 27 51 11

Koné
54, rue du Pont Blanc
lot.les Cassis - Dock n°2
Tél.: 42 49 69





Études



Offre de formations • 20

Droit, économie et gestion • 26

Lettres, langues et sciences humaines • 32

Sciences et techniques • 42

École supérieure du professorat et de l'éducation • 55

Centre de formation par alternance (CFA Sup) • 70

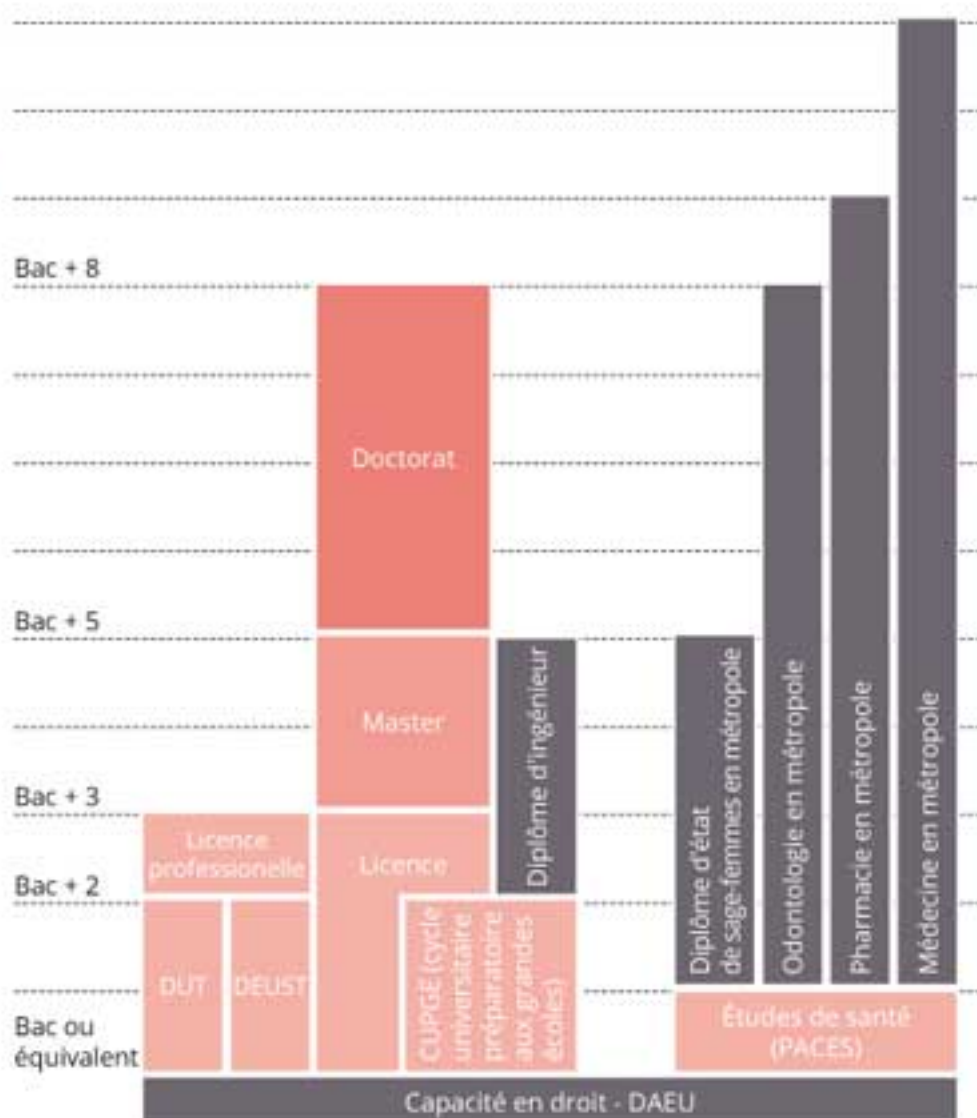
Service de la formation continue • 73



La carte de formations de l'UNC est composée :

- de licences généralistes permettant une poursuite d'études et dont les débouchés sont variés (métiers de l'enseignement, concours administratifs, écoles d'ingénieur, métiers de la santé, de l'entreprise, de la banque et des carrières juridiques, etc.) ;
- de DEUST, de DUT et de licences professionnelles, cursus à vocation professionnelle plus ciblée ;
- d'une capacité en droit à distance ;
- d'un Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ;
- de masters recherche ou professionnels ;
- de diplômes d'établissements de formation initiale et/ou continu de formation continue.

Le système « licence master doctorat » (LMD) permet de rendre compatibles les cursus suivis dans les universités européennes et de favoriser la mobilité des étudiants, notamment grâce au programme d'échange ERASMUS.



Le système est composé d'unités d'enseignement (UE) déclinées en crédits européens ECTS (European Credits Transfer System).

La licence correspond à 180 crédits ECTS
Le master correspond à 120 crédits ECTS
Le doctorat correspond à 180 crédits ECTS

Prérequis nécessaires pour les licences

Sont admis à s'inscrire en première année les candidats justifiant :

- soit du baccalauréat de l'enseignement du second degré ;
- soit du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ;
- soit d'un titre français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat.

En fonction de leurs résultats, les titulaires d'un DUT, ou d'un BTS, ou les étudiants venant de classes préparatoires peuvent intégrer la licence après instruction de leur dossier par une commission de validation des études, en dispositif particulier pour les classes préparatoires aux grandes écoles (cf p. 5).



Des partenariats pour la poursuite d'études

Plusieurs formations sélectives sont ouvertes aux étudiants de l'UNC qui bénéficient de partenariats d'excellence.

Dans les domaines de la santé



En cas de succès à la première année commune aux études de santé (PACES), la poursuite d'études se fait à Paris ou en région parisienne, dans l'une des universités ou écoles partenaires.

Dans le domaine de l'ingénierie



Outre le fait qu'il constitue une solide préparation aux différents concours des écoles d'ingénieurs, le cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE) donne accès à quatre formations conduisant au titre d'ingénieur organisées à Polytech Nice Sophia au terme d'une procédure de recrutement spécifique, dans le cadre d'un partenariat nommé « Polytech NC » (places réservées pour les étudiants de CUPGE, hors concours).

Dans le domaine du droit



Le dispositif mis en place à l'UNC prévoit de former spécifiquement certains étudiants sélectionnés dès la licence afin qu'ils soient en mesure d'intégrer une classe préparatoire aux concours nationaux des écoles nationales des greffes et de la magistrature.

Par ailleurs, l'UNC propose aux étudiants une préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) en partenariat avec l'Institut d'études judiciaires (IEJ) Jean Domat de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle permet notamment de passer les épreuves écrites d'admissibilité à l'UNC. L'objectif de cette préparation est d'intégrer l'École de formation professionnelle des Barreaux de la Cour d'Appel de Paris (EFB), école d'avocats située à Paris.

Dans le domaine des sciences politiques



Dans le cadre d'une convention signée entre l'UNC et Sciences Po (Institut d'études politiques de Paris), les étudiants de l'UNC peuvent bénéficier d'un dispositif dérogatoire d'admission dans les diplômes nationaux de masters de Sciences Po. Ce dispositif consiste, pour les étudiants de licence éligibles (14/20 de moyenne) à être dispensés des épreuves écrites d'admissibilité et à passer directement l'épreuve orale d'admission depuis l'UNC (visioconférence).



- > Entreprise calédonienne au service du développement durable du territoire
- > Gestionnaire du système électrique calédonien
- > Producteur de 75 % de l'électricité consommée, dont 80 % en électricité renouvelable
- > Distributeur d'électricité dans 26 communes sur 33

VOUS AVEZ L'ÉNERGIE ?

NOUS AVONS DES PROJETS

430 agents
sur tout
le territoire

14 familles
de métiers

Mettre l'électricité
à disposition de tous
à chaque instant

Accompagner
la transition énergétique
du territoire

Satisfaire
nos clients



ENVIE DE PARTICIPER À L'AVENTURE DE TOUT UN PAYS ?

ParcourSup

Entrez dans
l'enseignement supérieur
en Nouvelle-Calédonie

La procédure nationale 2019 de préinscription dans l'enseignement supérieur est clôturée.

Les candidats qui ont déjà demandé un accompagnement continuent d'en bénéficier.

Accéder à l'historique de mon dossier

Une question, sur Parcoursup ?
Tél. +687 26 61 66
L'accès aux téléphones en direct

Questions - Réponses sur la fin de la procédure

Continuer votre navigation sur ce site, vous en acceptez l'utilisation. En savoir plus



LES SITES PUBLICS

éducation.gouv.fr
enseignementsup-recherche.gouv.fr
student.gouv.fr
gouvernement.fr

logrance.gouv.fr
service-public.fr
data.gouv.fr

NOUS CONNAÎTRE

Mentions légales
Accessibilité

ParcourSup : c'est quoi ?

ParcourSup est la plateforme d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur.

Cette plateforme permet de se préinscrire, de déposer ses vœux de poursuite d'études et de répondre aux propositions d'admission des établissements dispensant des formations de l'enseignement supérieur.

Qui est concerné par Parcoursup ?

Tous ceux qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur

ParcourSup entre TREC 7 et TREC 5 : lycéens, apprentis, étudiants en réorientation interne ou externe, etc.

Comment ça marche ?

1. Construisez votre projet de formation

Informez-vous sur les formations et leurs débouchés pour construire votre projet de formation.

2. Rassemblez les documents nécessaires à votre dossier

La liste est disponible sur : <http://parcoursupnc.nc>.

3. Inscrivez-vous en ligne et saisissez vos vœux

Cette phase a lieu, pour la Nouvelle-Calédonie, à partir du 26 août 2019 pour la rentrée universitaire de février 2020.

4. Avis de votre lycée sur vos vœux

5. La réponse à vos vœux

À partir du 2 décembre 2019.

À la suite de l'examen de votre dossier, vous prenez connaissance des réponses des établissements (vice-rectorat, UNC, EGC, CCI, etc.) pour chacun de vos vœux et vous répondez aux propositions qui vous sont faites. Vous prenez alors connaissance des modalités d'inscription administrative dans la formation acceptée.

Plateforme d'admission

<https://www.parcoursup-nouvelle-caledonie.fr/>

TREC

2 trajectoires pour réussir en licence

TREC | TRAJECTOIRES RÉUSSITE POUR
LES ÉTUDIANTS EN CALÉDONIE

Lauréat de l'appel
à projets

"Nouveaux cursus à l'université"
Programme d'investissements d'avenir 3

ANR-18-NCUN-0022



Qu'est-ce que le dispositif TREC ?

TREC est un dispositif permettant de moduler les rythmes d'apprentissage et de renforcer l'accompagnement des étudiants en licence. Il se décline en deux parcours : le parcours de référence en 7 semestres et le parcours en 5 semestres accessible sur dossier de candidature.

Qui est concerné ?

Tous les étudiants en licence.

Quels avantages pour les étudiants ?

- Bénéficier de modules d'accompagnement vers la réussite ;
- Poursuivre d'un parcours individualisé

à son rythme et ses contraintes ;

- Être accompagné dans ses choix de réorientation vers d'autres formations ;
- Bénéficier d'un calendrier facilitant la poursuite d'études tant à l'UNC que dans d'autres établissements

La licence est désormais dispensée et permet d'obtenir le même diplôme :

- **en 7 semestres (3,5 ans)** avec un parcours progressif pour consolider les acquis ;
- **ou en 5 semestres (2,5 ans)** avec un parcours plus intensif.
- **TREC 7 (en 7 semestres)** est le parcours de référence. Il comprend sur les 4 premiers semestres des modules d'accompagnement vers la réussite avec une consolidation des acquis (mise à niveau, méthodologie, étude

accompagnée, etc.) et un accompagnement spécifique pour faciliter l'intégration dans le monde universitaire.

- **TREC 5 (en 5 semestres)** donne la possibilité de poursuivre un parcours resserré sur le modèle d'une classe prépa. Il s'adresse aux étudiants disposant d'une forte capacité de travail personnel.

Une fin de parcours en juin.

- Particularité de la rentrée calédonienne : la rentrée universitaire a toujours lieu en février.
- Nouveauté liée à la réforme : les deux parcours se terminent en juin au lieu de se terminer en novembre.

Ce calendrier permet ainsi de poursuivre ses études (master, cycle d'ingénieur, etc.) dès le mois de septembre.

Trec, un parcours modulaire, souple et individualisé



À quels moments choisir le parcours TREC 7 ou TREC 5 ?

- Le choix du parcours se fait lors de la formulation des vœux sur la plateforme Parcoursup pour une inscription à l'entrée dans le cursus.
- Des passerelles sont possibles entre les deux parcours. Le niveau dans lequel l'étudiant est intégré fait l'objet d'un examen par une commission pédagogique (reconnaissance des acquis).

Le système de crédits ECTS est-il compatible avec les deux parcours ?

Le dispositif TREC n'a pas d'incidence sur le système de crédits ECTS (*European Credits Transfer System*) : quel que soit le parcours (TREC 7 ou TREC 5), la licence nécessite l'obtention de 180 crédits ECTS.

Ces crédits sont transférables d'un établissement à l'autre au sein des universités européennes et, plus généralement, dans le monde.

Les diplômés de licence, quel que soit le parcours, bénéficient des mêmes droits pour une poursuite d'études en master.





Cher(e)s étudiant(e)s,

à celles et ceux qui choisissent de se lancer dans des études au sein du département Droit, économie et gestion (DEG) que j'ai l'honneur de diriger, je souhaite la bienvenue à l'UNC. Et à nos étudiants qui continuent leur cursus dans notre université, j'exprime mes chaleureux encouragements pour la poursuite de leur parcours.

Le département DEG propose une offre de formation étoffée avec une capacité en droit, deux licences (dont un parcours en partenariat avec le Vanuatu qui se déroule à Port Vila), deux masters ainsi qu'une préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA). Depuis la

rentrée universitaire 2018, le début de cursus en licence Économie et gestion peut être suivie à Nouméa, mais aussi à Koné.

Ces formations universitaires permettent soit une poursuite d'études (en Nouvelle-Calédonie, en métropole ou à l'étranger), soit une intégration facilitée dans la vie professionnelle grâce, notamment, à une partie des enseignements contextualisés au territoire. En effet, la Nouvelle-Calédonie s'est vue transférer de nombreuses compétences de l'État au fil des années, compétences qu'elle exerce à présent pleinement, par l'intermédiaire de ses institutions et de ses administrations. Les futurs cadres formés aux spécificités locales pourront se prévaloir d'une connaissance accrue du contexte et des

règles calédoniennes et donc d'une employabilité plus immédiate.

Dans le contexte juridique et économique calédonien si singulier, notre ambition est de vous préparer à assumer, demain, des responsabilités au niveau administratif, politique ou institutionnel ou au sein des entreprises locales, régionales ou internationales qui forment le tissu économique dynamique de la Nouvelle-Calédonie.

Contacts

Bureau de la scolarité
du département

☎ 290 300 ✉ sp-deg@unc.nc

+5	Master	Droit	Management	CRFPA Préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats
+3	Licence	Droit	Économie et Gestion*	
BAC		Capacité en Droit		

*Formations dispensées également à Koné, à Nouméa ou au Vanuatu

Licence **DROIT** ////

Descriptif de la formation

La licence Droit permet d'acquérir 180 ECTS. Elle comprend des unités fondamentales de droit constitutionnel, droit civil, droit administratif, droit du travail, droit international public, et droits des libertés fondamentales. La licence Droit est une licence générale classique : les enseignements dispensés relèvent des principales disciplines du droit public et du droit privé qui constituent le socle commun des connaissances que doit acquérir un étudiant pour une poursuite d'études en master ou une insertion professionnelle immédiate.

Secteur d'activités ou emplois visés

La licence Droit ouvre des perspectives notamment vers les professions libérales et les carrières judiciaires, vers les emplois de l'entreprise ou encore les carrières administratives.

La licence prépare aux multiples carrières juridiques et/ou judiciaires (avocat, magistrat, huissier de justice, commissaire, notaire ; services juridiques et contentieux d'entreprises, de banques, de compagnies d'assurances, d'administrations et institutions publiques ; direction et gestion des ressources humaines).

Le niveau licence permet d'accéder directement à certaines professions de rédacteurs d'actes comme clerc de notaire, agent immobilier, juriste d'assurances ou de banque, juriste d'entreprise. La plupart des professions juridiques et judiciaires impliquent cependant un niveau de formation à bac + 5.

Cette licence générale, est donc la première étape indispensable pour une poursuite d'études permettant seule d'accéder aux métiers du droit en tant que cadre.

Connaissances acquises à l'issue de la formation

La licence Droit permet aux étudiants d'acquérir le socle commun des connaissances fondamentales à tout juriste, que ce soit dans les disciplines fondamentales du droit public comme dans celles du droit privé.

L'équilibre entre les matières fondamentales du droit public et du droit privé est préservé durant les quatre premiers semestres qui incluent en outre des enseignements d'histoire et de méthodologie juridique.

La spécialisation en droit privé ou en droit public permet une première orientation des étudiants selon leur projet de poursuite d'études en master ou leur désir d'insertion professionnelle immédiate. Initiés aux spécificités juridiques calédoniennes, les étudiants sont essentiellement formés au droit national commun afin d'être préparés pour une poursuite d'études en Nouvelle-Calédonie comme en métropole.

Des enseignements d'anglais juridiques obligatoires sont dispensés durant la formation. La licence Droit offre en outre aux étudiants des outils de préprofessionnalisation (découverte des métiers du droit, stage « découverte » facultatif, clinique juridique, entrepreneuriat).

Compétences ou capacités évaluées

À l'issue de cette formation générale, il est attendu des étudiants qu'ils maîtrisent l'ensemble des compétences indispensables au raisonnement juridique et à la mise en œuvre de la règle de droit : identifier la règle applicable, maîtriser la qualification juridique des faits, appliquer la règle de droit pour donner une réponse juridique, appréhender de manière autonome le sens et la portée des différentes sources du droit : textes, décisions de justice, contrats, etc.

Exemples d'enseignements

- Introduction au système juridique calédonien
- Droit du travail
- Institutions juridictionnelles



Poursuite d'études

L'obtention de la licence Droit permet la poursuite d'études en master, à l'UNC (master Droit, voir p. 29) en métropole ou à l'étranger.

Licence ÉCONOMIE ET GESTION



Descriptif de la formation

La licence Économie et gestion a pour objectifs essentiels l'acquisition des principaux cadres théoriques et modèles de l'économie ainsi que les bases des techniques de gestion. Cette licence met en perspective les différents savoirs avec leurs applications aux problèmes économiques et de management contemporains. Une part des enseignements est dédiée au contexte spécifique de la Nouvelle-Calédonie : socioéconomie de la Nouvelle-Calédonie, fiscalité métropolitaine et calédonienne. Les enseignements sont majoritairement consacrés aux disciplines de l'économie, de la gestion, des mathématiques, probabilités et statistiques. Cette licence s'adresse aux bacheliers possédant de solides qualités analytiques. Les bacheliers généraux (ES, S) sont particulièrement visés.

Secteur d'activités ou emplois visés

Les titulaires de la licence peuvent notamment accéder aux emplois suivants :

- chargé d'études économiques, commerciales ou statistiques ;
- chargé d'affaires financières en entreprise ;
- chargé d'affaires dans le domaine de la banque/assurance ;
- économiste d'entreprise ;
- assistant en comptabilité ou en contrôle budgétaire/contrôle de gestion ;
- chargé d'études de marché ;
- collaborateur de direction.

Exemples d'enseignements

- Introduction à l'analyse économique
- Socioéconomie de la Nouvelle-Calédonie
- Comptabilité financière

Connaissances acquises à l'issue de la formation

Cette licence permet aux étudiants d'acquérir une expertise théorique dans le domaine de l'économie et de la gestion qui est appliquée en fin de cursus par la réalisation d'un stage professionnalisant.

Compétences ou capacités évaluées

Les connaissances et compétences attendues des étudiants de la licence Économie et gestion à l'issue de leur formation sont variées : la maîtrise de savoirs fondamentaux en économie et gestion, la découverte de champs disciplinaires connexes indispensables à la compréhension des organisations et à leur fonctionnement (droit des affaires, commerce international, etc.), ainsi que, de façon plus spécifique eu égard au contexte calédonien, à l'insertion dans le milieu économique et social local et régional (socioéconomie de la Nouvelle-Calédonie, fiscalité métropolitaine et calédonienne).

Il s'agit pour les étudiants ayant suivi cette licence d'être à la fois en capacité de poursuivre leurs études en master d'économie dans une université métropolitaine, australienne ou néo-zélandaise, ou en master de gestion au sein de l'UNC (master

Management) ou dans des universités métropolitaine, australienne ou néo-zélandaise, mais également de s'insérer rapidement sur le marché du travail local.

Parcours à Koné

Depuis 2018, l'UNC a ouvert une première année de licence Économie et gestion à Koné. Avec une promotion d'une cinquantaine d'étudiants (contre 200 étudiants en première année de licence sur le campus universitaire de Nouméa) et plus de 270 heures de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP), ce parcours individualisé permet une meilleure transition entre l'encadrement du lycée et celui de l'université.

À l'issue de cette formation, les étudiants poursuivent leur licence sur le campus universitaire de Nouméa.

Poursuite d'études

L'obtention de la licence économie-gestion parcours gestion permet une poursuite d'études en master à l'UNC (master management voir p. 30). Pour tous les licenciés, une poursuite d'étude en master peut être envisagée en métropole ou à l'étranger.

Master **DROIT** ////

Descriptif de la formation

Le master Droit est une formation en 2 ans. Il propose 2 parcours : parcours Droit public et parcours Droit privé. Ce master est proposé en formation initiale et en formation continue. Des enseignements complémentaires sont également proposés : langues, communication, méthodologie.

Secteur d'activités ou emplois visés

• Secteurs d'activités :

banque, cabinet d'audit, distribution, commerce, cabinet d'avocat et/ou de conseil juridique, offices (mandataires judiciaires, huissiers, notaires), secteur associatif, collectivités territoriales.

• Types d'emplois accessibles :

juriste, conseil aux entreprises, avocat (sous réserve de poursuite d'études et d'obtention du CAPA), administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, directeur juridique, directeur général, direction et services des ressources humaines, conseil en patrimoine, conseil en RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), magistrat (sous réserve de l'obtention du concours ENM), rédacteur.

Connaissances acquises à l'issue de la formation

- Assurer une veille juridique nationale et territoriale ;
- prévenir et résoudre des litiges en identifiant les règles de droit applicables et en les interprétant ;
- respecter et faire respecter les règles de droit, appliquer le droit ;
- défendre les intérêts d'un client ou d'un usager, d'une administration ou d'une entreprise ;
- fournir des informations et des conseils argumentés dans les domaines juridiques et procéduraux ;
- adapter les solutions retenues aux besoins des justiciables ;
- conseiller des personnes physiques ou morales ;
- conseiller des dirigeants d'entreprise au plan social, fiscal et patrimonial ;
- conseiller des collectivités sur les risques liés à la gestion des affaires publiques.

Compétences ou capacités évaluées

- Rédiger des actes, une synthèse juridique, des conclusions et présenter des rapports de synthèse ;
- maîtriser les fondamentaux théoriques et pratiques du droit français et calédonien ;
- comprendre, écrire et parler l'anglais juridique ;
- utiliser des bases de données informatiques appliquées au secteur juridique ;
- mettre à jour ses connaissances ;
- analyser et synthétiser rapidement les problèmes exposés par un justiciable ;
- travailler de façon autonome ;
- préparer une assemblée générale ou un conseil d'administration ;
- établir les procès-verbaux d'assemblée générale ou de conseil d'administration ;
- établir des études d'impact et rédiger des textes normatifs.

Exemples d'enseignements

- Droit social approfondi
- Droit international spécial
- Droit de l'environnement



Poursuite d'études

Doctorat

Master **MANAGEMENT** *////*

Descriptif de la formation

Le titulaire de ce diplôme est formé pour prendre la responsabilité d'une unité opérationnelle ou d'un service fonctionnel dans tout type d'entreprise. La formation donne les éléments nécessaires à la maîtrise des conceptions et des techniques dans les différents domaines du management : budgets, coûts de revient, gestion d'équipe, procédures qualité, organisation du travail, étude de marché, gestion de projet, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Les modalités d'organisation du master sont les suivantes :

- la première année est dispensée en intégralité à l'UNC (cours et stage professionnalisant de M1 - 16 semaines minimum)
- La deuxième année a vocation à être proposée en alternance.



Secteur d'activités ou emplois visés

• Secteurs d'activités :

Entreprises industrielles, entreprises de distribution, services, banques / assurances, associations / organisations culturelles, agences d'intérim, entreprises de transport et logistique, collectivités, syndicats, organisations du secteur de la santé, etc. De façon générale, toutes les organisations des secteurs privé et public.

• Types d'emplois accessibles à terme :

- Responsable d'entités de gestion
- Responsable administratif
- Responsable en gestion des ressources humaines
- Contrôleur de gestion
- Responsable financier
- Responsable d'un magasin de grande distribution

Compétences ou capacités évaluées

- Capacité de compréhension et d'évaluation des situations de gestion dans les entreprises en combinant les concepts et les outils des différentes spécialités de gestion (comptabilité/finance, marketing).
- Aptitude à formuler et à prendre en compte les logiques de management dans les décisions opérationnelles et dans les processus de décision et de mise en œuvre stratégique.
- Compétences de conduite des changements en cours dans les entreprises et organisations (par exemple, gestion prévisionnelle des emplois et compétences, réingénierie des processus, partenariat fournisseurs, nouveaux tableaux de bord de gestion, lancements de nouveaux produits, etc.).

Exemples d'enseignements

- Diagnostic financier
- Digital marketing
- Économie régionale

Poursuite d'études

Doctorat

Préparation

À L'EXAMEN D'ACCÈS AU CENTRE RÉGIONAL
DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS ////

Descriptif de la formation

L'UNC propose aux étudiants une préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) en partenariat avec l'Institut d'études judiciaires (IEJ Jean Domat) de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'objectif de cette préparation est d'intégrer l'École de formation du barreau (EFB), école d'avocats située à Paris. Les enseignements, mutualisés avec le master 2 Droit ont lieu en présentiel à l'UNC et à distance sur la plateforme en ligne de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



Prérequis nécessaires

L'accès à la formation est ouvert aux étudiants ayant obtenu un titre de maîtrise en droit ou les 60 premiers crédits d'un master en droit, ou l'un des titres ou diplômes prévus par l'article 11 de la loi du 31 décembre 1971, et aux étudiants qui justifieraient pouvoir obtenir les 60 premiers crédits d'un master en droit, ou l'un des titres ou diplômes visés ci-dessus, avant le 1^{er} août de l'année de l'examen.

Calendrier prévisionnel

- Début de la préparation : janvier
- Date de l'examen : septembre

Les épreuves d'admissibilité se déroulent à l'UNC



*Insertion
professionnelle*

Avocat

Le mot de la directrice

Éléonore Lainé-Forrest

Maître de conférences
de littératures
anglophones



Cher(e)s étudiant(e)s,

Le département propose des formations variées notamment en langues. À travers les enseignements proposés, vous pourrez découvrir les cultures et langues océaniques. Il vous sera aussi possible d'étudier la langue, les littératures et les civilisations du monde anglophone et, plus particulièrement, du Pacifique anglophone. Enfin, vous pourrez développer votre maîtrise de langues étrangères comme l'anglais, l'espagnol et le japonais.

Le département Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) offre également une formation en histoire, ainsi qu'une autre en géographie et aménagement. Vous aurez la possibilité d'approfondir vos connaissances sur les périodes historiques majeures. En géographie et aménagement, vous pourrez acquérir des compétences

en environnement, urbanisme, ou encore systèmes d'information géographique. Tant en histoire qu'en géographie, l'ancrage régional tient une place essentielle dans les enseignements.

Enfin, le diplôme Lettres vous permettra d'approfondir vos connaissances sur les auteurs majeurs des littératures française et francophone et de développer votre connaissance et votre pratique de la langue française à travers ses aspects historiques, grammaticaux et rhétoriques.

Ces différentes formations vous mèneront, entre autres, aux métiers de l'enseignement, du livre, du journalisme, de la culture et de la communication, du patrimoine, de l'aménagement, du développement local, ou encore vous permettront de travailler dans le cadre des échanges internationaux.

Le département LLSH porte 2 masters : le master Civilisation, cultures et société, parcours études océaniques et du Pacifique (EOP) et le master Gestion des territoires et développement local, parcours aménagement et développement des territoires océaniques (ADTO). Le master EOP est pluridisciplinaire et constitue la seule formation existante permettant aux étudiants de travailler sur les enjeux de société de l'aire Océanie/Pacifique. Le master ADTO s'adresse principalement aux étudiants en géographie qui souhaitent travailler dans tous les secteurs utilisant l'information géographique dans une finalité opérationnelle.

Contacts

Bureau de la scolarité
du département

☎ 290 400 ✉ sp-llsh@unc.nc

+ 5	Master	Gestion des territoires et développement local		Civilisations, cultures et société		
+ 3		Parcours aménagement et développement des territoires océaniques (ADTO)*		Parcours études océaniques et du Pacifique (EOP)		
BAC	Licence	Histoire Parcours • Histoire	Géographie et aménagement Parcours • Géographie	Lettres	LLCER(1) Parcours • Anglais • Langues et cultures océaniques	LEA(2) Parcours • Anglais-espagnol • Anglais-japonais

(1) Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales - (2) Langues étrangères appliquées
* Parcours de formation proposé au Vanuatu

Licence HISTOIRE

Descriptif de la formation

Cette licence dispense une formation complète en histoire tout en assurant une culture générale étendue et adaptée à la région du Pacifique. À l'issue d'une première année, l'étudiant se familiarise avec les spécificités des disciplines d'histoire et de géographie, une part de spécialisation progressive est proposée pour la suite du parcours. Elle permet de proposer aux étudiants des parcours différenciés en fonction de leurs choix de formation, de leurs prédispositions et de leurs objectifs professionnels.

La licence Histoire donne les bases théoriques sur les quatre grandes périodes (Antiquité, Moyen-âge, époque moderne et époque contemporaine). Un tiers environ des enseignements donnés sont en lien avec le Pacifique, ce qui est une exception dans le monde universitaire français et une originalité de la licence d'histoire proposée à l'UNC. Cette filière insiste sur la méthodologie des sciences humaines, sur la prise de parole à l'oral, sur la rédaction de travaux écrits, voire de dossiers. Une part non négligeable des enseignements porte par ailleurs sur l'histoire de l'art et sur la muséologie.

L'ensemble de la licence prend en compte les thématiques et les préoccupations propres à la région Pacifique et à la Nouvelle-Calédonie, tout en conservant des enseignements concernant la France métropolitaine et le monde, ce qui permet une poursuite du cursus en métropole ou dans un autre pays pour ceux qui le souhaitent.

Secteur d'activités ou emplois visés

Cette licence a pour principaux débouchés les métiers de l'enseignement et de la recherche. Elle permet aussi de passer les concours administratifs de catégorie A de la fonction publique, territoriale et de l'État ou postuler dans les collectivités locales (comme contractuel dans les Provinces, les Municipalités et les services territoriaux). Le parcours histoire permet d'accéder aux sociétés parapubliques, aux associations, aux bureaux d'études et de consultation, dans le domaine de la culture, des archives, de la documentation et du patrimoine, dans la presse écrite et audiovisuelle, etc. Il offre également des débouchés dans les secteurs du tourisme et de l'animation.

Exemples d'enseignements

- Histoire du Pacifique et de la Nouvelle-Calédonie
- Mutations modernes et contemporaines
- Patrimoine et institutions

Connaissances acquises à l'issue de la formation

- Une connaissance globale des 4 périodes de l'histoire et des grands repères chronologiques et spatiaux de l'histoire occidentale ;
- une bonne connaissance de l'histoire des colonisations et des formes de décolonisation ;
- une connaissance précise de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, de l'Océanie et de façon plus générale du Pacifique ;
- des connaissances en archéologie, histoire de l'art et des techniques ;
- des connaissances générales en géographie ;
- un niveau d'anglais lu et entendu correct.

Compétences ou capacités évaluées

À l'issue de la formation, le titulaire de la licence doit être en mesure de :

- mettre en place une démarche de recherches et d'analyse d'une situation ;
- appliquer les méthodologies de la recherche (historiographie, épistémologie et didactique) ;
- exploiter les outils d'informations adaptés (catalogues) et utilisations de différentes ressources d'informations (bibliographie, témoignages...) ;
- analyser des phénomènes historiques et des phénomènes politiques contemporains ;
- présenter et situer les informations dans leur contexte ;
- organiser le traitement et la communication de l'information ;
- monter et réaliser des études et participer à l'élaboration de projet en matière patrimoniale ;
- analyser l'évolution et le fonctionnement des sociétés.

Poursuite d'études

La licence Histoire permet une poursuite d'études à l'ESPE pour préparer les concours de l'enseignement du 1er degré (CRPE) ou en master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) en vue de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES, CAPLP). Outre les métiers de l'enseignement, la licence Histoire permet de postuler à une entrée en master en particulier dans des secteurs comme la gestion et le développement du patrimoine. Si les masters d'histoire sont les débouchés qui semblent naturels, les étudiants titulaires de la licence peuvent aussi s'orienter vers des masters de sciences politiques, de géopolitique ou de sociologie. Les enseignements de muséologies, de patrimoines et d'histoire de l'art permettent de poursuivre ses études en masters dans le domaine de la conservation et de la gestion du patrimoine ou du tourisme, etc. Les titulaires de la licence peuvent enfin concourir à l'entrée dans des écoles spécialisées comme celles de journalisme.

Licence GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Descriptif de la formation

La Licence Géographie comporte des enseignements relevant entre autres de l'environnement, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, du développement durable et de la géographie des risques.

La formation est adaptée au contexte calédonien. Dans les enseignements généraux, des exemples calédoniens ou océaniques sont systématiquement développés en cours et/ou en TD. À cela s'ajoutent des enseignements spécifiques et non optionnels sur des thématiques locales et régionales (géographie de la Nouvelle-Calédonie, géographie de l'Océanie insulaire, villes et urbanité en Océanie, etc.). Enfin, une solide formation en géomatique, système d'information géographique (SIG) et télédétection est dispensée au cours de la 2^e et 3^e année de cursus.

Secteur d'activités ou emplois visés

Enseignement (CAPES), bureau d'études, administration publique (services d'urbanisme et d'aménagement des mairies ou des groupements de communes, etc.).

Connaissances acquises à l'issue de la formation

Connaissances en géographie générale, analyse spatiale, dynamiques territoriales, aménagement rural et urbain, urbanisme (réhabilitation et rénovation urbaine), développement durable (agriculture durable, tourisme durable, ville durable et écoquartiers, etc.), bases de données et systèmes d'information géographique.

Compétences ou capacités évaluées

- Diagnostic environnemental ;
- diagnostic territorial ;
- méthodes d'enquête en sciences humaines ;
- géomatique, SIG, télédétection ;
- évaluation des risques naturels, sanitaires et technologiques sur une commune (en vue de l'élaboration des plans communaux de sauvegarde) ;
- développement local.

Exemples d'enseignements

- Villes et urbanisation dans le monde
- Géographie des risques
- Concepts fondamentaux de la géographie



Poursuite d'études

Masters

Licence **LETTRES** IIII

Descriptif de la formation

La licence Lettres propose des cours fondamentaux de littératures (calédonienne, littérature française, littérature francophone et comparée) une initiation aux sciences du langage (syntaxe comparée, lexicologie et sémantique, analyse du discours, pragmatique, sémiologie de l'image, sociolinguistique...) des outils méthodologiques universitaires (recherche documentaire...) et disciplinaires (techniques de la dissertation, du commentaire composé...), des outils critiques (poétique, critique littéraire...), des cours de langue et culture latine, de langue étrangère (anglais ou espagnol) et offre des options dès le premier semestre (sport, engagement étudiant, langue des signes).

Quatre parcours pré-professionnalisants sont proposés en troisième année de licence (stage, rencontres avec des professionnels, projets tuteurés, etc.) :

- un parcours PE (professeurs des écoles) qui prépare déjà aux épreuves importantes du CRPE (français et mathématiques).
- un parcours CAPES lettres : Préparation pour le concours de recrutement des enseignants de lettres, mais aussi formation humaniste et voie d'accès à un second cycle en littérature ou dans les métiers annexes.
- un parcours « Didactique du plurilinguisme » : destiné aux étudiant(e)s qui souhaitent se former à l'enseignement des langues et/ou à la gestion de la pluralité linguistique en tant qu'enseignant quelle que soit la matière enseignée. L'ensemble des cours est conçu à visée professionnelle avec pour objectif la construction de savoirs théoriques et de savoir-faire pratiques une approche pédagogique inclusive des langues, des cultures et des arts. Cette formation donne notamment accès aux Masters en didactique du FLES (français langue étrangère/seconde) ; didactique du plurilinguisme ; sciences de l'éducation.
- un parcours Métiers des lettres, cultures et de la communication qui permet de s'inscrire tant dans une démarche de recherche en littérature que vers la découverte et la spécialisation professionnelle des métiers de la culture, de l'information et de la communication intéressant spécifiquement la Nouvelle-Calédonie et la zone Pacifique.

Compétences ou capacités évaluées

- Disposer d'une bonne culture générale en littératures française, francophone, comparées et océaniques ;
- maîtriser la langue française ; avoir un bon niveau d'expression écrite et orale ;
- analyser des documents, faire preuve d'esprit de synthèse, restituer des données accessibles à un public élargi ;
- argumenter, présenter une problématique à l'attention d'un lectorat (capacités rédactionnelles) ou d'un auditoire (capacités orales) ;
- effectuer des recherches bibliographiques, gérer et confronter divers types de ressources documentaires ;
- travailler en autonomie ou en équipe ;
- communiquer par écrit et oralement dans une langue étrangère, voire plusieurs ;
- utiliser les techniques d'information et de communication : bureautique (traitement de texte, image), internet, supports multimédias ;
- concevoir du matériel didactique multilingue à destination de publics ciblés (scolaires et para/périscolaires).

Secteur d'activités ou emplois visés

- (1) les métiers de l'enseignement (primaire, secondaire et supérieur)
- (2) l'enseignement du français langue étrangère (enseignement du français aux non-francophones et/ou à l'étranger) et la didactique du plurilinguisme (enseignement et gestion de la pluralité linguistique en milieu scolaire)
- (3) les métiers du livre, de l'édition et des bibliothèques
- (4) les métiers du journalisme, de la communication...
- (5) les métiers du secteur culturel

Exemples d'enseignements

- Histoire de la langue française
- Littératures calédoniennes et du Pacifique
- Sociolinguistique

Poursuite d'études

Masters



KONIAMBO NICKEL

INNOVANTS
ENGAGÉS
PERFORMANTS
DURABLES

REJOIGNEZ-NOUS!



www.koniambonickel.nc | 

Licence

LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Parcours langues et cultures océaniques (LCO)

Descriptif de la formation

Cette licence s'inscrit dans le cadre de la politique linguistique et éducative définie par l'accord de Nouméa (1998) qui dispose que : « Les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie. Leur place dans l'enseignement et les médias doit donc être accrue et faire l'objet d'une réflexion approfondie ». Elle comprend des unités fondamentales en linguistique et en LCO, en sciences du langage, en arts océaniques, en littératures orales, en civilisations du Pacifique et en sciences humaines. Des enseignements transversaux permettent une personnalisation du parcours de l'étudiant. Formation adaptée au contexte calédonien, les enseignements permettent d'acquérir des connaissances générales variées sur le pays : contexte (socio)linguistique, expressions artistiques, cadre juridique, etc.

Les enseignements dispensés dans ce parcours permettent aux étudiants de renforcer leurs compétences langagières orales et écrites en langues kanak ; de former des personnes-ressources capables de participer à la valorisation et à la transmission des langues et cultures océaniques ; de construire une compétence large et solide en sciences du langage ainsi que dans les sciences humaines permettant une compréhension et une comparaison des langues et cultures d'Océanie ; de fournir des bases indispensables à toute réflexion sur l'évolution des langues et cultures océaniques, ainsi que sur l'acquisition et l'apprentissage des langues.

Secteur d'activités ou emplois visés

Enseignement ; animation culturelle ; action culturelle ; édition (auteur, éditeur, etc.) ; journalisme (journaliste, chroniqueur radio, télé, etc.) ; fonction publique territoriale.

Exemples d'enseignements

- Anthropologie et sociologie
- Littératures orales océaniques
- Langues kanak

Compétences ou capacités évaluées

Savoir créer, s'exprimer, argumenter à l'écrit et à l'oral dans une langue kanak :

- traduire une langue kanak en français et réciproquement ;
- analyser un texte de littérature orale océanique
- comprendre les concepts et théories majeurs des sciences du langage et des sciences humaines (arts océaniques, anthropologie, etc.) ;
- comparer les langues ;
- analyser des situations sociolinguistiques complexes ;
- produire des contenus et des supports (oraux et/ou écrits) en/sur les langues de l'aire océanique ;
- savoir adapter son expression dans la langue étudiée au contexte
- analyser des œuvres artistiques ayant trait aux langues et cultures

océaniques, quelle que soit la nature de l'œuvre (d'un point de vue linguistique, esthétique et symbolique) ;

- savoir traiter l'information en langue kanak
- savoir replacer les informations recueillies ou traitées dans leur contexte culturel, économique, historique.
- avoir une connaissance de la profondeur historique des cultures et sociétés océaniques en générale, et kanak en particulier
- connaître l'impact de l'évangélisation et de la colonisation sur ces cultures
- identifier les dynamiques sociales et culturelles
- être capable d'une analyse comparative entre les représentations océaniques et les représentations occidentales
- etc.



Poursuite d'études

- Master Civilisations, cultures et société (parcours études océaniques et du Pacifique) de l'UNC
- Master à l'Institut national des langues et civilisations orientales,
- Master Métiers de l'enseignement du 1^{er} degré
- Master des sciences du langage ou des sciences humaines (anthropologie, sociologie)

Licence

LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Parcours anglais

Descriptif de la formation

Cette licence vise à donner aux étudiants une solide culture générale et des connaissances approfondies sur le monde anglophone dans sa globalité et le Pacifique Sud en particulier. Elle comprend des unités fondamentales en compréhension et expression, en traduction, littérature, civilisation, grammaire linguistique et phonologie, ainsi que des unités optionnelles permettant aux étudiants de personnaliser leur parcours.



Connaissances acquises à l'issue de la formation

L'acquisition de connaissances et la mise en œuvre pratique de celles-ci en traduction, littérature, civilisation et dans le champ de la grammaire linguistique, associées à la pratique de la langue en matière de communication, visent à garantir à l'étudiant une autonomie langagière et culturelle suffisante dans les domaines concernés.

Secteur d'activités ou emplois visés

En plus des perspectives offertes par les métiers de l'enseignement, cette formation permet d'accéder aux carrières de journalisme, de traduction, de la culture et du tourisme.

Compétences ou capacités évaluées

À l'issue de la formation, le titulaire de la licence est capable de :

- communiquer et rédiger en anglais ;
- analyser un texte, littéraire ou journalistique, et en faire la synthèse ;
- maîtriser tant en production qu'en compréhension le vocabulaire, la phonétique et la structure d'un document ;
- identifier les grands problèmes politiques et sociaux du monde contemporain ;
- porter un regard critique et constructif sur les occurrences, les documents et les événements relatifs aux mondes anglophones qu'il a étudiés.



Exemples d'enseignements

- Littérature du Pacifique anglophone
- Civilisations britannique et américaine
- Linguistique

Poursuite d'études

- Notamment en :
- enseignement (préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles)
 - masters

Licence LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES IIII

Parcours anglais-espagnol/anglais-japonais

Descriptif de la formation

La licence Langues étrangères appliquées (LEA) vise à donner aux étudiants une solide culture générale et des connaissances en droit, économie, gestion et langues. Une préparation au cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est assurée.

Les langues s'organisent à partir de l'anglais associé à l'espagnol, au japonais et à terme au chinois. Chaque langue est enseignée à égalité au travers de la traduction, de la littérature, de la civilisation, de la grammaire linguistique et de la phonologie. Les orientations des documents proposés sont majoritairement journalistiques et documentaires.

Les matières d'application se déclinent notamment en termes d'économie et de sociologie, de gestion, de droit et de langue des affaires, de bureautique et de comptabilité, ainsi que d'informatique.

Des unités d'ouverture centrées sur le culturel complètent agréablement cette formation. On y trouvera des enseignements en arts, poésie et théâtre du Pacifique, ainsi que sur le roman insulaire.



Secteur d'activités ou emplois visés

- Secteur de l'entreprise ;
- secteur des affaires ;
- secteurs de la communication, de la publicité, du journalisme et des médias ;
- secteurs de l'hôtellerie et du tourisme.

Connaissances acquises à l'issue de la formation

L'acquisition de connaissances et la mise en œuvre pratique de celles-ci en traduction, droit, gestion, ainsi que dans le domaine civilisationnel et culturel visent à garantir à l'étudiant une autonomie langagière et culturelle suffisante dans les domaines concernés.

Exemples d'enseignements

- Technique de commerce international
- Traduction
- Civilisations

Compétences ou capacités évaluées

À l'issue de la formation, le titulaire de la licence est capable de :

- communiquer et rédiger en anglais ainsi que dans l'autre langue choisie (espagnol ou japonais) ;
- analyser un texte journalistique et en faire la synthèse ;
- identifier les grands problèmes politiques et sociaux du monde contemporain ;
- utiliser avantageusement les concepts et les outils étudiés en économie, gestion, bureautique, comptabilité et informatique.

Poursuite d'études

- Écoles spécialisées
- masters

Master

CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

Parcours études océaniques et du Pacifique



Exemples d'enseignements

- Coutume et pluralité des normes
- Sociétés et institutions dans le Pacifique
- Insularité, mobilités et échanges dans le Pacifique

Descriptif de la formation

Ce master de sciences humaines et sociales se situe dans le prolongement des licences de lettres ou de langues ouvertes à l'UNC. Neuf modules de formation composent les deux années de master et permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances approfondies sur les enjeux contemporains des sociétés et civilisations d'Océanie (géopolitique, politiques de développement durable, systèmes institutionnels et économiques, etc.), les savoirs océaniques (coutumes, pluralité linguistique et culturelle, etc.), les mythes, l'anthropologie et la sociologie de l'éducation, les mutations sociétales, l'histoire des idées et les systèmes religieux dans le Pacifique, etc.

Ces enseignements sont complétés par des modules méthodologiques pour former les étudiants à la recherche universitaire, à la production d'écrits et de communications scientifiques, et à la préparation de leur mémoire.

Ce master est ouvert à la formation initiale et à la formation continue.

Secteur d'activités ou emplois visés

Ce master prépare les étudiants à une poursuite d'études en doctorat, notamment au sein de l'École doctorale du Pacifique à l'UNC. Il les prépare également à des carrières variées dans les organismes internationaux, la fonction publique, les musées, l'édition, la traduction, le journalisme spécialisé, ou la culture.

Connaissances acquises à l'issue de la formation

- Intégrer des problématiques d'ordre pluridisciplinaire sur un objet d'étude océanique ;
- comprendre des problèmes liés aux aires culturelles du Pacifique insulaire et maîtrise critique de l'objet d'étude ;
- résoudre des problèmes dans des contextes à la fois locaux (Nouvelle-Calédonie) et régionaux plus larges (Océanie et Pacifique) ;
- comprendre les problématiques liées au plurilinguisme en contexte postcolonial et connaître les politiques linguistiques et leurs enjeux ;
- connaître les questions touchant l'aménagement du territoire, le développement économique et le développement durable, l'urbanisme ;
- appréhender les différents pluralismes de la Nouvelle-Calédonie et de la région (pluralismes juridique, économique, linguistique, culturel) ;
- maîtriser les grands éléments de l'histoire longue de la région et de l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie ;
- contextualiser dans leur mode d'apparition et leurs histoires les représentations locales (culturelles, religieuses, littéraires) ;
- analyser les évolutions et les problématiques associées aux mobilités ville - brousse - îles - région (liens économiques, problématiques d'aménagement, recompositions sociales, planification territoriale, diasporas) ;
- identifier les spécificités territoriales et les risques potentiels liés aux outils et aux pratiques d'aménagement (action publique, fonctionnement des institutions, logiques d'acteurs) ;
- maîtriser les enjeux politiques et sociaux contemporains de l'aménagement du territoire et en identifier les politiques, les documents, les acteurs ;
- respecter la confidentialité des données recueillies ;
- réaliser un diagnostic de situation : enquêtes, entretiens, observations, questionnaires, analyses de résultats ;
- décrire les contextes locaux, les présenter, les analyser dans leur complexité, les synthétiser en vue d'une recherche et d'une étude à visée professionnelle.

Master

GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Parcours aménagement et développement des territoires océaniques

Organisé à Port Vila, Vanuatu

Descriptif de la formation

Ce master forme des diplômés qui participeront à la conception et la mise en œuvre de politiques publiques dans les domaines du développement territorial ou qui intégreront une entreprise pour élaborer, conduire et exploiter des projets dans les métiers liés à l'aménagement, l'environnement ou à la géomatique en particulier dans les milieux tropicaux insulaires en contexte pluriculturel.

Ce master est ouvert à la formation initiale et à la formation continue.

Secteur d'activités ou emplois visés

Les débouchés se situent dans les domaines de l'aménagement des territoires, le développement local et l'environnement (gestion des espaces sensibles ou protégés, suivi de l'environnement, la maîtrise des risques, etc.), mais aussi dans le secteur des outils de la géomatique appliquée à la cartographie, la gestion des territoires et le suivi des ressources et de l'environnement.

Les diplômés issus de cette formation participeront à la mise en œuvre de politiques publiques territoriales dans les différents domaines de l'aménagement et du développement territorial ou ils intégreront une entreprise pour élaborer, conduire et participer à des projets dans les métiers liés à ces domaines.

Les secteurs d'activités concernés sont :

- aménagement et urbanisme ;
- aménagement et gestion des espaces protégés ;
- diagnostic territorial et développement local ;
- gestion des ressources naturelles et de l'environnement ;
- études et prospectives territoriales et socio-économiques ;
- milieux associatifs et ONG ;
- coopérations régionales et internationales.



Connaissances acquises à l'issue de la formation

Cette formation pluridisciplinaire permet d'acquérir des compétences transversales opérationnelles dans les divers champs de l'aménagement et du développement des territoires :

- la compréhension de l'organisation d'un territoire en repérant ses spécificités, les différents échelons de gouvernance, les rôles des acteurs institutionnels et les outils d'intervention ;
- la contribution à la définition, à la mise en œuvre et au suivi d'une politique publique d'aménagement ou de développement ;
- la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'aménagements sectoriels en milieux urbains ou ruraux ;
- la connaissance des interactions entre des activités spécifiques et leur environnement à la fois territorial, social, économique et culturel ;
- la maîtrise des logiciels de géomatique, qu'ils soient propriétaires ou libres, et la capacité à s'adapter aux rapides évolutions technologiques en rapport avec l'utilisation de ces outils.

Des compétences spécifiques découlent des acquis de cette formation.

Le mot du directeur

Michaël Meyer
Maître de conférences
en physique

Faire le choix d'études scientifiques aujourd'hui, c'est à son échelle, participer à terme à l'évolution des connaissances et savoir-faire scientifiques qui permettront de relever les grands enjeux actuels dans les domaines de la protection de l'environnement ou encore des technologies de l'information et la communication auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Dans ce contexte, notre département Sciences et techniques de l'UNC propose quatre licences (en informatique, mathématiques, sciences de la vie et de la Terre ainsi que physique-chimie) qui permettent aux étudiants, généralement avec succès, une poursuite d'études en métropole

en masters scientifiques, en écoles d'ingénieur, ou en masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation à l'ESPE.

En plus de ces filières "classiques", l'UNC propose dans sa composante Sciences et techniques deux formations à admission sélective, dites "d'excellence" : la première année commune des études de santé (PACES) (parfois surnommée "prépa médecine") et le cycle universitaire de préparation aux grandes écoles (CUPGE).

Enfin, l'offre professionnalisante n'est pas en reste avec un DEUST (Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques) (bac+2) contextualisé

aux métiers de la mine en Nouvelle-Calédonie une licence professionnelle concernant l'instrumentation de la mesure et du contrôle qualité d'autre part.

Si vous avez la fibre scientifique et que vous souhaitez participer aux défis scientifiques à venir, n'hésitez pas à débiter (ou poursuivre) votre cursus au département Sciences et Techniques de l'UNC !

Contacts

Bureau de la scolarité
du département
☎ 290 200 ✉ sp-st@unc.nc

+5									
+4	Master	Méthodes informatiques gestion des entreprises (MIAGE)		Gestion de l'environnement					
+3									
+2	Licence	Informatique	Mathématiques	Sciences de la vie et de la Terre	Physique, chimie	PACES (1)	CUPGE (2)	DEUST Géosciences appliquées	Licence pro*
+1									Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité
BAC									

(1) Première année commune aux études de santé (niveau bac +1 dispensé en 2 ans)
(2) Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles
* Formation sélective soumise à capacité d'accueil.

Licence IIII INFORMATIQUE

Descriptif de la formation

La licence Informatique a pour objectif de former les étudiants à diverses approches de programmation (impérative, objet et logique) ainsi que de les initier à l'utilisation et la gestion des bases de données, des systèmes informatiques et des réseaux informatiques. Des bases théoriques seront aussi dispensées pour une meilleure compréhension des fondements de l'informatique, et ainsi permettre la nécessaire adaptation dans ce domaine en évolution constante et rapide. En complément, des enseignements d'anglais, de communication et d'économie-gestion sont prévus pour une meilleure insertion professionnelle. La formation est également engagée dans le « Fac Lab » de l'université. Cet atelier numérique permet aux étudiants de travailler sur des projets collaboratifs et transversaux en lien avec plusieurs enseignements de la formation (p.ex. modélisation et impression 3D, informatique embarquée, bases de données et programmation Web).

Connaissances acquises à l'issue de la formation

Le titulaire de cette licence occupera des emplois de technicien supérieur en informatique ou de responsable informatique dans des petites structures. Il aura appris à travailler en équipe sous la direction d'un chef de projet. Il sera formé à une intégration dans des entreprises du secteur informatique, mais également un service ou département nécessitant des compétences en informatique. Il sera capable de développer ses compétences dans les deux domaines suivants :

1. Le développement d'applications informatiques et la gestion de bases de données :

- participer à la rédaction du cahier des charges, à l'analyse, puis la spécification de l'application ;
- réaliser des protocoles de tests et la mise en production ;
- accompagner les utilisateurs aux usages des applications informatiques ;
- contribuer à la maintenance évolutive et corrective ;
- modéliser, implanter et administrer les bases de données.

2. L'exploitation, l'administration et la maintenance informatique :

- contribuer au bon fonctionnement des architectures existantes ;
- participer à l'élaboration de projets de mise en exploitation, à la gestion du parc informatique et réseau en garantissant la sécurité.

Compétences ou capacités évaluées

Le titulaire de cette licence devra posséder une polyvalence de compétences et sera évalué sur ses capacités à :

- comprendre les outils logiques et algébriques, et leurs implications en informatique ;
- concevoir et développer des applications informatiques ;
- exploiter, administrer et maintenir les infrastructures informatiques (systèmes, réseaux, bases de données) ;
- connaître le monde de l'entreprise et être en capacité de réinvestir les connaissances acquises dans un contexte professionnel ;
- connaître les savoirs pratiques et les technologies actuelles attachés à la discipline ;
- être en capacité d'assurer une veille dans les domaines technologiques ;
- pouvoir s'exprimer (à l'oral et à l'écrit) en français et en anglais sur un sujet informatique.

Nouveauté 2020

Parcours MIAGE (Méthodes informatiques appliquées à la gestion de l'entreprise)

L'UNC organise au sein de la licence Informatique un parcours conduisant à la poursuite d'études en master MIAGE (cf. page 54)

Secteur d'activités ou emplois visés

Secteurs d'activités:

- Études et développement informatique
- Production et exploitation de systèmes d'information
- Administration de systèmes d'information
- Maintenance informatique et bureautique

Types d'emplois accessibles

- Analyste-programmeur, Analyste de gestion informatique, Analyste responsable d'application informatique, Chef de projet étude et développement informatique,
- Concepteur d'application informatique, Développeur d'application,
- Technicien d'exploitation informatique, Analyste d'exploitation, Responsable du parc informatique,
- Administrateur de la messagerie, Administrateur de bases de données, Administrateur réseau informatique, Administrateur système informatique.

Exemples d'enseignements

- Initiation à l'algorithmique/ programmation
- Informatique embarquée
- Administration des réseaux

Poursuite d'études

Tout étudiant ayant obtenu cette licence aura la possibilité de poursuivre ses études en master ou en école d'ingénieurs en informatique.

Vous cherchez un métier passionnant en Nouvelle-Calédonie ?



L'AVIATION CIVILE RECRUTE

- des ingénieurs des études et de l'exploitation de l'Aviation civile (IEEAC)
- des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne (ICNA)
- des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne (IESSA)
- des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'Aviation civile (TSEEAC)

**DIRECTION DE L'AVIATION CIVILE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

www.dac.nc
www.drhfpnc.gouv.nc

Postes à pourvoir
à Tontouta, à Magenta
et à Lifou.

Recrutement sur concours.

Formations rémunérées
de 3 ans à Toulouse.

Les formations spécifiques à la direction de l'Aviation civile



DEUX FILIÈRES GÉNÉRALISTES

■ Ingénieur des Études et de l'Exploitation de l'Aviation Civile (IEEAC)

Experts polyvalents, ils peuvent participer à toutes les activités (techniques, administratives, économiques) et se voir confier la direction ou le commandement d'aérodromes importants.

■ Technicien Supérieur des Études et de l'Exploitation de l'Aviation Civile (TSEEAC)

Ils peuvent intégrer les équipes de contrôle de la circulation aérienne sur de nombreux aérodromes et participer aux études et à l'élaboration de procédures de circulation aérienne ou d'information aéronautique. Ils veillent également à l'inspection et à la surveillance dans différents domaines : la navigation aérienne, transport aérien, aéroports, aviation générale, licences des personnels navigants, sûreté, environnement, etc. Enfin, ils peuvent aussi être chargés d'études, d'informatique, de logistique, d'instruction, etc.

DEUX FILIÈRES SPÉCIALISÉES DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

■ Ingénieur du Contrôle de la Navigation Aérienne (ICNA)

Ils assurent la sécurité et la régulation du trafic aérien ainsi que le suivi de chaque avion. Leur action concerne l'ensemble du trafic international et domestique de la Nouvelle-Calédonie. Ce métier exige un sens aigu des responsabilités, un excellent niveau d'anglais et une aptitude médicale.

■ Ingénieur Électronicien des Systèmes de la Sécurité Aérienne (IESSA)

Ils sont chargés d'assurer l'installation, la maintenance et le développement des équipements qui participent à la sécurité du transport aérien : systèmes d'atterrissage automatique, informatiques, de télécommunication, etc.

LA DAC-NC RECRUTE !

Pour satisfaire les besoins en matière de contrôle, de sécurité et de régularité du transport aérien, la direction de l'Aviation civile prévoit le recrutement d'une quarantaine d'ingénieurs (ICNA - IESSA - IEEAC) sur la période 2018 - 2030 pour satisfaire les besoins au niveau local.

Les recrutements se font par voie de concours administratifs et ouvrent à la fonction publique de Nouvelle-Calédonie ou à la fonction publique d'État.

Les formations sont dispensées à l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) située à Toulouse.

CONTACT

Si ces métiers vous intéressent, contactez le **bureau formation-concours** au : 265 200
email : dac-nc-sa-formation@aviation-civile.gouv.fr



Licence MATHÉMATIQUES

Descriptif de la formation

Le parcours Mathématiques est une licence classique de mathématiques. L'objectif de ce parcours est d'assurer une formation solide, aussi complète que possible et progressive en mathématiques générales. Elle ressemble à toutes les licences de Mathématiques de France métropolitaine.

En plus de la majeure « Mathématiques » elle offre le choix entre deux mineures : Informatique ou Sciences Physiques.

Secteur d'activités ou emplois visés

Cette licence n'est pas une formation destinée à donner un accès direct au marché du travail. Néanmoins, le titulaire de ce diplôme pourra se présenter à certains concours de la fonction publique ou accéder à tous les postes qui nécessitent un bac +3 (banques, mines, laboratoires, etc.).

Après une poursuite d'études en Master, ou dans une école spécifique, il/elle pourra exercer les emplois suivants :

- Enseignant (après un concours)
- Enseignant-chercheur (après une thèse et un concours)
- Mathématicien/Chercheur en mathématiques (après une thèse)
- Analyste financier, responsable financier, actuaire.
- Prévisionniste, statisticien
- Ingénieur (différents domaines)

Connaissances acquises à l'issue de la formation

Le titulaire de ce diplôme a acquis des connaissances de base et fondamentales en mathématiques : il maîtrise les principes fondamentaux de l'algèbre, de l'analyse, des probabilités et de la géométrie.

Compétences ou capacités évaluées

- Maîtrise des techniques courantes en Mathématiques pures et appliquées dans le but d'un approfondissement ultérieur ou de les appliquer dans une situation professionnelle.
- Construire et rédiger une démonstration mathématique rigoureuse.
- Modéliser mathématiquement un problème concret.
- Exploiter des logiciels de calcul (scientifique ou symbolique : statistiques, probabilités, critères de validité de tests, évaluation des risques).
- Faire des simulations, présenter des résultats.
- Manipuler quelques modèles mathématiques intervenant dans d'autres disciplines.
- Maîtriser au moins une langue étrangère.
- Avoir des connaissances dans une autre discipline scientifique (Informatique ou Physique).

Exemples d'enseignements

- Algèbre linéaire
- Théorie des ensembles
- Analyse complexe

Poursuite d'études

- Master recherche.
- Master pro (ingénierie)
- Master MEEF pour passer les concours d'enseignants (CAPES, Agrégation)
- Ils pourront également intégrer certaines écoles d'ingénieurs ou Actuariat/domaine de la finance sur dossier ou concours
- Passer tous les concours qui nécessitent un Bac+3

Licence

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Descriptif de la formation

La licence Sciences de la vie et de la Terre associe les différentes disciplines de la biologie, de la biochimie complétée par les enseignements en écologie, géologie et d'autres disciplines scientifiques : mathématiques, physique, chimie, informatique qui interviennent dans les applications du domaine.

Tout au long du parcours, cette licence offre, à chaque niveau, un enseignement spécifique en anglais qui pourra être complété par des activités individuelles au centre de ressources en langues de l'UNC. Un enseignement en statistiques est dispensé pour compléter les besoins des étudiants, notamment pour leur poursuite en master. Les outils numériques sont renforcés pour répondre aux besoins en techniques de traitement des données et de l'information.

Par ailleurs une part importante de l'enseignement de cette licence (près de 60 %) est dispensée sous forme de travaux pratiques (TP) et travaux dirigés (TD). Les TP sont notamment axés sur des cas concrets étudiés dans les laboratoires de recherche de l'UNC. Cette méthode de travail permet à l'étudiant de s'approprier, de manière progressive, le monde de la recherche tant fondamentale qu'appliquée.

Exemples d'enseignements

- Biologie cellulaire
- Écologie
- Géologie endogène

Prérequis nécessaires

À l'issue de la formation, le titulaire de la licence est capable de :

- proposer une méthode de travail quant à une problématique donnée ;
- analyser et traiter des données simples ;
- rédiger un rapport de travail, une synthèse bibliographique ;
- maîtriser les savoir de base en biologie, géologie et écologie ;
- utiliser des outils d'analyses ;
- travailler en équipe ;
- utiliser les ressources bibliographiques en langue anglaise.

Compétences ou capacités évaluées

Les capacités rédactionnelles et d'analyse de chaque enseignement dispensé sont évaluées en cours de semestre sous forme de contrôles continus et d'examen terminaux.

Secteur d'activités ou emplois visés

Les titulaires de cette licence peuvent poursuivre en master pour occuper des emplois dans le domaine de la recherche au sein des organismes publics ou privés. Un autre objectif est d'intégrer une école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) afin de préparer les concours de l'enseignement du second degré ou la préparation du concours de recrutement des professeurs des écoles.

Poursuite d'études

Cette licence permet à l'étudiant diplômé la possibilité de poursuivre ses études en :

- master dans les domaines des sciences de la vie et environnement
- master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dispensé dans une école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)
- école d'ingénieurs

Des possibilités sont envisageables dans les masters du domaine de la santé

Licence **PHYSIQUE, CHIMIE**



Descriptif de la formation

La licence Physique, chimie est composée d'un parcours unique. De par sa nature bidisciplinaire, la licence possède un volume important d'enseignements fondamentaux et pratiques dans les deux disciplines majeures. Les étudiants peuvent à l'issue de leur licence s'orienter sans difficulté vers une poursuite d'études dans l'une ou l'autre des deux disciplines. L'architecture de la formation présente également de nombreux enseignements complémentaires en début de cursus de manière à rendre possible une réorientation vers la licence Mathématiques. Après la seconde année, à l'UNC, il est proposé aux étudiants :

- de continuer en licence Physique, chimie (destinée aux étudiants souhaitant poursuivre des études) ;
- d'intégrer la licence professionnelle Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité (destinée aux étudiants désirant rentrer dans la vie active).

Secteur d'activités ou emplois visés

L'ensemble des compétences acquises permet une embauche à un niveau bac +3 dans les métiers suivants :

- ingénieur d'études dans le domaine des sciences physiques dans la fonction publique ;
- assistant-ingénieur ou technicien en chimie industrielle (développement de procédés et production), en chimie appliquée (chimie physique et chimie de synthèse), en chimie analytique dans les entreprises technologiques et industrielles ;
- encadrant de niveau intermédiaire ou assistant-ingénieur dans l'agroalimentaire, l'énergie, la santé, le médicament et la pharmacie, les cosmétiques, la gestion des déchets, la protection de l'environnement ;
- encadrant de niveau intermédiaire dans les domaines de la veille technologique, de l'information scientifique et technique et du technico-commercial.

Exemples d'enseignements

- Physique
- Thermochimie
- Mécanique des fluides

Connaissances acquises à l'issue de la formation

Outre la maîtrise des concepts théoriques fondamentaux, l'étudiant sera capable, à l'issue de ce cursus, d'analyser et d'interpréter des données expérimentales, d'utiliser les appareils et les techniques de mesure usuels et de connaître les règles en matière d'hygiène et sécurité grâce aux nombreux travaux pratiques suivis au cours de la formation.

Compétences ou capacités évaluées

Au cours de cette formation, sera évaluée la capacité à :

- maîtriser des concepts théoriques fondamentaux de la chimie et de la physique ;
- résoudre des problèmes dans les différents domaines de la chimie (organique, inorganique), de la physico-chimie et de la physique ;
- utiliser des appareils et les techniques de mesure usuels ;
- analyser et interpréter des données expérimentales.

Poursuite d'études

L'acquisition d'une double compétence permet aux titulaires de la licence de se présenter en master ou dans des écoles d'ingénieurs ayant pour dominante l'une ou l'autre de ces deux disciplines. L'obtention de cette licence permet également de préparer les concours de l'enseignement du premier degré (professorat des écoles) et du second degré (après un master dédié aux métiers de l'enseignement en physique et chimie).

Première année

COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ

////

Descriptif de la formation

- La première année commune aux études de santé (PACES) est dispensée dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Pierre et Marie Curie (UMPC) à Paris. Elle permet la préparation et le passage de 4 concours médicaux (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique) et un concours paramédical (masso-kinésithérapie).
- La PACES propose un dispositif d'aide à la réussite unique au niveau national, à savoir un semestre préparatoire de licence de sciences de la vie, spécifiquement conçu pour décortiquer les programmes de PACES (février à juin de l'année N). Par ailleurs, des « colles », séances d'entraînement au concours, sont assurées pour les étudiants.
- Les cours sont dispensés sous forme de cours filmés afin de suivre exactement les mêmes enseignements qu'à l'UPMC. Les séances d'enseignements dirigés ont lieu soit en présentiel à l'UNC, soit par visioconférences. La PACES comporte elle-même deux semestres (juin à octobre année N puis octobre année N à mars année N+1), à l'issue desquels les étudiants présentent les épreuves correspondant aux enseignements reçus pendant chaque semestre. En cas de succès à l'un des concours préparés, la poursuite d'études se fait obligatoirement à Paris ou en région parisienne, dans l'une des universités ou écoles partenaires.

Secteur d'activités ou emplois visés

Médecin, pharmacien, dentiste, sage-femme ou masseur-kinésithérapeute.



Connaissances acquises à l'issue de la formation

À l'issue de cette première année de PACES, des notions fondamentales seront acquises dans les disciplines ci-dessous :

- anatomie humaine ;
- biochimie structurale et métabolique ;
- chimie générale et organique ;
- structure de réactivité des molécules biologiques et des principales catégories de médicaments ;
- biologie cellulaire et moléculaire ;
- physique et biophysique ;
- physiologie ;
- biologie de la reproduction et du développement ;
- biostatistiques.

Compétences ou capacités

Capacité à comprendre et mémoriser des notions de base dans les disciplines enseignées.

Poursuite d'études

- En médecine :
faculté de médecine de l'Université Pierre et Marie Curie
- En odontologie :
faculté d'odontologie de Montrouge
- En pharmacie :
faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry
- En maïeutique :
école de sages-femmes de l'hôpital Saint-Antoine
- En masso-kinésithérapie :
école nationale de kinésithérapie et de rééducation (ENKRE), hôpitaux Saint-Maurice, école Dahnier de masso-kinésithérapie

Cycle universitaire

PRÉPARATOIRE AUX GRANDES ÉCOLES (CUPGE)

Descriptif de la formation

Cette formation exigeante s'adresse principalement aux étudiants très motivés titulaires d'un bac S et prêts à s'investir sérieusement.

Le cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE) est adossé aux licences du domaine des sciences, technologies, santé. Il propose une formation pluridisciplinaire renforcée dont le but est de préparer de bons étudiants de l'université à intégrer une école d'ingénieurs (sur concours ou sur dossier) ou à poursuivre des études longues à l'université.

Deux parcours sont proposés : le parcours CUPGE-MP renforcé en mathématiques et physique et le parcours CUPGE-PC renforcé en physique et chimie. Les étudiants suivent les cours magistraux des licences de mathématiques ou de physique-chimie, mais suivent des travaux dirigés spécifiques et des enseignements complémentaires spécifiques permettant de couvrir l'intégralité du programme des concours réservés aux étudiants universitaires.

Grâce au CUPGE, ils poursuivent leur cursus à l'ENS Ulm, Centrale Marseille, ENSIMAG, etc.



Objectif de la formation

Par la sélection des candidats et la taille des promotions (groupe de 20 étudiants maximum), le CUPGE est une formation spécifique et adaptée qui propose des enseignements renforcés en sciences, des préparations spécifiques aux épreuves écrites et orales des concours et un suivi personnalisé des étudiants.

Le parcours Polytech NC

Dans le cadre d'un partenariat avec l'école d'ingénieur Polytech Nice Sophia, les étudiants du CUPGE de l'UNC peuvent accéder aux études d'ingénieur Polytech. Jusqu'à 20 places sont ainsi disponibles à Polytech Nice Sophia pour les étudiants de deuxième année de CUPGE.

Poursuite d'études

Cette formation a pour principal objectif d'emmener les étudiants à intégrer une école d'ingénieurs généraliste métropolitaine : écoles du réseau Polytech et du réseau Centrale, écoles des Mines, INSA, ENSI, ENAC, etc. Elle permet également de poursuivre ses études en master, en direction des métiers de l'enseignement, de l'ingénierie ou de la recherche.

DEUST

GÉOSCIENCES APPLIQUÉES : MINES, EAU, ENVIRONNEMENT

Descriptif de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) est une formation professionnalisée courte (deux ans). L'objectif de ce DEUST est de former des techniciens supérieurs polyvalents opérationnels dès la fin de cette formation dans les différents domaines d'application de la géologie, de la prospection minière, de l'environnement minier et de la ressource en eau. Incidemment, les compétences acquises en topographie sont suffisantes pour permettre l'intégration dans une équipe de géomètres-topographes.

Le DEUST offre vingt places dont l'accès est soumis à une instruction sur dossier de candidature. La formation est proposée en 1^{re} année aux titulaires d'un baccalauréat scientifique. Une admission directe en 2^e année est possible pour les titulaires d'une licence Science de la vie et de la Terre, option géologie.

À l'issue de chacune des deux années, l'étudiant doit effectuer un stage en entreprise d'une durée minimale de 4 et 6 semaines respectivement.

Connaissances acquises à l'issue de la formation

- Les notions de géologie générale et appliquée ;
- les outils de chimie, physique et mathématiques inhérents aux différents secteurs d'activité professionnelle ;
- des connaissances approfondies en topographie et des notions de géotechnique ;
- des bases en système d'information géographique et GPS ;
- une très bonne connaissance des progiciels miniers et de topographie ;
- une base juridique lui permettant de connaître ses droits et ses devoirs dans les différents secteurs professionnels visés ;
- une bonne connaissance de l'environnement de la Nouvelle-Calédonie ;
- une connaissance approfondie du secteur minier du nickel ;
- les outils en hydrogéologie et hydrologie lui permettant de travailler en bureau d'études.

Compétences ou capacités

Le titulaire du DEUST doit être capable :

- d'appliquer différentes méthodes de prospection géologique et d'analyser les données acquises ;
- de mener des actions de prospection et d'exploitation sur mine ;
- d'effectuer des relevés topographiques et des essais de géotechnique ;
- d'assurer un contrôle de la qualité de l'exploitation minière ;
- de réaliser des mesures physiques et chimiques ;
- d'utiliser les progiciels miniers ou de topographie ;
- de mettre en place un suivi hydrogéologique et hydrologique des bassins versants et du domaine littoral ;
- d'appliquer les réglementations liées à la sécurité, à la protection de l'environnement et au droit du travail ;
- définir le cahier des charges d'une étude environnementale en secteur minier.

Exemples d'enseignements

- Topographie
- Prospection minière et techniques de sondage
- Géologie des ressources minérales

Secteur d'activités ou emplois visés

- Géologue prospecteur, géologue de carrière, de front de mine, technicien de suivi des sondages ;
- modélisateur de gisement ;
- technicien de suivi d'exploitation, agent de contrôle de qualité ;
- technicien supérieur de préparation des minerais et d'analyse en laboratoire minier ;
- technicien supérieur des services environnement des collectivités ou entreprises minières ;
- topographe ;
- technicien des services BTP des collectivités ;
- technicien de service géologique ;
- technicien de bureau d'études ;
- chef de mine (après expérience).



© Righettr

Poursuite d'études

- Licence professionnelle
- Licence Sciences de la vie et de la Terre
- Poursuite possible en master ou en écoles d'ingénieurs

Licence* **MÉTIERS DE L'INSTRUMENTATION, DE LA MESURE ET DU CONTRÔLE QUALITÉ**

professionnelle



* Formation sélective ////
soumise à capacité d'accueil.

Descriptif de la formation

Cette licence professionnelle se déroule en une année d'enseignement au cours de laquelle il est nécessaire d'acquérir 60 crédits (ECTS). Cette licence professionnelle, qui s'adresse aux étudiants qui souhaitent élargir leurs compétences et leurs connaissances pour une recherche d'emploi dans les secteurs d'activités liés à la mesure ou le génie de procédé, suivront :

Des enseignements communs appliqués :

les principes de base de la métrologie, l'utilisation des normes et du contrôle qualité, le génie de procédé (métallurgique, de production alimentaire et d'énergie), les principes de fonctionnement des instruments de mesure des paramètres physico-chimiques (analyse élémentaire par spectroscopie, diffraction de rayons X, microscopie électronique, fluorescence de rayon X), la sécurité industrielle, la gestion d'entreprise et le management des équipes.

Des enseignements fondamentaux concernant :

la structure de la matière, la métallurgie structurale les ressources minérales ou encore des rappels de base concernant le rayonnement électromagnétique,

Exemples d'enseignements

- Structure des matériaux
- Techniques d'analyses chimiques
- Contrôle qualité

Deux options possibles

Les connaissances générales pour le procédé et la mesure vont s'adresser aux titulaires de BTS ou DUT technologies (par exemple BTS électrotechnique, maintenance des systèmes, assistant technique d'ingénieur) qui souhaiteraient acquérir les connaissances de base en chimie et physique générale pour mieux appréhender les principes des procédés industriels ou de fonctionnement des équipements de mesures.

Les mesures physiques avancées vont s'adresser aux étudiants titulaires de 120 ECTS d'une licence physique chimie, d'une classe préparatoire ou d'un DUT ou BTS en mesures physiques ou chimie qui souhaiteraient s'orienter vers un

cursus appliqué en troisième année post bac. Cette option est constituée d'enseignements complémentaires en chimie-physique (techniques électrochimiques, corrosion, etc.).

Prérequis nécessaires

Niveau en mathématiques et physique générale de deuxième année de formation appliquée ou technologique. Les connaissances acquises à l'issue de la formation correspondront aux notions :

- de base en physique chimie ;
- en métrologie ;
- en normes de mesures et les méthodologies de leurs utilisations ;
- en techniques de mesure de paramètres physiques et chimiques ;
- en principes de procédés d'extraction métallurgique ou de production alimentaire et d'énergie.

Compétences ou capacités évaluées

Les titulaires de la licence professionnelle pourront :

- être en mesure de suivre et participer à la mise en place de protocoles

Secteur d'activités ou emplois visés

- Technicien de laboratoire en mesure physique et analyses chimiques (laboratoires au sein des entreprises métallurgiques, bureaux d'études dans des secteurs divers comme le suivi de l'environnement, le traitement des minerais ou le génie civil (pour les étudiants issus d'une formation bac +2 dans ce secteur)) ;
- opérateur de suivi et contrôle de procédé (métallurgie, production alimentaire et production d'énergie) ;
- agent de maintenance d'équipements de mesures et de dispositifs des procédés industriels (pour les étudiants issus d'un bac+2 dans ce domaine d'activité).

de mesures normalisées (ou non) en laboratoire ou sur un procédé industriel ;

- s'adapter rapidement à l'utilisation de techniques expérimentales permettant la caractérisation de
- la matière au sens large et des matériaux ;
- s'adapter aux différentes activités liées au suivi des procédés de transformation de la matière (principalement d'extraction métallurgique et de production alimentaire et d'énergie en NC) ;
- être en mesure d'encadrer une équipe ;
- être en mesure de produire des rapports et présentations de résultats.

Poursuite d'études

Bien que l'insertion professionnelle directe soit adaptée à l'issue de cette formation, la poursuite d'études est possible en master appliqué dans le domaine de l'instrumentation, des matériaux ou du génie de procédé ou vers une école d'ingénieurs dans les thématiques précitées.

Master **GESTION** //// DE L'ENVIRONNEMENT

CRESICA

Descriptif de la formation

La gestion de l'environnement et des problématiques environnementales est un enjeu majeur pour la Nouvelle-Calédonie, qui est à la fois un « hotspot » de la biodiversité mondiale et la 4^e réserve mondiale de nickel. L'exploitation de cette ressource naturelle et les conséquences environnementales associées, ainsi que la connaissance, la gestion, la conservation et la valorisation de la biodiversité exceptionnelle de la Nouvelle-Calédonie sont des axes prioritaires pour le pays.

C'est pourquoi les priorités de recherche de l'UNC et du CRESICA (Consortium de Recherche, d'Enseignement Supérieur et d'Innovation Calédonien) se sont orientées vers la gestion de la biodiversité et du nickel en tant que ressource naturelle exploitable et épuisable. Ce Master centré sur la gestion des ressources naturelles et des problématiques environnementales, s'inscrit donc pleinement à la fois dans les priorités de recherche du pays et dans les besoins en formation de cadres (ou chercheurs) compétents dans ces thématiques précises.



Secteur d'activités ou emplois visés

Cadre compétent pour exercer des métiers liés à l'environnement que ce soit dans des entreprises (minières, de restauration des milieux, d'études environnementales) ou dans des collectivités publiques (notamment provinces, gouvernement et communes).

Prérequis nécessaires

Être titulaire d'une licence scientifique, délivrée prioritairement par le département Sciences et techniques de l'UNC ou par une autre université (dans ce deuxième cas, sous réserve de validation d'études par une commission ad hoc).

Connaissances acquises à l'issue de la formation

Les compétences acquises permettront de gérer et d'appréhender, avec une approche intégrée et pluridisciplinaire, des problématiques générales de gestion de l'environnement

(conservation, restauration) et de suivi/contrôle des activités à impact environnemental, comme par exemple l'exploitation minière.

Compétences ou capacités évaluées

- Capacité à gérer des études de cas et de problèmes environnementaux de manière intégrée et pluridisciplinaire ;
- capacité à fournir des conseils d'aide à la décision sur des problématiques environnementales ;
- capacité à établir des plans et préconisation concernant la gestion des ressources naturelles, des écosystèmes et des impacts de leurs exploitations.



Exemples d'enseignements

- Analyse et traitement des données environnementales multivariées
- Droit de l'environnement
- Biodiversité

Poursuite d'études

Les titulaires du diplôme de master peuvent poursuivre leurs études en doctorat.

Master

MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES À LA GESTION DES ENTREPRISES ////

Descriptif de la formation

Le Master MIAGE prépare les diplômés à la maîtrise des enjeux stratégiques des entreprises numériques dans une approche multicompetences équilibrée entre Sciences et technologies de l'information, ingénierie des systèmes d'information et gestion des entreprises et des organisations. Ce diplôme est associé à une formation généraliste assortie d'approfondissements au cours de la dernière année (p.ex. Data Science, Big Data, Sécurité des SI).

La formation est complétée par des modules à distance, proposés par l'Université de Bordeaux et le consortium e-MIAGE, permettant de renforcer ses ressources pédagogiques et de proposer des modules sous forme d'options alternatives, pour individualiser les parcours des étudiants en fonction de leurs besoins et de leurs projets. La formation s'appuie ainsi sur une plateforme numérique favorisant le suivi individualisé de chaque étudiant tout comme les interactions entre enseignants et étudiants (outils synchrones et asynchrones, notamment par fils de discussion, mise à disposition de supports pédagogiques en ligne, système de dépôt de travaux).

Secteur d'activités ou emplois visés

Tous les types d'entreprises (grands groupes, PME, TPE, administrations et collectivités territoriales) et tous les secteurs professionnels sont concernés par les métiers visés et notamment :

- les industries de production de biens et de services ;
- les banques et les sociétés d'assurance ;
- les entreprises de distribution ;
- les entreprises de transport de personnes et de marchandises ;
- les agences et organismes de tourisme ;
- les organismes de santé et d'aide à la personne ;
- les ministères et les agences gouvernementales.

Quelques exemples d'emplois accessibles avec le master MIAGE :

- Ingénieur étude et développement en système d'information ;
- chef de projet maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage ;

- architecte et urbaniste de système d'information ;
- consultant et auditeur en système d'information ;
- ingénieur en décisionnel ;
- intégrateur d'applications ;
- administrateur de système d'information ;
- responsable sécurité des systèmes d'informations ;
- ingénieur Big Data ;
- chargé d'assurances ;
- consultant technique puis, à terme, directeur technique.

Exemples d'enseignements

- Sécurité des systèmes d'information
- Stratégie d'entreprise
- Gestion de bases de données

Prérequis nécessaires

Être titulaire d'une licence mention Informatique (parcours MIAGE ou informatique) ou d'un diplôme équivalent de niveau bac+3.

Possibilité également d'accéder à la formation par validation des acquis.

Connaissances acquises à l'issue de la formation

Le titulaire de ce diplôme est évalué sur ses capacités à identifier les rouages et le fonctionnement d'une entreprise (jeu de simulation d'entreprise) :

- être capable de faire une analyse stratégique (identité, segmentation, modèle de revenu, plan de développement) ;
- conduire des audits en milieu professionnels ;
- définir et utiliser un entrepôt de données pour l'aide à la décision ;
- utiliser les méthodes, normes et outils pour le management de la sécurité des systèmes d'information ;
- la sécurité et la performance du système d'information ;
- la sécurité et la stratégie de l'entreprise ;
- construire des référentiels et tableaux de bord ;
- gérer et analyser le risque ;
- maîtriser la conception et la programmation avancées, orientées objet (Java, Smalltalk, etc.) ;
- spécifier, vérifier et valider des systèmes d'information.

Poursuite d'études

Ce master a une visée professionnelle, mais il permet également de poursuivre en doctorat.

+++

Le mot

de la directrice

Yannick Lerrant
Maître de conférences
en physiologie animale



////

C'est à l'ESPE, école supérieure du professorat et de l'éducation que se préparent les concours de l'enseignement et que s'apprend progressivement le métier d'enseignant, lequel exige, comme chacun sait, un haut niveau de qualification et de formation professionnelle.

Souvent qualifié de « plus beau métier du monde », l'enseignement continue de susciter des vocations parmi les étudiant(e)s. Il est vrai que le métier offre une large diversité d'activités, de missions et de compétences, auprès d'un public qui lui aussi évolue et diffère selon son âge : écolier(e)s, collégien(ne)s, lycéen(ne)s, ou étudiant(e)s. Mieux vaut donc ne

pas choisir ce métier par défaut car il exige non seulement un bon niveau académique, mais aussi des compétences pédagogiques et des qualités humaines pour transmettre des savoirs.

Le cursus composé de 4 semestres, permet la validation d'un diplôme national de master : le master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) ouvert aux étudiant(e)s titulaires d'une licence. Les concours de recrutement sont organisés en fin de première année de master. La formation en alternance en deuxième année de master est rémunérée, en cas de réussite au concours.

Outre la formation initiale des futurs enseignant(e)s, l'ESPE de la Nouvelle-Calédonie est également impliquée dans la formation continue des enseignant(e)s, la formation des doctorant(e)s, la formation de formateurs (DUFA).

Enfin l'ESPE de la Nouvelle-Calédonie, par le biais du LIRE, laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation est un acteur majeur de la recherche en éducation. Ouverte sur la région Pacifique, l'ESPE de l'Université de la Nouvelle-Calédonie a su établir des partenariats de formation, d'expertise et de recherche au niveau régional comme international.

////

+5			
+4	Master	MEEF 1 ^{er} degré	MEEF 2 ^e degré
		Formation initiale	
+3		<ul style="list-style-type: none"> • Éducation physique et sportive • Espagnol • Histoire, géographie • Lettres modernes • Mathématiques • Physique-chimie 	
+2	Licence	DU « Enseigner dans le premier degré »	
+1			

Contacts

Bureaux de la scolarité
de la composante
☎ 290 540 - 290 560
✉ sp-master.espe@unc.nc

DU ENSEIGNER DANS LE PREMIER DEGRÉ

Descriptif de la formation

La durée de la formation est de 3 années (6 semestres).

La formation se caractérise par sa forte pluridisciplinarité, son haut niveau de professionnalisation (quatre stages de trois semaines d'observation et de pratique accompagnée en 1^{re} année et 2^e année) et par la prise en compte des objectifs du projet éducatif (enseignement moral et civique, enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak, développement des compétences nécessaires aux besoins éducatifs des élèves en difficulté ou en situation de handicap).

Par le choix d'options dès la 2^e année, il est envisagé la formation

d'instituteurs bilingues anglais ou "langues et culture kanak". Le DU est animé par une équipe pédagogique est plurielle composée d'enseignants-chercheurs, formateurs ESPE, ENEP, IFM-NC, conseillers pédagogiques, maîtres formateurs.

Le concours de recrutement des instituteurs placé en fin de 2^e année permet d'opter pour le statut d'instituteur et une insertion professionnelle rapide.

Ce DU sanctionne les études de 1^{er} cycle universitaire et conduit à la délivrance du grade de licence. Les formations de 2^e cycle universitaire (master) sont ainsi ouvertes aux titulaires de ce diplôme.

Secteur d'activités ou emplois visés

Enseignant en maternelle ou en école élémentaire.

Objectifs de la formation

Initier les néo-bacheliers à la culture pluridisciplinaire et aux compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant dans le premier degré, les préparer aux épreuves du concours de recrutement des instituteurs.

Diplôme d'université "enseigner dans le premier degré" de l'UNC reconnu de grade licence

Diplômante et professionnalisante, cette formation concerne les étudiants titulaires du baccalauréat qui souhaitent devenir enseignant en maternelle ou en école élémentaire.

Professeur DES ÉCOLES

Descriptif de la formation

Nouveauté de la rentrée 2020, le master professionnel métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), mention premier degré, se décline en 3 parcours, le parcours dit classique, le parcours bilingue anglais et le parcours langues kanak.

La formation des professeurs des écoles a pour spécificité la polyvalence et la transversalité des savoirs.

Elle met l'accent sur la didactique des disciplines, la connaissance des mécanismes d'apprentissage, la conduite de classe, les méthodes de différenciation pédagogique et d'accompagnement des élèves en difficulté et les méthodes d'évaluation dans la classe.

Le master permet l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur des écoles dans l'ensemble des champs disciplinaires : mathématiques, français, sciences expérimentales et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique, éducation physique et sportive, langues étrangères.

La formation à la recherche permet une initiation aux méthodologies de recherche en lien avec l'un de ces domaines ou autour d'une problématique transversale.

Secteur d'activités ou emplois visés

Professeur des écoles

Objectifs de la formation

- Former les étudiants à la culture pluridisciplinaire et aux compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de professeur des écoles ;
- les préparer aux épreuves du nouveau concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) ;
- les initier à l'analyse de situations professionnelles.

Master MEEF - 2^D DEGRÉ

Descriptif de la formation

Le master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), mention second degré se décline en 7 parcours disciplinaires (anglais, éducation physique et sportive, histoire et géographie, lettres modernes, mathématiques, physique et chimie, sciences de la vie et de la Terre) susceptibles d'être proposés. La formation est conçue de manière à garantir à l'étudiant d'acquies de solides connaissances dans chacun de ces domaines ainsi que les outils et les compétences nécessaires à la réussite du concours et à l'exercice du métier d'enseignant.

Les 2 années de master sont réparties en 4 semestres d'études post-licence.

La formation comprend

- des cours liés à la/aux discipline(s) du futur enseignant ;
- des enseignements orientés vers la pratique du métier, familiarisant avec la future vie en classe ;
- des stages dès la première année de master, jusqu'à une véritable alternance en deuxième année, avec un stage en responsabilité à mi-temps en collège ou lycée ;
- des cours partagés avec tous les autres futurs professionnels de l'éducation ;
- une spécialisation progressive, en fonction de son orientation.

Sont également au cœur du cursus MEEF :

- l'apprentissage par et au numérique ;
- le recours aux méthodes et outils innovants ;
- la recherche ;
- la rédaction d'un mémoire qui prend appui sur le stage de formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. Ce travail permet de construire des compétences qui seront utiles tout au long de la carrière.

Secteur d'activités ou emplois visés

Enseignants du second degré.



DU

FORMATEUR D'ADULTES

//// Diplôme proposé uniquement en formation continue



Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de faire acquérir aux participants les compétences pédagogiques nécessaires pour occuper un emploi de formateur dans un domaine général ou technique pour lequel ils possèdent des connaissances et une expérience professionnelle probante.

Compétences disciplinaires à acquérir

À l'issue de la formation, le titulaire du DUFA sera capable d'analyser, de concevoir, de réaliser et d'évaluer des actions de formation dans son domaine d'activité et d'accompagner les apprenants dans leurs parcours de formation.

Insertion professionnelle

Outre les débouchés de formateur de formateurs, d'animateurs ou d'intervenants, ce diplôme permet de prétendre aux emplois de consultants en ingénierie de formation au sein d'organismes privés ou publics.

FORMER NOS FUTURS ENSEIGNANTS



- ▶ Préparation aux concours de l'Éducation nationale
- ▶ Formation continue des enseignants
- ▶ Recherche en éducation

Unc
UNIVERSITÉ
de la
NOUVELLE-CALÉDONIE



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Nouvelle-Calédonie

UNE FORMATION UN DIPLÔME UN MÉTIER



- L'Institut universitaire de technologie :
- Des diplômes universitaires de technologie (bac +2)
 - Des licences professionnelles (bac +3)
 - Des formations en apprentissage (CFA universitaire)

Le mot

de la directrice

Catherine Ris
Professeure des universités
en économie



////

L'Institut universitaire de technologie (IUT) est une composante interne de l'université dont l'originalité tient à l'approche professionnalisante et à la relation étroite avec les acteurs socio-économiques.

Universitaires et chargés de cours issus des milieux professionnels y dispensent, en formation initiale, continue et en alternance, un enseignement supérieur destiné à préparer aux fonctions d'encadrement technique et professionnel dans les secteurs de la production, de la recherche appliquée et des services.

Les formations de l'IUT, destinées principalement à l'insertion professionnelle, préparent aux DUT (Diplômes Universitaires de Technologie) et aux

Licences professionnelles. Le DUT constitue un socle de connaissances et de compétences reconnu comme une valeur sûre par les milieux professionnels. Un référentiel de formation défini nationalement, coconstruit avec les acteurs de la profession est actualisé régulièrement en fonction des besoins du marché de l'emploi.

L'IUT de la Nouvelle-Calédonie a été créé en 2015. Il compte aujourd'hui deux départements de formation : Gestion des entreprises et des administrations (GEA) et Métiers du multimédia et de l'Internet (MMI). Ici comme ailleurs, les choix pédagogiques sont clairement énoncés : un suivi régulier, un travail en petit groupe, le contrôle continu, un équipement de haut niveau, des stages

en entreprise et des projets concrets d'entreprises.

Offrant un avantage concurrentiel pour une insertion rapide sur le marché de l'emploi, les licences professionnelles sont proposées en alternance. Elles permettent ainsi de suivre une formation qualifiante alliant des périodes de cours théoriques et de travail rémunéré en entreprise à travers un contrat.

Choisir un IUT, c'est entreprendre un parcours de formation sécurisé et individualisé conçu pour l'épanouissement personnel et la réussite professionnelle.

Tous mes vœux de réussite accompagnent vos projets d'études au sein de notre IUT !

+2	Licence pro	Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable*	Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion*	Commerce et distribution*	Métiers de l'informatique - applications web*	Métiers de la communication - chargé de communication parcours communication et arts numériques *
+1	DUT	Gestion des entreprises et des administrations (GEA)*		Métiers du multimédia et de l'Internet (MMI)*		
BAC						



* Formation sélective soumise à capacité d'accueil.

Contacts

Secrétariat pédagogique et de scolarité
 ☎ 290 600 ✉ sp-iut@unc.nc

Accueil des étudiants du lundi au vendredi :
 7h30 - 12h / 13h15 - 17h
 (16h le vendredi)

DUT (diplôme universitaire de technologie)

GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS OPTION GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Descriptif de la formation

Le DUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA) forme, en 2 ans, des gestionnaires polyvalents, capables d'adaptation, d'initiative et d'autonomie. La formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion des entreprises et des organisations tout en développant une culture générale et économique (droit, psychologie sociale, économie, langues vivantes, communication).

Le titulaire du DUT Gestion des entreprises et des administrations est responsable de la gestion et de l'organisation quotidienne d'une entreprise ou d'une administration au niveau juridique, commercial et des ressources humaines. Il est particulièrement opérationnel en gestion, finance et comptabilité. Il est chargé de mettre en place des systèmes d'information et réparer les éventuels dysfonctionnements de l'organisation. La formation aux méthodes d'analyse et de synthèse et la compréhension de l'environnement professionnel facilitent leurs capacités d'évolution.

Le DUT GEA est une formation qui se déroule en 2 ans soit 4 semestres d'enseignement. Le DUT GEA propose un enseignement fondamental en gestion durant les deux premiers semestres, puis un choix d'options pour les semestres 3 et 4 permettant de se spécialiser. 20 % du volume horaire de la formation est adapté aux spécificités économiques, juridiques et fiscales de la Nouvelle-Calédonie.

Prérequis nécessaires

Le DUT GEA est ouvert aux titulaires du baccalauréat (ou diplôme/titre équivalent) : baccalauréats technologiques et généraux. La sélection des candidats tient compte du profil de l'étudiant, de sa motivation, de son projet professionnel.

Connaissances acquises à l'issue de la formation

L'acquisition des connaissances se fait par :

- des cours magistraux, des enseignements en groupes, des travaux dirigés (28 étudiants) et des travaux pratiques (14 étudiants) ;
- des études de cas et jeux de simulation de pilotage de l'entreprise ;
- des mises en situations professionnelles (stages et projets tuteurés).

Compétences ou capacités évaluées

Durant leurs deux années de DUT, les étudiants apprennent à :

- comprendre et gérer les organisations : appréhender l'environnement économique et juridique des organisations, appréhender l'entreprise et son organisation, appréhender la gestion des ressources humaines ;
- maîtriser et utiliser les outils de gestion : maîtriser les techniques comptables et fiscales, mesurer et analyser les performances financières, formaliser et piloter les activités, élaborer et suivre des outils d'aide à la décision dans le domaine économique et financier.
- communiquer et se situer dans les organisations : maîtriser les outils de la communication interne et externe, s'exprimer en langues étrangères, bâtir un projet ;
- construire son parcours personnel professionnel ;
- réaliser des stages (12 semaines sur deux ans) et des projets tuteurés.

Secteur d'activités ou emplois visés

Les diplômés sont capables d'assumer des fonctions de responsabilité dans les entreprises des secteurs privé et public, dans les administrations, dans les organismes financiers, les collectivités ou les associations.

Les titulaires du DUT GEA peuvent exercer le métier de :

- assistant(e) dans une direction financière (comptable, contrôle de gestion, etc.) ;
- collaborateur(trice) de cabinet d'expertise comptable ;
- assistant(e) paie.

Poursuite d'études

Si vous désirez poursuivre vos études, plusieurs pistes sont possibles :

- licences professionnelles en un an (finance-comptabilité, management des PME/PMI, gestion des ressources humaines, etc.)
- 3^e année de licence générale à l'université puis un Master en gestion
- écoles de commerce
- préparation au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG, bac+3) et au diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG, bac+5)

DUT (diplôme universitaire de technologie)

MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET IIII

Descriptif de la formation

Le DUT Métiers du multimédia et de l'internet (MMI) propose un enseignement sur 4 semestres. Les enseignements se répartissent en 3 domaines :

- la communication, la culture et la connaissance de l'environnement socio-économique ;
- la publication de contenus et le travail artistique ;
- l'informatique.

L'acquisition des connaissances se fait par :

- des cours magistraux et travaux dirigés (30 étudiants) et des travaux pratiques (15 étudiants) ;
- des projets tuteurés aux semestres 2, 3 et 4 ;
- des stages en fin des 2 années de formation.

Aux côtés des enseignants universitaires, les acteurs locaux du domaine du numérique participent aux enseignements, accueillent les étudiants en stage et permettent ainsi une bonne insertion des diplômés dans les secteurs du développement web et de la communication.

Prérequis nécessaires

Le DUT MMI est ouvert aux titulaires du baccalauréat (ou diplôme/titre équivalent) : baccalauréats technologiques (STMG, STI2D ou STD2A) et des baccalauréats généraux (L et ES en particulier). La sélection des candidats tient compte du profil de l'étudiant, de sa motivation, de son projet professionnel. Lors de son dépôt de dossier en vue de son admission, le candidat est invité à indiquer ses réalisations personnelles, en donnant les liens vers ses productions numériques (site web, vidéo, dessin, affiche, etc.).

Secteur d'activités ou emplois visés

Les diplômés s'insèrent dans les secteurs du développement web et de la communication : agences de création de sites, services communication d'entreprises ou de collectivités locales, agences de commerce électronique ou de production audiovisuelle. Par exemple :

- animateur(trice) 2D et 3D ;
- chargé(e) de référencement web ;
- concepteur(trice) multimédia ;

- développeur(euse) d'applications mobiles ;
- gestionnaire de communautés (community manager) ;
- intégrateur(trice) web ;
- vendeur(euse) en micro-informatique et multimédia ;
- webdesigner ;
- webmaster.

Compétences ou capacités évaluées

Le titulaire du DUT MMI est un professionnel de la conception et de la réalisation de produits et de services multimédias. Il est un interlocuteur interne ou externe (vis-à-vis d'un prestataire de service) dans la stratégie de communication et de commercialisation de l'organisation (entreprise, administration, association, collectivité, etc.). Son intervention se situe à plusieurs niveaux dans la conception, la réalisation et le déploiement de produits ou services multimédia :

- il définit le cahier des charges fonctionnel et les spécifications techniques, en relation avec les clients ou les usagers, en appliquant les normes juridiques en vigueur ;
- il élabore les modalités et les conditions de mise en œuvre d'objectifs stratégiques (marketing, communicationnels et techniques, etc.) auxquels doit répondre cette réalisation ;
- il conçoit l'architecture, l'ergonomie et met au point des supports multimédias (travaux imprimés, internet, etc.) ;

• il développe des sites web et des applications, réalise et gère des bases de données, des réseaux informatiques ou des services sur réseaux, et en assure la maintenance et la sécurité ;

• il conçoit des chartes et supports graphiques, conçoit le design de sites web y compris de manière dynamique et participe à la réalisation de documents audiovisuels et à leur intégration.

• communication, culture et connaissance de l'environnement socio-économique ;

• culture technologique et développement multimédia ;

• le travail de groupe en 3 projets tuteurés sur des sujets fournis par les enseignants tuteurs ou par une entreprise, une collectivité locale ou une association ;

• les capacités professionnelles par la réalisation de 2 stages (4 semaines au minimum en fin de 1^{re} année et 9 semaines au minimum en fin de 2^e année).

Poursuite d'études

Une poursuite d'études est également possible en :

- licence professionnelle : activités et techniques de communication spécialisée en création web, services et produits multimédia, mais aussi orientée commerce électronique, e-business ou web marketing
- licence arts plastiques, information-communication ou informatique
- école spécialisée en communication visuelle, animation ou création multimédia
- école d'ingénieur spécialisée en informatique, réseaux, ou multimédia
- école de commerce

Licence* MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA GESTION : RÉVISION COMPTABLE

professionnelle



* Formation sélective soumise à capacité d'accueil. / / / /

Descriptif de la formation

La licence professionnelle Révision comptable propose une formation spécialisée en comptabilité et audit qui répond aux besoins des professionnels avec des enseignements adaptés au contexte calédonien et des équivalences DCG (diplôme de comptabilité et de gestion). Cette formation se déroule sur 1 an. Accessible en formation initiale ou continue, elle repose sur l'alternance entre cours à l'université et périodes en entreprise. Si le contrat unique d'alternance est la voie privilégiée, la convention de formation professionnelle continue peut être envisagée.

Quelques exemples d'enseignements fondamentaux

PROGRAMME Révision comptable	Équivalence DCG
UE 0 : Remise à niveau	
UE 1 : Comptabilité approfondie	DCG 10
UE 2 : Fiscalité et gestion sociale	
UE 3 : Introduction à la révision comptable	
UE 4 : Méthodes de révision comptable	
UE 5 : Anglais appliqué aux affaires	DCG 12
UE 6 : Projet tuteuré	
UE 7 : Intégration en milieu professionnel	DCG 13

Prérequis nécessaires

Cette formation est accessible aux titulaires d'un bac+2 dans le domaine de la gestion, ayant permis de valider 120 crédits ECTS.

- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations
- BTS Comptabilité et Gestion
- L2 en Économie et Gestion

Compétences ou capacités évaluées

À l'issue de sa formation, le titulaire de la licence est capable de :

- contrôler la comptabilisation des opérations courantes de l'entreprise jusqu'aux travaux d'inventaire et des documents de synthèse ;
- caractériser les situations juridiques courantes relatives aux personnes, biens et entreprises, connaître la fiscalité

des entreprises et des particuliers ;

- identifier les éléments du système d'information d'une organisation ;
- repérer l'importance de la vérification en comptabilité ;
- comprendre le cadre juridique et normatif lié à l'information financière ;
- comprendre l'environnement de l'entreprise, organiser les dossiers de révision : recenser les éléments constitutifs d'un dossier de révision et les structurer ;
- analyser l'environnement interne et externe de l'entreprise, identifier les risques, recenser et mettre en œuvre les tests de révision comptable à effectuer, mettre en œuvre les principes de l'audit comptable et financier : repérer les anomalies et les risques, effectuer des raisonnements par exception ;
- utiliser les seuils de signification déclencheurs de contrôle, évaluer les

Secteur d'activités ou emplois visés

Le détenteur de la licence Révision comptable exercera notamment ses fonctions :

- dans un cabinet d'expertise comptable, afin d'assurer des missions de révision contractuelle ;
- dans un cabinet de commissariat aux comptes, afin d'assurer des missions d'audit financier ;
- dans une PME, afin d'assurer la direction du service comptable éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable ;
- dans une grande entreprise/ institution, afin d'intégrer le service comptable et financier.

risques de non-détection d'anomalie ;

- repérer les cycles économiques au sein d'une organisation, connaître et maîtriser pour certains cycles les procédures de révision de compte et les tests à effectuer.

Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour finalité une insertion professionnelle directe à l'issue de l'obtention du diplôme, cependant la poursuite d'études peut être envisagée dans des masters du même domaine, dans le cursus de l'expertise comptable. Pour tous les licenciés, une poursuite d'étude en master peut être envisagée en métropole ou à l'étranger.

Licence* MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA GESTION : CONTRÔLE DE GESTION

professionnelle



* Formation sélective soumise à capacité d'accueil. IIII

Descriptif de la formation

La licence professionnelle Contrôle de gestion propose une formation spécialisée en gestion des systèmes d'information et de gestion qui répond aux besoins de développement et de structuration des entreprises calédoniennes, avec des enseignements adaptés au contexte calédonien et des équivalences DCG (diplôme de comptabilité et de gestion). Cette formation se déroule sur 1 an. Accessible en formation initiale ou continue, elle repose sur l'alternance entre cours à l'université et périodes en entreprise. Si le contrat unique d'alternance est la voie privilégiée, la convention de formation professionnelle continue peut être envisagée.

Secteur d'activités ou emplois visés

Le détenteur de la licence Contrôle de gestion exercera notamment ses fonctions :

- dans une entreprise ou organisation publique, afin d'assurer la production et l'interprétation d'informations de gestion ;
- dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur administratif et financier ou le directeur en charge du contrôle de gestion ;
- dans un cabinet, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME qu'il faut conseiller pour mettre en place un système de contrôle de gestion ou pour aider à son exploitation.

Quelques exemples d'enseignements fondamentaux

PROGRAMME Révision comptable	Équivalence DCG
UE 0 : Remise à niveau	
UE 1 : Contrôle de gestion	DCG 11
UE 2 : Système d'information de gestion	DCG 8
UE 3 : Introduction à la comptabilité	DCG 9
UE 4 : Anglais appliqué aux affaires	DCG 12
UE 5 : Projet tuteuré	
UE 6 : Intégration en milieu professionnel	DCG 13

Prérequis nécessaires

Cette formation est accessible aux titulaires d'un bac+2 dans le domaine de la gestion, ayant permis de valider 120 crédits ECTS.

- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations
- BTS Comptabilité et Gestion
- BTS Assistant de gestion PME-PMI
- L2 en Économie et Gestion

Compétences ou capacités évaluées

À l'issue de sa formation, le titulaire de la licence est capable de :

- identifier les tâches du service de contrôle de gestion et les documents produits par le contrôleur de gestion. Intégrer les caractéristiques de l'organisation comme les objectifs et missions, la taille, la structure, le marché

et la technologie pour le fonctionnement du contrôle de gestion ;

- produire et, le cas échéant, adapter un système de calcul des coûts aux évolutions du contexte et aux objectifs de l'organisation. Utiliser un progiciel de comptabilité et de gestion ;
- traiter des données statistiques et des probabilités ;
- calculer, justifier et hiérarchiser des indicateurs de performance ;
- utiliser différentes méthodes de calcul des coûts pour différents types de décisions. Le cas échéant, faire des propositions d'adaptation pour répondre à un nouveau problème de gestion ;
- utiliser un découpage en centres de responsabilité à des fins budgétaires. Exploiter des indicateurs de gestion au sein d'un centre de responsabilité. Évaluer l'opportunité et la pertinence, dans des cas simples, d'un système de régulation par les prix de cession interne ;

- réaliser un budget pour une unité de gestion ; des travaux de consolidation budgétaire ; des travaux de contrôle budgétaire ;
- exploiter les résultats de la procédure budgétaire en fin d'année ;
- le cas échéant, faire des propositions d'adaptation des procédures de consolidation et de contrôle budgétaire ;
- calculer des indicateurs dans le cadre d'un tableau de bord préexistant. Le cas échéant, proposer des améliorations.

Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour finalité une insertion professionnelle directe à l'issue de l'obtention du diplôme, cependant la poursuite d'études peut être envisagée dans des masters du même domaine, dans le cursus de l'expertise comptable.



LE CONGRÈS LE SAVIEZ-VOUS ?

Le congrès joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de la Nouvelle-Calédonie.

1

➤ **Exprime** le point de vue des Calédoniens des trois provinces

2

➤ **Examine et vote** les lois du pays, les délibérations et les budgets de la Nouvelle-Calédonie

3


➤ **Élit et contrôle** le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

 **WWW.CONGRES.NC**

 DÉBATS EN DIRECT SUR LA WEB TV

 CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

1, Boulevard Vauban - BP P3
98851 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie
Tél. : (687) 27 09 43 - Mail : sg@congres.nc

Appel local  **GRATUIT** 05 20 14



CONGRÈS
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Licence*

COMMERCE ET DISTRIBUTION

* Formation sélective soumise à capacité d'accueil. IIIII



professionnelle

Descriptif de la formation

L'objectif de la licence professionnelle Commerce et distribution est de former aux métiers de l'encadrement en magasin de petite, moyenne et grande surface : organisation, gestion, théâtralisation, vente d'un univers de produits, management d'une équipe de vente. À l'issue de la licence professionnelle Commerce et distribution, le diplômé dispose de compétences en gestion des personnes et des flux financiers, matériels et informationnels ainsi qu'en négociation et vente.

Cette formation se déroule sur 1 an. Accessible en formation initiale ou continue, elle repose sur l'alternance entre semaines de cours à l'université en présentiel et semaines en entreprise. Si le contrat unique d'alternance est la voie privilégiée, la convention de formation professionnelle continue peut être envisagée.



Secteur d'activités ou emplois visés

Secteurs d'activités :

- Distribution (grandes, moyennes et petites surfaces, magasin de détail) ;
- Vente (management d'équipes) ;
- Logistique (centrale d'achat, plateforme logistique) ;
- Évolutions possibles vers les achats, le marketing ou le contrôle de gestion.

Types d'emplois accessibles :

- Manager de rayon ;
- Responsable de points de vente ;
- Chef de secteur ;
- Responsable d'univers marchands ;
- Manager d'équipes de vente ;
- Responsable entrepôt logistique ou univers logistique distribution.

Prérequis nécessaires

D'un niveau II (Bac +3), la formation est accessible en formation initiale ou continue. Elle s'adresse :

- aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 ou de 120 ECTS : DUT Tertiaire (GEA, techniques de commercialisation, etc.), AES, BTS Tertiaire (management des unités commerciales, assistant de gestion PME-PMI, assistant manager, négociation relation client, etc.), étudiants en licence Économie et gestion ;
- aux salariés et demandeurs d'emploi titulaires d'un Bac+2 ou de 120 ECTS ou ayant acquis une expérience professionnelle significative après décision d'une commission de validation d'acquis.

Compétences ou capacités évaluées

Les diplômés disposeront de compétences dans les domaines de la gestion, du commerce et dans le domaine managérial :

- définir des objectifs de vente ;
- gérer et animer un rayon ;
- gérer et animer des équipes ;
- analyser les ventes et suivre les performances d'un rayon ou d'une unité commerciale ;
- optimiser les performances du rayon en identifiant les leviers de la rentabilité ;
- maîtriser l'approvisionnement et négocier les achats ;
- superviser la gestion des stocks (réception, contrôle, délai de rotation).

Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour finalité une insertion professionnelle directe à l'issue de l'obtention du diplôme, cependant la poursuite d'études peut être envisagée dans des masters du même domaine.

Licence* MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE - APPLICATIONS WEB



professionnelle

* Formation sélective soumise à capacité d'accueil.
Nouveauté : ouverture en février 2020

Descriptif de la formation

La licence professionnelle Métiers de l'informatique - applications web a pour objectif de former des professionnels autonomes dans le développement d'applications pour le web ou la téléphonie mobile, capables de mener à bien des projets de développement informatique, de leur conception à leur réalisation en respectant des critères modernes de mise en œuvre.

La convention de formation professionnelle continue peut être envisagée.

Secteur d'activités ou emplois visés

- Développeur(euse) web front end/ back end/full stack
- Développeur(euse) rapide mobile
- Co-direction de projet de développement web
- Webmaster
- Développeur(euse) multimédia

Compétences ou capacités évaluées

- Maîtrise des outils professionnels de développement pour le web (HTML 5/CSS 3, IDE, SQL, Langage objet, web services, twig, angular, nodeJS, TypeScript)
- Gestion d'un projet de développement pour le web
 - Connaissance de l'environnement du développement web (réseau, système, sécurité, droit, référencement, communication)
 - Maîtrise d'outils de développement rapide pour le mobile (Cordova, PhoneGAP, Symfony)
 - Connaissance et usage des outils particuliers (visualisation 360, données géolocalisées).

Prérequis nécessaires

Cette licence s'adresse aux étudiants titulaires d'un :

- Diplôme universitaire de technologie Métiers du multimédia et de l'Internet (DUT MMI)
- Brevet de technicien supérieur Services informatiques aux organisations (BTS SIO)
- Brevet de technicien supérieur Assistance technique d'ingénieur (BTS ATI)
- Brevet de technicien supérieur Systèmes numériques (BTS SN)

Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour finalité une insertion professionnelle directe à l'issue de l'obtention du diplôme, cependant la poursuite d'études peut être envisagée dans des masters du même domaine.



Licence*



professionnelle

**MÉTIERS DE LA COMMUNICATION
CHARGÉ DE COMMUNICATION PARCOURS
COMMUNICATION ET ARTS NUMÉRIQUES**

* Nouveauté : ouverture en février 2020 IIII

Descriptif de la formation

La licence professionnelle Métiers de la communication - chargé de communication parcours communication et arts numériques a pour objectif de former des professionnels autonomes de la communication, capables de mener à bien des projets de communication, de leur conception à leur réalisation et d'intégrer une plus-value esthétique et artistique aux supports et contenus diffusés.

La convention de formation professionnelle continue peut être envisagée.

Secteur d'activités ou emplois visés

- Chargé de communication interne ou externe
- Chargé de communication digitale
- Responsable de communication événementielle
- Rédacteur web
- Community manager avec création artistique

Compétences ou capacités évaluées

Maîtrise des outils et supports professionnels de communication, traditionnels et numériques

- Définition et mise en place d'une stratégie de communication pour une organisation à l'écoute d'attentes locales
- Maîtrise de la création artistique au service de la communication
- Compétences rédactionnelles et éditoriales (communication professionnelle, conception, élaboration et évaluation de supports imprimés ou numériques)



Prérequis nécessaires

Cette licence s'adresse aux étudiants titulaires d'un :

- Diplôme universitaire de technologie Métiers du multimédia et de l'Internet (DUT MMI)
- Brevet de technicien supérieur Communication (BTS Communication)
- Brevet de technicien supérieur Tourisme (BTS Tourisme)
- Licence 2 Littéraire (L2 Littéraire)

Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour finalité une insertion professionnelle directe à l'issue de l'obtention du diplôme, cependant la poursuite d'études peut être envisagée dans des masters du même domaine.

L'alternance,

UNE AUTRE FAÇON D'ÉTUDIER...



L'alternance, de quoi s'agit-il ?

L'alternance permet de combiner enseignements adaptés aux besoins des entreprises et expériences professionnelles. À la fois étudiant et salarié, l'alternant dispose d'un excellent moyen d'acquérir de solides compétences et de se constituer une expérience significative dans le monde du travail.

Avantages pour l'alternant

Choisir l'alternance à l'Université de la Nouvelle-Calédonie vous permettra :

- de suivre des cours en petits groupes de 15 à 25 étudiants de niveau Bac+3 ;
- d'obtenir une licence professionnelle (diplôme national) ;
- d'être rémunéré pendant vos études ;
- d'acquérir des compétences professionnelles, des connaissances techniques et des méthodes de travail à l'université ;
- d'acquérir une véritable expérience professionnelle, à valoriser lors de votre future recherche d'emploi ;
- d'être accompagné et encadré par une équipe pédagogique ;
- de bénéficier de la couverture sociale (Cafat, aide médicale, mutuelle, etc.).

Avantages pour l'entreprise

- Choisir un alternant pour un employeur lui permettra de bénéficier :
- d'un alternant formé aux besoins de l'entreprise, avec une période d'essai de 2 mois et une rémunération adaptée ;
- d'exonération des charges ;
- d'une prime d'aide au tutorat ;
- d'une formation gratuite des tuteurs.

L'alternance est désormais possible dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Le rôle du CFA SUP

À l'UNC, le centre de formation par alternance accompagne et apporte une réponse personnalisée, en amont de la conclusion du contrat Unique d'Alternance et tout au long du parcours de formation des alternants.

Un « job dating » pour décrocher un contrat unique d'alternance

Le CFA Sup organise une journée de Job dating sur le campus.

Objectifs : mettre en relation des entreprises avec de futurs alternants dans un cadre à la fois professionnel et convivial.

FORMATION *Offre de formation*

- Licence professionnelle Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité (voir p 52)
- Licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion : révision comptable (voir p 64)
- Licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion : contrôle de gestion (voir p 65)
- Licence professionnelle Commerce et distribution (voir p 67)
- Licence professionnelle Métiers de l'informatique : applications web (voir p 68)
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication parcours communication et arts numérique (voir p 69)

Chiffres clés

56

alternants en 2019

91 %

de réussite à l'examen en licences professionnelles en 2018

45

entreprises partenaires

80 %

de taux d'insertion

... un passeport
POUR L'EMPLOI



**CFA
SUP**

Centre de formation
par alternance



Contacts

Accueil secrétariat
☎ 290 603 ✉ cfa@unc.nc

Directrice du CFA
Laurence LEVERT
☎ 290 616



Vale Nouvelle-Calédonie c'est :

+ **1400**

emplois directs
et autant de
sous-traitants

+ **50**

métiers diversifiés de la mine
au port en passant par l'usine
et les services supports

VALE Nouvelle-Calédonie,
une réussite qui œuvre avec passion
à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie



VALE

Se former

TOUT AU LONG
DE LA VIE



L'UNC forme chaque année près de 500 personnes en formation continue et délivre en moyenne plus de 200 diplômes : DAEU, DU, licences professionnelles, licences et masters, etc.

année
2020

Offre de formation

Liste non exhaustive de formations professionnelles continues offert en présentiel et à distance :

- capacité en droit (à distance)
- DAEU (multi sites : UNC, province Nord, province des Îles Loyauté, Vanuatu)
- DU, diplômes d'université (de niveau bac à bac+5) dans les secteurs suivants : immobilier, géosciences mines, formateur d'adultes, médiation, histoire des arts en Océanie, didactique du français langue étrangères (FLES), développement territorial (province Sud, province Nord), médicosocial. En cours d'ingénierie de formation : micro nutrition, expertise judiciaire, audit, gestion d'établissement" (médicosocial).

Outre les diplômes ci-dessus, organisés spécifiquement pour des publics de formation continue, tous les diplômes de l'UNC (DEUST, licences, licences professionnelles et masters) et de l'ESPE (métiers de l'enseignement) sont accessibles aux « adultes en reprise d'études », soutenus par leur employeur ou inscrits à l'UNC à titre individuel.

Présentation du SFC

En soutien des équipes enseignantes de l'UNC, le SFC, service de la formation continue de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, assure la gestion et le développement de la formation continue au sein de l'université. Il accueille les publics en reprise d'études et professionnalisation. Il assure également le conseil auprès des entreprises en relation avec les partenaires institutionnels.

Le SFC, un partenaire privilégié pour chaque projet

- Se former et étudier pour acquérir une qualification et y développer ses compétences ;
- Faire reconnaître son expérience professionnelle, en engageant une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- Pour les organismes publics ou privés, former ses salariés dans le cadre d'une formation courte sur-mesure ou en alternance ;

Partenaire des entreprises

Le SFC accompagne les entreprises dans l'élaboration de parcours de formations adaptées, qualifiants ou diplômants. L'ensemble de ces actions permettent de répondre au mieux à leurs attentes en matière de qualification de leurs salariés.

Le SFC, au service de tous les publics

Chaque année, des stagiaires issus de tous les horizons professionnels bénéficient des services du SFC pour suivre des formations professionnelles : salarié du privé, salarié du public, employeur, demandeurs d'emploi, personnes qui ne disposent pas du baccalauréat.

Le service de la formation continue (SFC) est à votre disposition pour :

- vous informer et vous conseiller dans votre recherche de formation ;
- vous aider durant votre formation en assurant le suivi individualisé de votre parcours de formation.

Si vous ne disposez pas des diplômes requis pour entrer dans la formation qui correspond à votre projet, une procédure de validation des acquis peut être engagée.

Selon le statut du candidat à la reprise d'études, des modes de financement des frais de formation peuvent être sollicités (congrés individuels de formation, bourse territoriale de formation, etc.).

Contacts

Responsable administrative
et financière
Laurence BENASSE
☎ 290 490 ✉ sfc@unc.nc

ENEZ ÉTUUIER AU JAPON!



> www.sng.ac.jp/fr

AVEC SNG

CONSULTEZ
NOTRE SITE WEB



- Un à trois mois de cours de japonais sans visa
- Un à deux ans d'études avec un visa étudiant
- Des cursus professionnels : Business & Tourisme
- Soutien à l'entrée en universités et écoles japonaises
- Aide à la recherche de logement

POURQUOI LE JAPONAIS ?

Partenaire majeur de l'économie Néo-Calédonienne, le Japon traverse actuellement une période de plein-emploi faisant de lui une destination prisée tant pour étudier que pour débiter une carrière internationale.



学校法人江副学園

新宿日本語学校

SINCE 1975

SHINJUKU JAPANESE LANGUAGE INSTITUTE

SNG (Shinjuku Nihongo Gakko) enseigne le japonais depuis plus de 40 ans. Notre institut, reconnu par le Gouvernement Métropolitain de Tokyo et l'Association pour la Promotion de l'Enseignement du japonais, est situé dans l'arrondissement de Shinjuku, au coeur de Tokyo.



International



Ouverture au monde • 76

Programme de mobilité • 77

Étudiez à l'international • 78

Centre de ressources en langues • 81



“ **INTÉGRER L'UNC,**
C'EST POUVOIR BÉNÉFICIER
DE SES DISPOSITIFS
D'OUVERTURE
au monde,
UNIQUES
EN NOUVELLE-CALÉDONIE !



L'UNC offre aux étudiant(e)s la possibilité d'effectuer une mobilité internationale d'un semestre dans plus de 40 universités partenaires réparties dans une vingtaine de pays situés en Europe, avec le programme Erasmus, mais aussi en Océanie, en Asie, et en Amérique du Nord et du Sud. L'université s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires qui facilitent l'accompagnement des étudiant(e)s et le financement de leurs projets.

Les étudiant(e)s de l'UNC ont également accès au célèbre programme de mobilité européen ERASMUS.

L'université s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires qui facilitent l'accompagnement des étudiant(e)s et le financement de leurs projets.

Un régime d'aide financière pour les mobilités d'études et les stages (billet d'avion, bourse) permet à chacun de profiter pleinement de son expérience à l'étranger.

Étudiez à



**L'UNIVERSITÉ :
VOTRE OUVERTURE
SUR LE MONDE**



**C'EST BIEN PLUS
QU'UNE SIMPLE
OPPORTUNITÉ,
C'EST L'EXPÉRIENCE
D'UNE VIE.**



Primordiale dans un parcours de formation et déterminante sur un CV, la mobilité internationale permet selon le programme de :

- suivre des enseignements complémentaires ;
- consolider son expérience professionnelle par un stage ou une action de volontariat ;
- enseigner le français en tant qu'assistant ;
- faciliter son apprentissage des langues étrangères.

Candidatures, sélection et aides financières

À chaque programme de mobilité correspond une possibilité de soutien financier qui dépend du projet, de la destination et des ressources de l'étudiant(e).

Le soutien peut prendre la forme d'une bourse (ERASMUS, État, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, UNC) et/ou d'une prise en charge d'une partie des dépenses (billet d'avion, visa, assurance santé).

L'étudiant(e) doit également disposer de ressources financières personnelles pour réaliser sa mobilité dans les meilleures conditions.

Les boursiers de l'État bénéficient d'une prise en charge maximale. Ce régime général sera révisable annuellement en fonction de l'évolution des dispositifs de mobilité et des ressources financières dont disposera l'établissement.

Tout(e) étudiant(e) sélectionné(e) pour une mobilité à l'international peut prétendre à une aide financière, sans que celle-ci n'ait de caractère obligatoire.

Le semestre d'études

- 4 à 6 mois

L'étudiant(e) reste inscrit à l'UNC et bénéficie d'une exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil. Il passe ses examens sur place.

S'il ne peut prétendre à l'obtention d'un diplôme dans l'université d'accueil, il voit ses notes et crédits transférés dans le système LMD à son retour en Nouvelle-Calédonie. Un semestre validé à l'étranger est égal à un semestre à l'UNC.

L'assistanat de français

- 6 à 12 mois

La mission d'assistanat de langue française consiste, pour un(e) étudiant(e), à appuyer une équipe pédagogique de français dans une école, un collège ou une université situés à l'étranger.

Ce programme offre la possibilité d'améliorer ses compétences en approfondissant sa connaissance d'une langue et d'une culture étrangères tout en étant un représentant de la langue et de la culture françaises et calédoniennes dans le pays d'accueil.

Un niveau correct dans la langue du pays hôte est indispensable. L'offre la plus complète est celle du CIEP (www.ciep.fr) qui est connue chaque année au mois d'octobre.

Le stage en entreprise

- 1 à 3 mois

Les étudiant(e)s peuvent aussi faire un stage en entreprise à l'étranger, des stages d'anglais en immersion, une mission d'assistanat de français ou bien de volontariat à l'international.

Un régime d'aide financière pour les mobilités d'études et les stages (billet d'avion, bourse) leur permet de profiter pleinement de leur expérience à l'étranger.

Le stage d'anglais

- 3 semaines

Chaque année, l'UNC propose un ou deux séjours linguistiques en Australie et/ou en Nouvelle-Zélande.

La sélection des étudiant(e)s est réalisée en fin d'année. Le stage s'effectue entre les mois de novembre et décembre.

Contacts

Direction d'appui à la recherche, au rayonnement et aux études doctorales (DARRED)

☎ 290 480

✉ international@unc.nc

Étudiez À L'INTERNATIONAL

La mobilité pour un semestre d'études est possible dans plus de 40 universités partenaires.



Amérique

QUÉBEC

- Universités du programme BCI-CREPUQ
- Université Laval
- Université de Moncton

ARGENTINE

Université de Santa Fe

CORÉE DU SUD

Université Sungkyunkwan

Asie

INDONÉSIE

Université Khairun

VIETNAM

- Université Van Lang (Hanoi)
- Université Nha Trang

JAPON

- Université des Ryukyu
- Université Tokai
- Université de Kobe

Océanie

NOUVELLE-ZÉLANDE

- Université d'Auckland
- Université de Waikato
- Université de Victoria à Wellington

FIDJI

Université du Pacifique Sud

AUSTRALIE

- Université Nationale d'Australie (Canberra)
- Université de Technologie de Sydney
- Université de Wollongong
 - Université James Cook (Townsville)
 - RMIT Melbourne





ALLEMAGNE

- Université de Brême
- Université de Constance

BELGIQUE

- Université Catholique de Louvain
- Université Libre de Bruxelles
 - Université de Liège
- Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (Namur)

Europe
(programme erasmus)

ESPAGNE

- Université de Extramadure
- Université du roi Juan Carlos (Madrid)

ITALIE

- Université de Sapienza
- Université de Parme

PAYS-BAS

Université de Nimegues

LUXEMBOURG

Université du Luxembourg

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

- Université Métropolitaine de Prague
- Université des Sciences de la Vie de Prague
 - Université Palacky d'Olomouc
 - Institut Budejovice

ROYAUME-UNI

Université Aston de Birmingham

Les enseignants coordinateurs de la mobilité

La mission des enseignants coordinateurs est de conseiller l'étudiant candidat à la mobilité dans ses choix (universités d'accueil, programmes de cours, stages en entreprise, etc.). Leur intervention complète celle de la DARRED qui s'occupe des formalités administratives (inscription, voyage, aides financières).

Des formations au Vanuatu

L'UNC accueille un contingent important d'étudiants vanuatais sur le campus (entre 150 et 250 selon les années) et déploie également une offre de formation dispensée sur le Vanuatu :

- Licence professionnelle mention Métiers du tourisme et des loisirs parcours Gestion des organismes touristiques et hôteliers en Océanie ;
- Master mention Gestion des territoires et développement local parcours Aménagement et développement des territoires océaniques.

DARRED

Le bureau de la DARRED est ouvert aux étudiants du lundi au vendredi midi.

Toutes les informations relatives à la mobilité internationale sont disponibles sur le site Internet de l'UNC unc.nc.

Contacts

Direction d'appui à la recherche, au rayonnement et aux études doctorales (DARRED)

☎ 290 480

✉ international@unc.nc

La présentation des universités partenaires, de leur offre de formation ainsi que les méthodes de langue anglaise sont accessibles dans l'espace international de la bibliothèque. L'ensemble des informations nécessaires à la préparation d'une candidature peut être consulté sur unc.nc (rubrique « International »).

Avec nous, YOU CAN !



➤ *Pars en Working Holiday
en toute sérénité*



➤ *Améliore ton profil avec
un Master international*



➤ *Booste ton CV avec
un Certificat d'Anglais
international*



➤➤➤ ORIENTATION PERSONNALISÉE - RÉSULTATS CONCRETS - AVENIR PROSPÈRE <<<<

boomerang
AUSTRALIA STUDIES

études **NZ** 

Australie :
www.boomerangaustralia.com Tél 96 91 93
■ boomerangaustralia

Nouvelle-Zélande :
www.etudes-nz.fr Tél 96 91 93 ■ EtudesNZ

Le centre de ressources en langues a une double vocation : proposer aux étudiants des formations en anglais en renforcement des cours suivis dans les différents départements, d'une part, organiser des formations en français pour les publics étrangers (étudiants et enseignants), d'autre part.

LE CLES

Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur



Contrairement à d'autres certifications, le CLES évalue cinq compétences : compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite, expression et interaction orales. De ce fait, il permet de valoriser ses compétences langagières sur un curriculum vitae. À l'UNC, le CLES n'est ouvert que pour l'anglais et se décline sur les 3 niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) :

• CLES B1

Le niveau B1 doit être acquis au plus tard en deuxième année de licence (s'insérer dans un milieu de vie à l'étranger).

• CLES B2

Le niveau B2 peut être acquis en dernière année de licence. Pour les étudiants inscrits à l'ESPE, en master MEEF, ce niveau peut être obtenu au terme de leur formation.

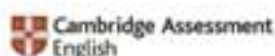
• CLES C1

Le niveau C1 doit être acquis au plus tard en deuxième année de master recherche (synthétiser l'information et présenter divers points de vue sur des thématiques dans le cadre d'une mise en situation concrète en lien avec le monde professionnel).

Plus d'informations : www.certification-cles.fr

CAMBRIDGE ENGLISH

Examen certifiant le niveau d'anglais des candidats



Il est accepté par de nombreuses organisations, notamment pour valider une inscription dans des universités d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

L'IELTS

International English Language Test System



L'IELTS est un test internationalement reconnu qui vise à établir le niveau en anglais d'une personne à un moment donné. Il est exigé pour les mobilités internationales en pays anglophones. Le test est organisé sur le campus grâce au partenariat établi avec l'English Language Academy de l'Université d'Auckland. L'UNC propose aux étudiants de Nouvelle-Zélande des sessions de préparation au test.

Plus d'informations :

<https://ielts.ela.auckland.ac.nz/ielts-pacific>

À noter : Le test IELTS est obligatoire pour pouvoir effectuer une mobilité internationale en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

LE CERTIFICAT VOLTAIRE

Certification en orthographe



L'objectif de ce test est de certifier le niveau de maîtrise de la langue française, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester de son niveau auprès des recruteurs et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice.

Plus d'informations : www.projet-voltaire.fr

LE DELF ET LE DALF

Diplôme d'études en langue française
Diplôme approfondi en langue française



Ce sont des diplômes officiels délivrés par le ministère de l'Éducation nationale pour certifier les compétences en français des candidats étrangers.

Le DELF et le DALF se composent de 6 diplômes indépendants, correspondant aux 6 niveaux du Cadre européen de référence pour les langues. En fonction de son niveau, le candidat peut s'inscrire à l'examen de son choix.

Chaque diplôme évalue les 4 compétences suivantes :

- compréhension orale ;
- production orale ;
- compréhension écrite ;
- production écrite.

Plus d'informations : www.ciep.fr

LE TCF

Test de connaissance du français



C'est un test officiel qui s'adresse aux personnes ayant besoin de faire évaluer leurs compétences en langue française pour des raisons universitaires, professionnelles ou personnelles.

Il peut être utile ou nécessaire dans ces situations :

- demande d'admission dans une université ou grande école ;
- démarches d'immigration permanente pour le Québec ;
- demande d'acquisition de la nationalité française ;
- promotion professionnelle ou en vue de l'obtention d'un emploi.

Contacts

Centre de ressources en langues

☎ 290 450 ✉ crl@unc.nc

PROGRAMME



Dispositif d'accompagnement
à la **formation de cadres** dans l'objectif
du rééquilibrage social et économique
de la Nouvelle-Calédonie.

Formations diplômantes
en Nouvelle-Calédonie et en France métropolitaine

*Développer les compétences
pour construire ensemble*

www.gip-cadres-avenir.nc

Cadres Avenir



De quoi s'agit-il ?

Programme politique destiné au rééquilibrage, le Programme Cadres Avenir accompagne, par l'obtention de diplômes supérieurs, des personnes qui ont pour objectif de parvenir à un poste de cadre moyen ou supérieur nécessaire au développement économique de la Nouvelle-Calédonie.

Financé à 90 % par l'État et à 10 % par la Nouvelle-Calédonie, ce dispositif est géré par le Groupement d'Intérêt Public Formation Cadres Avenir.

Quelles sont les voies d'accès aux diplômes supérieurs disponibles au sein du PCA ?

- Formation initiale et formation continue
- Formation de type MBA
- Classes préparatoires aux concours nationaux.

Quelles sont les principales conditions d'accès au PCA ?

Chaque voie d'accès dispose de critères bien distincts. Cependant, des conditions communes existent, telles que :

- être né en Nouvelle-Calédonie et/ou y avoir effectué l'essentiel de son cursus scolaire pendant 12 années au moins;
- être titulaire d'au minimum du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent (DAEU; Titre IV du ministère de l'Emploi...);
- avoir un projet professionnel de niveau cadre moyen ou supérieur (BAC+3 à BAC+5);
- formations inscrites au Répertoire Nationale de la Certification Professionnelle (RNCP) ou au Répertoire de la Certification Professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (RCPNC).

Comment faire acte de candidature au PCA ?

Le dépôt de candidature se fait uniquement en ligne sur notre site Internet www.gip-cadres-avenir.nc.

Comment se renseigner pour le PCA ?

Par mail à :
formation-cadres-avenir@gipfca.nc

◆◆ FRANCE ALUMNI NOUVELLE-CALÉDONIE



ÉTUDIANTS OU
ANCIENS ÉTUDIANTS
CALÉDONIENS DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, EN
NOUVELLE-CALÉDONIE,
EN MÉTROPOLE
OU À L'ÉTRANGER

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ!

www.nouvelle-caledonie.francealumni.fr

Pour plus d'informations,
contactez
francealumni.nc@gipfca.nc



France Alumni
Nouvelle-Calédonie

FRANCE ALUMNI est une plateforme numérique multilingue qui comprend un site central, administré et alimenté par Campus France à Paris et des sites locaux et autonomes animés par les ambassades, ou les organismes représentant localement l'État, et leurs partenaires locaux.

Ce réseau, que la Nouvelle-Calédonie est la première collectivité d'outre-mer à rejoindre, est développé dans plus de 120 pays. Il rassemble aujourd'hui plus de 300 000 alumni et plus de 3 000 partenaires.

Mis en place au sein du GIP Formation Cadres Avenir et inauguré le 26 juin 2019 au Centre culturel Tjibaou, **FRANCE ALUMNI NOUVELLE-CALÉDONIE** a vocation, au sein d'un réseau à la fois local et mondial, à fédérer et informer

l'ensemble des étudiants calédoniens de l'enseignement supérieur, en cours de formation ou déjà diplômés, qu'ils aient suivi un cursus en Nouvelle-Calédonie, en métropole ou à l'étranger.

Les entreprises calédoniennes, les établissements de formation et les partenaires institutionnels ont été invités à rejoindre ce réseau qui leur permet de bénéficier d'un espace dédié pour communiquer avec les étudiants, publier leurs offres de stage et d'emplois et valoriser leurs actions.

FRANCE ALUMNI NOUVELLE-CALÉDONIE constitue un outil de mise en réseau des partenaires et des étudiants calédoniens. Il vise à consolider l'insertion professionnelle de ces derniers.



Krys™

Vous allez
vous aimer

We Love
Sun

OPTIQUE BERETTI

60 AVENUE HENRI LAFLEUR (VICTOIRE) - ☎ 28 36 24 - BOURAIL - KONE

+++

...

La recherche

*** ** - IIII

IIII ***

* * *

Politique scientifique et École doctorale • 86

Les équipes de recherche • 86



Équipes

////

DE RECHERCHE

L'UNC rassemble cinq équipes de recherche qui travaillent de concert pour servir les objectifs de positionnement d'excellence de l'université autour des grands axes stratégiques déclinés dans la politique scientifique de l'établissement et du Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA) :

- **Axe I** : La diversité et le pluralisme des environnements
- **Axe II** : L'amélioration de la santé
- **Axe III** : L'accompagnement de l'évolution sociale et institutionnelle.



ISEA : Institut de Sciences Exactes et Appliquées



Équipe d'accueil 7484

L'Institut de sciences exactes et appliquées (ISEA) est issu de la fusion des trois laboratoires du département Sciences et techniques. Constitué d'une trentaine de chercheurs, l'ISEA est, en terme d'effectifs, le premier pôle francophone de sciences exactes du Pacifique.

Cette équipe de recherche met en interaction directe mathématiciens, géologues, physiciens, chimistes, biologistes, et informaticiens sur des sujets d'intérêts régional, national et international.

Thèmes de recherche

- Complexité et science des données
- Biologie et biomolécules
- Matière et environnement
- Écologie et dynamique des systèmes
- Géosciences

page web : <https://isea.unc.nc/>

Contacts

Direction d'appui à la recherche, au rayonnement et à l'école doctorale (DARRED)

☎ 290 480 ✉ darred@unc.nc



LARJE : Laboratoire de Recherches Juridique et Économique

Équipe d'accueil 3329

Le LARJE est aujourd'hui le principal centre de recherche néo-calédonien se concentrant sur le droit et l'économie insulaires. La recherche est axée sur les problématiques calédoniennes liées au pluralisme juridique et à l'émancipation du pays. Ces thèmes entendent favoriser une recherche non seulement fondamentale, mais aussi appliquée, sur les aspects économiques et juridiques de l'évolution des populations et des politiques locales liées aux activités humaines et industrielles en Nouvelle-Calédonie.

Thèmes de recherche

- Diversité naturelle, culturelle et pluralisme juridique
- Émancipation juridique et économique

page web : <https://larje.unc.nc/fr/accueil/>



TROCA : Trajectoires d'OCéAnie

Le peuplement de l'Océanie s'est accompli en plusieurs phases, d'il y a plusieurs dizaines de milliers d'années pour le peuplement des ensembles continentaux de l'Australie et de l'île de Nouvelle-Guinée, à moins d'un millénaire pour les extrémités du triangle polynésien. En particulier, l'archipel calédonien est riche de 3000 ans d'histoire.

L'équipe de recherche émergente TROCA a pour mission d'éclairer les dynamiques des changements historiques, géopolitiques, sociétaux et littéraires qui traversent les territoires de l'Océanie.

Thèmes de recherche

- Pluralité et fractures culturelles, dialogue interculturel
- Contacts et échanges, approches mémorielles



ERALO : Mobilités, cRéation, Langues et idéoLogies en Océanie

L'équipe de recherche émergente ERALO a pour objectifs de décrire, documenter, faire (re)connaître et valoriser les langues et sociétés océaniques.

Thèmes de recherche

- Langue et diversité linguistique
- Idéologie et déconstructions des savoirs
- Créations et médiations artistiques
- Mobilités et enjeux contemporains

page web : <https://eralo.unc.nc/>



LIRE : Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Éducation



Équipe d'accueil 7483

L'objectif du LIRE est de promouvoir une recherche d'excellence dans le domaine de l'éducation et de la santé en Nouvelle-Calédonie et dans l'Océanie par une approche interdisciplinaire en partenariat avec les institutions locales et régionales. Ses axes de recherche sont directement liés à deux des trois priorités scientifiques de la politique de site définie pour la Nouvelle-Calédonie : l'amélioration de la santé, l'évolution sociale et institutionnelle.

Thèmes de recherche

- Innovation en éducation : didactique, pédagogie, langues, culture et savoirs océaniques, numérique
- Santé et bien-être de la jeunesse en Océanie : compétences psychosociales, développement d'une culture de l'initiative, de la responsabilité, de l'engagement, de l'autonomie et de la coopération
- Analyses comparées des systèmes éducatifs et des politiques éducatives en Océanie

page web : <https://lire.unc.nc/fr/accueil/>

École DOCTORALE



La formation des jeunes chercheurs

La formation à la recherche et par la recherche est dispensée à l'UNC au travers de l'École doctorale du Pacifique (EDP), qui est conjointe avec l'Université de la Polynésie française (UPF).

L'EDP présente la particularité d'être pluridisciplinaire, et d'associer étroitement les organismes de recherche de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française (IRD, IFREMER, IAC, Institut Pasteur, Institut Louis Mallardé notamment), ainsi que des représentants du monde socio-économique. La direction de l'EDP est assurée à tour de rôle par l'UNC et l'UPF.

L'EDP organise chaque année les « Doctoriales » et le concours « Ma thèse en 180 secondes ».



PUNC : Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie



Seules presses universitaires francophones du Pacifique, les Presses universitaires de la Nouvelle-Calédonie (PUNC) ont vocation à contribuer à l'édition d'ouvrages et de revues à caractère scientifique. Elles sont un outil de diffusion et de promotion de travaux de recherche – notamment conduits à l'Université de la Nouvelle-Calédonie – qui présentent un intérêt pour la Nouvelle-Calédonie et au-delà pour l'Océanie.

Elles ont également pour mission de faciliter l'accès à des ouvrages de référence concernant la Nouvelle-Calédonie (jusqu'à présent uniquement disponibles en anglais, en allemand, etc.) à travers des traductions.

page web : <https://unc.nc/recherche/presses-universitaires/presentation/>



SECTION
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

UN COUP DE POUCE À LA RÉUSSITE

CAMPAGNE DE BOURSE
ÉTUDES SUPÉRIEURES
2020 - 2021



PROVINCE DES ÎLES
LOYAUTÉ



Originaire de la province des îles, tu désires poursuivre tes études,
en Nouvelle-Calédonie ou hors du Territoire.
La province des îles s'engage avec toi.

Pour connaître les conditions d'attribution de bourse et pour plus d'informations

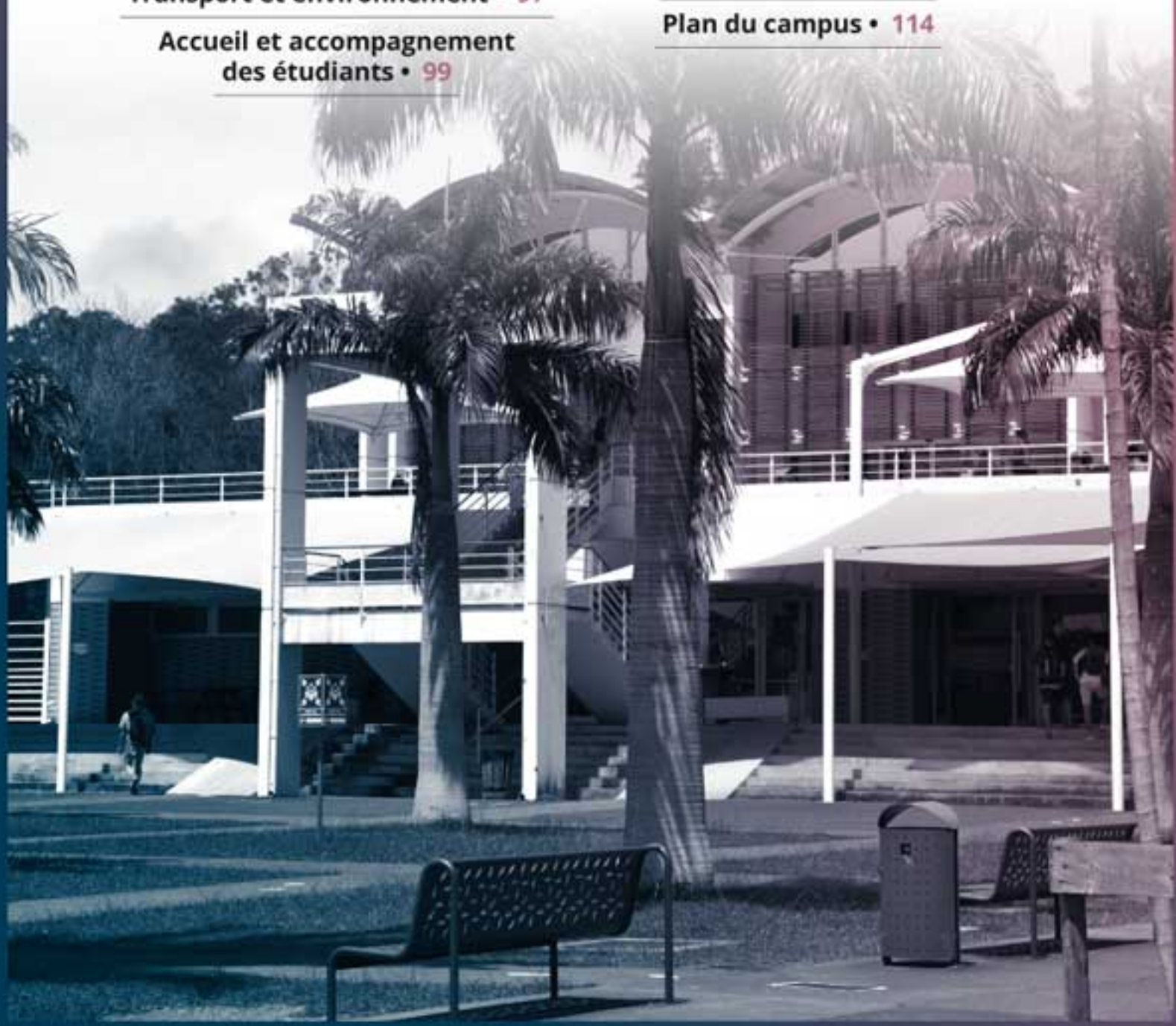
Site : www.provincedesiles.com

ATTENTION : Le retrait des dossiers se fait **DÉBUT JUILLET**
et le dépôt **AVANT LE 30 SEPTEMBRE** de l'année précédant
la rentrée universitaire.

Direction Générale des Services de Nouméa
10, rue Georges Clémenceau, centre-ville
Tél. 28 18 26 - Fax 28 06 00

... *Vie* *sur le campus*

<u>Études et vie étudiante • 90</u>	<u>Bibliothèque • 100</u>
<u>Carte Sup'étudiant • 91</u>	<u>Maison de l'étudiant • 102</u>
<u>Inscriptions • 93</u>	<u>Le pôle sportif • 104</u>
<u>Rentrée universitaire • 94</u>	<u>Informations CAFAT • 107</u>
<u>Relevés de notes et diplômes • 95</u>	<u>Informations couverture complémentaire • 109</u>
<u>Le campus • 96</u>	<u>Adresses utiles • 113</u>
<u>Transport et environnement • 97</u>	<u>Plan du campus • 114</u>
<u>Accueil et accompagnement des étudiants • 99</u>	



Direction

DES ÉTUDES ET DE LA VIE

ÉTUDIANTE (DEVE)

Cette direction regroupe l'ensemble des services dédiés aux étudiants, aux stagiaires et participe à la mise en œuvre et au suivi de la politique conduite par le conseil d'administration de l'UNC. Elle apporte son soutien à la politique de l'UNC en faveur de l'étudiant, son appui administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle.

La DEVE est composée de plusieurs bureaux dont un espace social étudiant dédié notamment aux étudiants en situation de handicap et d'une cellule d'écoute et de soutien pour la communauté universitaire.

BUREAU DE LA SCOLARITÉ

Situé au sein des départements pédagogiques, ses missions principales sont :

- l'accueil et l'information aux usagers ;
- le suivi des inscriptions pédagogiques ;
- la gestion des emplois du temps ;
- l'organisation des épreuves ;
- la diffusion des résultats.

BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE, DES INSCRIPTIONS ET DES DIPLÔMES

Situé à l'accueil général, ses missions principales sont :

- accueillir et informer les usagers ;
- faciliter les démarches des étudiants (bourses, etc.) ;
- délivrer des diplômes ;
- servir d'interface avec les partenaires institutionnels (gouvernement, provinces, VR) et techniques (MDE, CAFAT, MDF), principalement en ce qui concerne les inscriptions et documents relatifs au suivi de la scolarité.

ESPACE SOCIAL ÉTUDIANT

Situé au cœur du campus, les principales missions de l'espace social étudiant s'organisent autour de :

- l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent ;
- l'interface avec toutes les composantes de l'UNC et l'extérieur ;
- l'élaboration des indicateurs et des tableaux de bord utiles à la gouvernance de l'UNC ;
- l'aide aux projets associatifs.

C'est également un espace dédié avec une permanence psychologique, dont l'objectif est d'accompagner les étudiantes et étudiants et les personnels de l'établissement.

OBSERVATOIRE DES FORMATIONS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Il a pour mission l'observation des parcours de formation, l'analyse des conditions d'étude et de vie étudiante; l'analyse de l'insertion professionnelle.

Il organise également les dispositifs d'accompagnement à l'élaboration du projet personnel et professionnel de chaque étudiant. En partenariat avec le CIO, il accompagne les étudiants dans le processus d'orientation.

Elle permet d'imprimer ses certificats de scolarité et ses relevés de consommation.

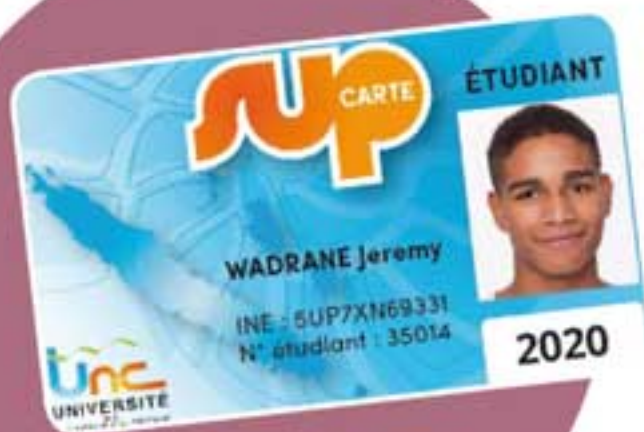


Elle remplace le **ticket** au restaurant universitaire ou à la cafétéria.

Elle intègre un **porte-monnaie électronique** qui permet de régler les repas, les photocopies, les impressions...



Elle se recharge en ligne : <https://moneweb.unc.nc/>



La carte Sup'étudiant

UNE CARTE MULTISERVICE QUI ATTESTE DU STATUT D'ÉTUDIANT
(Carte perso à ne pas prêter !)

Elle permet l'emprunt de documents à la Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.



Elle gère le **contrôle d'accès** à certains locaux d'enseignement et de recherche.

Elle permet également d'**attester de la présence** aux enseignements et aux modalités d'évaluations.



Contacts

☎ 290 290 ✉ deve_bve@unc.nc



BIEN PLUS QU'UN LIEU DE VIE !



C'EST QUOI ?

Propriété de la Province des Îles Loyauté, le Campus des Îles est géré par l'AFEPIL (Association Foyer des Étudiants de la Province des Îles), dont les principaux objectifs sont l'accueil, l'encadrement et la réussite de la jeunesse calédonienne.

POUR QUI ?

Toutes personnes âgées de 18 ans ou plus, ayant le statut d'étudiant (UNC, BTS, ENEP, IUFM, ITFM, IFPSS, etc.)



PAR QUELS MOYENS ?

Le Campus des Îles offre divers services : cours de soutien, restaurant, bibliothèque, accès WIFI, salle informatique, salle de conférence, salles de travail, laverie, etc.



CAMPUS DES ILES



ÉVÈNEMENTIEL

Bien plus qu'un lieu de résidence, le Campus des Îles est également un lieu d'échange des idées, des cultures, des passions. Ainsi, de nombreux événements y sont organisés : soirées culturelles, projections, interventions, fête de la musique, etc.

COOPÉRATION RÉGIONALE

Dans la perspective d'une « coopération régionale », le Campus des Îles accueille désormais en son sein, des jeunes issus du Vanuatu. Mais il y a aussi des étudiants venus de Wallis et Futuna, de Métropole, etc. La diversité culturelle est très bien vécue et devient une richesse du campus des îles.



L'inscription

ADMINISTRATIVE

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Il existe trois types d'inscriptions administratives.

Inscription principale

Elle concerne tous les étudiants souhaitant suivre une formation à l'université.

Inscription complémentaire

S'ajoute à l'inscription principale, soit pour obtenir un diplôme différent, soit pour obtenir les semestres non acquis du cursus suivi en inscription principale.

Inscription cumulative

Inscription à l'UNC, en plus de l'inscription principale en classe préparatoire aux grandes écoles prise dans un lycée conventionné avec l'UNC. La date limite d'inscription est fixée par décision du président de l'université.

Droits d'inscription

À titre d'information pour 2019, le droit d'inscription s'élevait à 20 286 F CFP auxquels il convient d'ajouter les droits d'adhésion à la CAFAT et à une mutuelle. Selon le type d'inscription, il peut être ajouté des droits complémentaires.



L'inscription

PÉDAGOGIQUE /

CONTRAT PÉDAGOGIQUE

L'inscription pédagogique est obligatoire. Elle autorise l'étudiant à s'inscrire dans les enseignements obligatoires et/ou optionnels prévus dans la maquette de sa filière et à valider les unités d'enseignements, les semestres et années.

Elle est faite, selon les instructions de l'UNC, au plus tard au début de chaque semestre ou à l'année, avec possibilité de modification dans les 8 jours qui suivent le début de l'enseignement optionnel, sans possibilité de modification ultérieure, sauf avis favorable du responsable pédagogique.

L'inscription aux parcours et aux éléments optionnels est effectuée par les étudiants via une application dédiée (IPWeb). Dans le cas où une inscription administrative tardive ne permet pas le respect de la condition ci-dessus, l'inscription doit être faite dans la semaine suivant l'inscription administrative sans possibilité de modification ultérieure.

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

Cas particuliers

- Les auditeurs libres ne bénéficient pas du statut d'étudiant sauf PACES, DUT. Ils ne sont autorisés qu'à assister aux cours magistraux et, après accord de l'enseignant concerné, à certains travaux dirigés sauf PACES, DUT et master MEEF.
- Les étudiants inscrits en complémentaire dans un diplôme s'inscrivent pédagogiquement aux enseignements du ou des semestres non acquis, conformément aux règles de progression, approuvées chaque année universitaire par les instances de l'établissement.



Réunions de rentrée

Elles sont organisées par les responsables de formation et apportent des informations sur :

1. l'organisation des enseignements (matières obligatoires et optionnelles) ;
2. les programmes ;
3. les modalités de contrôle des connaissances.

Pour les étudiants de 1^{re} année, ces réunions sont aussi l'occasion d'une présentation de l'université afin de les aider à mieux se repérer dans leur nouvelle vie ! Les dates de ces réunions sont communiquées aux étudiants lors de leur inscription administrative, par voie d'affichage sur le campus et à la rubrique « Actualités » du site unc.nc.

Dates de la rentrée par composante de formation accessibles sur le site internet de l'UNC.



Les guides des études

Les guides des études présentent en détail chaque formation et donnent à l'étudiant toutes les informations utiles pour suivre son cursus dans les meilleures conditions. Les guides des études sont consultables et/ ou téléchargeables via notre site web.

- Présentation du Département
- Informations pratiques
 - 4 réflexes à acquérir
 - Présentation de la Direction des Études et de la Vie Étudiante
- L'espace numérique de travail
- Démarches administratives
 - Inscription administrative
 - Inscription pédagogique
- La bibliothèque
- Le centre de ressources en langues (CRL)
- Le calendrier universitaire
- Quelques sigles et abréviations
- Descriptif de la formation
- Poursuite d'études
- Insertion professionnelle
- Présentation des maquettes de formation
- Descriptif des enseignements
- Les enseignements transversaux

Protection sociale

Conformément à l'article 2 de la délibération n° 63 du 1^{er} août 1997 relative au régime d'assurance maladie-maternité des étudiants (JONC du 2 septembre 1997), les étudiants qui, n'étant ni assurés sociaux, ni ayants droit d'assuré social, et ont moins de 28 ans, **sont affiliés obligatoirement au régime d'assurance maladie-maternité des étudiants**. Ce régime comprend :

- un régime de base géré par la CAFAT (obligatoire) ;
- un régime complémentaire souscrit auprès d'une mutuelle ou d'une société d'assurance (également obligatoire).



Modalités de contrôle des connaissances

Les résultats des évaluations (contrôle continu et/ou examens) sont communiqués à l'issue des délibérations de jury par voie d'affichage et sur l'environnement numérique de travail (ENT). Aucun résultat individuel n'est transmis à un tiers.

Copies d'examens

Les étudiants peuvent consulter leurs copies lors de rencontres organisées avec les enseignants à l'issue des examens, selon des modalités propres à chaque département.

Relevés de notes

Un descriptif des notes obtenues peut être téléchargé par l'étudiant à partir de l'Espace étudiant de l'ENT. Les relevés officiels sont disponibles à l'accueil général de l'UNC à l'issue des délibérations des jurys. Ce sont des documents originaux qui doivent être conservés. Aucun duplicata ne peut être fourni.

Diplômes

Une attestation de réussite au diplôme est délivrée à l'étudiant, dans un délai maximal de 3 semaines après la proclamation des résultats. Cette attestation vaut diplôme et doit être conservée (aucun duplicata n'est délivré par l'administration). Le diplôme, quant à lui, est délivré par l'UNC dans un délai inférieur à 6 mois, à l'étudiant sur présentation d'une pièce d'identité.

Poursuite des études en Métropole

- Transfert du dossier vers un autre établissement

Un étudiant régulièrement inscrit et désirant obtenir son transfert dans une autre université doit compléter le formulaire à retirer sur :

unc.nc > Formation / Inscriptions

À noter :

Les demandes de logement et de bourse universitaires (dossier social étudiant) pour la métropole s'effectuent en même temps sur le site du CNOUS.

www.cnous.fr.

Date de demande : du 15 janvier au 15 mai

Attention au calendrier !

Pour la plupart des universités métropolitaines, les préinscriptions en master s'effectuent en ligne dès les mois de mai et juin. Dès sa demande de transfert, l'étudiant doit être en règle avec l'administration, notamment avec la bibliothèque universitaire en ce qui concerne le prêt, la restitution des ouvrages ou matériels informatique. Pour favoriser ses démarches en métropole, l'UNC fournit à l'université d'accueil prescrite un calendrier austral qui justifie les spécificités calédoniennes dans le suivi de sa formation et publication des résultats.



Contacts

Contact privilégié en métropole
Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris

+33 1 42 86 70 00

Service étudiants/formation : sef@mncparis.fr

Tous les renseignements sur : www.mncparis.fr



S'étendant sur un domaine de plus de 13 hectares allant de l'ESPE à la grande résidence, le campus fonctionne comme un village, avec ses espaces dédiés aux études, au logement, à la restauration et à la détente.

Il offre chaque année un nombre croissant de services aux étudiants qui peuvent, en dehors de leurs cours, bénéficier d'un cadre idéal pour se détendre, pratiquer une activité sportive ou culturelle, assister à une conférence ou organiser une soirée étudiante.

L'épicerie solidaire des étudiants (EPISC)

Gérée par des étudiants bénévoles au sein d'une association œuvrant en partenariat avec la Maison de l'Étudiant, la société de Saint-Vincent-de-Paul et l'Université de la Nouvelle-Calédonie, l'épicerie solidaire a pour objectif de donner accès à une nourriture saine et bon marché aux étudiants du campus universitaire.

Ce projet a été mis en œuvre par des étudiants dans le cadre d'un master de droit tuteuré à l'UNC. L'épicerie solidaire permet déjà d'accéder à des produits (nourriture, kit de rentrée, etc.) à des tarifs en moyenne 30 % inférieurs à ceux pratiqués sur le marché.

LE CAMPUS EST DIVISÉ EN PLUSIEURS PÔLES



La Maison de l'étudiant constitue un véritable guichet unique à la disposition de tous les étudiants. Elle informe et oriente les étudiants sur l'ensemble des sujets les intéressant (logement, restauration, bourses, santé et aide sociale, transport, etc.). Un centre médical assurant la médecine préventive et une assistance sociale (mardi, jeudi et vendredi) sont à l'écoute des étudiants tandis que de nombreux acteurs publics (prévention, orientation, insertion, banques, etc.) effectuent des permanences hebdomadaires.



Au cœur de cet ensemble, un pôle central regroupe les **services administratifs**, interlocuteurs des étudiants répartis dans les différents départements de formation.



La Maison de l'étudiant accueille l'**agence** du campus de la **Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC)** chargée de la gestion immobilière de la grande résidence. La capacité de logement sur le campus est d'environ 640 places. Elle est majoritairement constituée de studios individuels dont chacun est équipé de cuisine, salle de bain et toilettes privatives, incluant un accès gratuit à Internet pour les étudiants de l'UNC.



Les associations d'étudiants dynamisent la vie du campus qui est leur espace naturel d'expression !

Le pôle sport propose soit des cours notés, soit en loisir, la pratique de plusieurs disciplines dans des équipements de qualité (gymnase, terrain de football, plateau sportif, espace Beach, salle de musculation et de fitness).

La saison culturelle rythme tout au long de l'année les soirées grâce à un vaste choix d'activités (danse, musique, cinéma, théâtre, expositions, conférences) qui favorisent la rencontre et l'échange entre tous les étudiants.



Permanences

- **Médecin généraliste**
Les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 17h à 19h selon la disponibilité des médecins
- **Infirmière**
Le mercredi matin et le vendredi matin de 9h à 11h
- **Assistante sociale**
Le mardi et le jeudi de 8h à 15h

Contacts

Point d'accueil et d'information (grand hall)
☎ 290 290
✉ deve_bve@unc.nc

GIP Maison de l'étudiant
☎ 290 057
✉ maison-etudiant@unc.nc
www.maisondeletudiant.nc

Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (Agence du campus de Nouville)
☎ 273 780
✉ etudiant@sic.nc

Bibliothèque de l'UNC (BUNC)
Accueil BU centrale :
☎ 290 120
Accueil bibliothèque ESPE :
☎ 290 531

Bureau des relations internationales
Direction d'appui à la recherche, au rayonnement et aux études doctorales
☎ 290 480
✉ international@unc.nc

Direction du numérique et des systèmes d'information
☎ 290 085
✉ 911@unc.nc

Services des sports (SUAPS)
☎ 290 299
✉ sport@unc.nc



L'accès au campus en voiture

L'UNC a considérablement augmenté le nombre de parkings à la disposition de tous les usagers du campus. Toutefois, afin de préserver un cadre piétonnier au campus, certains accès sont contrôlés et les véhicules qui peuvent emprunter les voies doivent bénéficier d'une autorisation.

Les transports en commun

Le campus de Nouville est relié à Nouméa par les lignes de bus de la compagnie Karuia bus.

L'abonnement étudiant peut être pris auprès de cette société sur présentation d'un certificat de scolarité (remis lors de l'inscription). Les liaisons avec les communes du Grand Nouméa sont assurées par la société Carsud.

Pour s'informer sur les lignes, horaires et tarifs de Karuia bus : www.karuibus.nc

À noter

Horaires, plans et distributeurs de tickets disponibles à la Maison de l'étudiant.

À partir de la mise en service du Néobus, courant 2019, l'ensemble du réseau de transport en commun sera réorganisé. La future ligne du réseau qui desservira l'UNC est la ligne L7 assurant la desserte des quartiers sud, vers l'université et le Kuendu Beach. Une seule gamme tarifaire sera proposée à l'ensemble des usagers du Grand Nouméa ainsi qu'un titre de transport qui permettrait aux usagers de réaliser des correspondances gratuites.

Pour plus d'informations :
www.neobus.nc
www.smtu.nc

Le covoiturage

Le nombre de places de parkings sur ou à proximité du campus est limité.

Le covoiturage est une excellente occasion de réduire ses dépenses de transport tout en préservant l'environnement et en favorisant l'échange avec ses camarades étudiants. Parlez-en entre vous !

Un site calédonien propose du covoiturage : www.covoiturage.nc

La propreté

L'UNC a mis en place le tri sur le campus (résidences, agora, espaces de détente, restaurant et cafétéria, gymnase, ESPE, IUT).

Gestionnaire de la grande résidence, la SIC propose également aux résidents d'apporter leur contribution au tri.

Les points d'apport volontaire sont accessibles à tous pour le papier, les journaux, les cartons, les bouteilles en plastique et canettes en aluminium. Les piles usagées, les batteries d'ordinateurs portables ou de téléphones cellulaires peuvent être déposées dans les bacs disposés en divers points du campus.

Les autres déchets (restes de nourriture, emballages, verre...) doivent être déposés dans les poubelles disposées un peu partout et pas dans les salles de cours, les amphithéâtres, les bibliothèques, les espaces de détente comme la terrasse du restaurant universitaire, les abords des campus (parkings, trottoirs, buissons, résidences, escaliers...).

La propreté du campus est essentielle pour véhiculer une bonne image du campus. Elle contribue également à la lutte contre les épidémies de dengue ou chikungunya véhiculées par les moustiques. L'UNC recycle aujourd'hui l'ensemble de ses déchets d'équipements électriques (DEEE) et notamment ses équipements électroniques.

Les étudiants qui souhaitent se séparer de leurs téléphones peuvent les déposer à la direction de la communication. Évitez également les tags, générateurs de dépenses d'entretien.

Pour connaître les lieux de collecte, proposer une action en faveur de l'environnement sur le campus ou signaler tout problème, contactez **la direction de la communication :** communication@unc.nc

En 2018 à l'UNC, ce sont 3 996 tonnes de plastique et 34 400 tonnes de carton qui ont été recyclées en emballages.





Les moniteurs et tuteurs étudiants

Des étudiants de l'UNC assurent tout au long de l'année des missions de monitorat (accueil, orientation) ou de tutorat (conseil, appui) essentiellement dans les bibliothèques, mais aussi en soutien aux étudiants en difficulté. Des moniteurs culturels sont chargés d'animer la saison culturelle. Sollicitez-les !

Les responsables pédagogiques

Afin de favoriser la réussite de chacun, un suivi personnalisé des étudiants est assuré par des responsables pédagogiques de formation.

Quel est le rôle du responsable pédagogique de formation ?

- écouter, comprendre les difficultés de l'étudiant dans ses études et essayer de lui proposer des solutions ;
- répondre à ses questions concernant les cursus et le fonctionnement de l'université ;
- faire le bilan régulier de ses résultats (notes, assiduité) ;
- le conseiller sur les soutiens dont il a besoin, les options qu'il peut choisir, les UE supplémentaires qu'il peut suivre ;
- être le relai entre lui et les responsables de formation pour les problèmes pédagogiques ou d'organisation qu'il rencontre ;
- le conseiller pour la suite de ses études et à plus long terme pour son insertion professionnelle.

Associations d'étudiants

Les associations d'étudiants sont indispensables à la dynamique du campus. Chaque année, plusieurs projets sont soutenus par la Commission de la formation et de la vie universitaire.

- **Accueil des associations étudiantes** : la Maison de l'étudiant accueille les associations étudiantes avec un bureau à disposition. Les associations peuvent en outre disposer d'une boîte aux lettres pour

recevoir leur courrier, la demande doit être faite auprès du guichet unique de la Maison de l'étudiant. Elles disposent en outre d'un bureau équipé d'un PC et d'un téléphone.

- **Un programme de subventions** est disponible à l'UNC : ce programme permet de financer vos projets !

Voici quelques exemples de projets financés :

- Épicerie solidaire
- Potager étudiant
- Marathon cinéma
- Concours de slam
- Radio-crochet
- Concours d'affiches

Déposez sans tarder vos projets à l'espace social étudiant sous format papier ou par courriel.

asso_etudiant@unc.nc

Engagement étudiant

L'UNC propose un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant, afin de permettre à tout étudiant de mener un projet personnel dans différents domaines (projet de solidarité, activités scientifiques ou professionnelles, actions de soutien à la politique de vie étudiante, pratique sportive ou artistique de haut niveau, etc.) en complément de son cursus universitaire. L'étudiant présente ainsi son projet devant une commission qui lui accordera ou non l'autorisation de bénéficier du dispositif. En fin de semestre, l'étudiant restituera l'état d'avancement de son projet pour obtenir, selon sa formation, des crédits.

Contacts

Bureau de la vie étudiante BVE

- ☎ 290 290
- ✉ deve_bve@unc.nc

« Je suis étudiant en situation de handicap »



L'Espace social étudiant accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap qui nécessitent des aménagements tout au long de leur année universitaire (accessibilité aux locaux, accompagnement pédagogique, aménagements d'examens).

Outre une mission de sensibilisation au handicap, faisant de l'UNC un acteur au service d'une société inclusive, l'espace social étudiant accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap tout au long de leur parcours. Il est l'interlocuteur privilégié pour les guider, les informer et les conseiller en travaillant en amont avec les équipes pédagogiques et les services de l'université à la conception de dispositifs d'aménagement (accessibilité aux locaux avec une aide à l'acquisition de petits véhicules motorisés pour les déplacements entre la maison de l'étudiant et le site universitaire, pour les étudiants handicapés logés au campus, accompagnement pédagogique, aménagements d'examens).

L'espace social étudiant dispose d'un lieu dédié et propose des accompagnements individualisés avec notamment une permanence psychologique.

Ainsi, il propose les mesures les plus adaptées pour permettre à chaque étudiant de mener son cursus universitaire dans les meilleures conditions. En début d'année universitaire, le dispositif proposé à chaque étudiant est individualisé, en fonction des besoins de chacun, et construit dans une logique d'accès progressif à la plus grande autonomie dans la formation.

Étudiants et futurs étudiants, contactez l'espace social étudiant avant le début de l'année universitaire pour élaborer votre dispositif individualisé d'accompagnement.

Contacts

Espace social étudiant
BP R4 - 98851 Nouméa CEDEX

- ☎ 290 195
- ✉ deve_handicap@unc.nc
- ✉ asso_etudiant@unc.nc
- ✉ cellule_ecoute@unc.nc



La Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (BUNC) met à disposition des étudiants, enseignants et chercheurs, mais aussi des publics extérieurs, une large offre documentaire.

bibliotheque@unc.nc

La BUNC propose

- Des espaces de lecture ouverts à tous
- Des collections sur tous supports : plus de 100 000 ouvrages (livres et e-books, des bases de données, un fonds audiovisuel avec des films et documentaires, des journaux et revues)
- L'accès à des chaînes de télévision de la TNT
- Des bibliothécaires à votre écoute pour vos recherches
- Des services étendus de prêts et de consultation à distance pour les étudiants et personnels de l'UNC, ainsi que des salles de travail en groupe pour les lecteurs inscrits

Trois bibliothèques déclinent cette offre :

1 - La bibliothèque universitaire centrale (agora) pour les Sciences et techniques, le Droit, l'économie et la gestion, les Lettres, langues et sciences humaines

2 - La bibliothèque de l'ESPE pour la formation des enseignants

3 - La médiathèque universitaire de Wallis-et-Futuna pour la littérature jeunesse, la documentation scolaire, des films et des ouvrages sur l'Océanie.

Une quatrième bibliothèque ouvrira ses portes en province Nord à Koné en 2020.

Collections numériques

Accessibles via le portail documentaire : portail-documentaire.univ-nc.nc

- Livres numériques à télécharger ou visionner en streaming - Cyberlibris, ENI, Springer, DawsonEra, BND ouvrages numériques Dalloz
- Généralités - encyclopaedia Universalis, Le Grand Robert, Le Robert et Collins, Médiathèque Arte
- Presse - Press Reader
- DEG - Dalloz, Lexis 360, Le Doctrinal Plus, Lamyline, Lextenso
- Sciences et techniques - Web of Science, Scopus, Springer, ScienceDirect, Wiley, MathSciNet, RSC et EDP, ACS
- LLSH : Cairn, JSTOR « langues et littérature », dictionnaires d'ancien français, littérature anglaise, Vocabulaire, OpenEdition
- Éducation et pédagogie - Cairn, Revue d'histoire des mathématiques...

Des liens directs vers les ressources électroniques du projet ISTEEX acquises en licences nationales et des signets utiles.

1 - Bibliothèque universitaire

Collections de niveau universitaire

- Droit, économie, gestion (DEG)
- Sciences, techniques et sport (ST)
- Lettres, langues et sciences humaines (LLSH)
- Études de santé
- Revues spécialisées

Collections tout public

- Détente et découverte : romans, documentaires, B.D.
- Mobilité internationale : TOIC,

TOEFL, Erasmus

- Revues d'actualité ou de vulgarisation
- Audiovisuel : documentaires et films de fiction

2 - Bibliothèque de l'ESPE

Collections de niveau universitaire

- Sciences de l'éducation, pédagogie générale et didactique
- Préparation aux métiers de l'enseignement des 1^{er} et 2nd degrés
- Littérature de jeunesse
- Multimédia
- Manuels scolaires, mallettes pédagogiques, affiches...

3 - Médiathèque universitaire de Wallis-et-Futuna

Collections

- Sciences de l'éducation, didactique, ouvrages pour l'enseignement du primaire au secondaire
- Littérature jeunesse
- Audiovisuel : documentaires, fictions, DVD éducatifs

Règlement

Le règlement de la BUNC détaille les services, les droits et les obligations des usagers ainsi que les pénalités encourues en cas de manquement au respect de ce règlement.

Les détails du règlement sur portail-documentaire.univ-nc.nc pratiques des usagers et obligations. La bibliothèque est sous vidéo surveillance.

Services

- Plus de 650 places de travail assises réparties dans les bibliothèques
- des automates de prêts
- 10 salles de travail en groupe de nombreux espaces de travail collaboratifs
- un espace audiovisuel
- 50 ordinateurs fixes identifiés travail / catalogue en ligne / détente
- accès WIFI
- prêt entre bibliothèques (PEB)
- fourniture à la demande de documents
- impressions et photocopies, relieuse
- une salle Premium de 18 places (accès contrôlé)
- un service questions / réponses (formulaire en ligne)
- la réservation en ligne des salles de travail en travail via l'application Affluences
- des tableaux blancs mobiles
- des écrans connectés mobiles
- des écrans tactiles géants
- 6 ordinateurs portables en prêt sur place
- 6 dessertes mobiles

Pour vous guider

des bibliothécaires, des moniteurs étudiants

À votre disposition

des formations aux compétences informationnelles destinées aux étudiants

Modalités de prêt

Étudiants en DAEU, DEUST, DU, licence, CPGE, lecteurs extérieurs « Études », étudiants en séjour en NC (durée d'abonnement inférieure à 6 mois) : 2 semaines de prêt

- 7 livres : renouvelables une fois
- 2 DVD : non renouvelables
- 2 revues* : non renouvelables
- Accès à la bibliothèque électronique à distance pour les étudiants et personnels de l'UNC. Pour les lecteurs extérieurs, accès uniquement dans l'enceinte des bibliothèques

Étudiants en master, étudiants et stagiaires de l'ESPE, lecteurs extérieurs « Recherche », Alumni : 3 semaines de prêt

- 10 livres : renouvelables une fois
- 3 DVD : non renouvelables
- 3 revues* : non renouvelables
- Accès à la bibliothèque électronique à distance pour les étudiants et personnels de l'UNC. Pour les lecteurs extérieurs, accès uniquement dans l'enceinte des bibliothèques

Doctorants et personnels de l'UNC, vacataire (+ de 20h d'enseignement) : 15 livres pour 3 mois : renouvelables une fois

- 3 DVD pour 3 semaines : non renouvelables
- 3 revues* pour 3 semaines : non renouvelables
- Accès à la bibliothèque électronique à distance pour les étudiants et personnels de l'UNC. Pour les lecteurs extérieurs, accès uniquement dans l'enceinte des bibliothèques

À noter

De nouveaux services :
réservation de salles en ligne
prêt de dessertes

En cas de retard, les retardataires auront autant de jours de suspension de prêt que de jours de retard pour restituer les emprunts.

Horaires d'ouverture

- **Bibliothèque universitaire centrale** : 7h - 19h30 - Ouverte le samedi 8h - 18h.
- **Bibliothèque de l'ESPE de Nouvelle-Calédonie** : Du lundi au vendredi de 7h30 - 19h30**.
- **Médiathèque universitaire de Wallis-et-Futuna** : Plus d'infos sur le portail documentaire.

Horaires modulables en fonction du calendrier universitaire (vacances, périodes de révisions...).
Fermeture annuelle en fin d'année.

* Le dernier numéro reçu est exclu du prêt.

** Accès de 17h30 à 19h30 sous condition.

Imprimer et photocopier

- 1 unité de copie ou impression 10 F
- 1 copie ou 1 impression **A4 - N & B** 1 unité
- 1 copie ou 1 impression **A3 - N & B** 2 unités
- 1 copie ou impression **couleur** 100 F

Les informations du compte lecteur : pour consulter, prolonger ses prêts, réserver des documents et suggérer des achats, identifiez-vous sur le catalogue via :
portail-documentaire.univ-nc.nc/

Contacts

Bibliothèque universitaire centrale
BP R4 - 98 851 Nouméa CEDEX
Accueil de la bibliothèque universitaire
☎ 290 120 - Fax : 290 170
✉ bibliotheque@unc.nc

Bibliothèque de l'ESPE de Nouvelle-Calédonie
☎ 290 531
✉ bibliotheque@unc.nc

Médiathèque de Wallis-et-Futuna
☎ (+681) 722 279 - Fax : 722 580
✉ mediathequewallis@unc.nc

Maison de l'étudiant



MAISON DE L'ETUDIANT



La Maison de l'étudiant est chargée d'accompagner les étudiants de Nouvelle-Calédonie afin de donner à tous, les mêmes chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur. Cette maison, à l'image des CROUS de métropole, est en charge de l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants. Elle est gérée sous la forme d'un Groupement d'intérêt public (GIP) avec un conseil d'administration composé du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, de l'UNC, de l'État, des provinces Sud et îles Loyauté, de la province Nord, de la Société immobilière de la Nouvelle-Calédonie, du vice-rectorat de la ville de Nouméa et de 4 étudiants. La présidence du conseil d'administration est attribuée au membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, chargé de l'enseignement.

Les missions du GIP Maison de l'étudiant de la Nouvelle-Calédonie

La Maison de l'étudiant offre ses services à tous les étudiants post-bac de Nouvelle-Calédonie étudiant dans l'enseignement supérieur. Le groupement intervient en matière de :

- coordination et gestion des œuvres universitaires et scolaires à destination des étudiants (hébergement, restauration, bourses, action sociale, médicale et culturelle) ;
- information sur les bourses d'enseignement supérieur ;
- veille et conseil en matière de santé ;
- coordination de l'offre de couverture sociale ;
- médecine préventive, consultations de médecine générale et de soins.

Les services offerts

- 1 guichet d'information et d'accueil ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 12h à 21h et le vendredi de 7h30 à 11h30 et de 12h à 20h
- 1 cafétéria ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 21h, le samedi

de 8h à 15h (y compris les jours fériés)

- 1 cyber base
- 1 salle de répétition de musique
- 1 salle de réunion pour les étudiants
- 1 bureau pour les associations étudiantes
- 1 pôle médical avec des consultations de médecine générale gratuites les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 17h à 19h selon la disponibilité des médecins
- 1 assistante sociale le mercredi et le jeudi de 8h à 15h
- 1 service logements bourses
- des ateliers de danse, théâtre, sculpture, code de la route, comédie musicale, tous les soirs de la semaine

Les logements étudiants

La Maison de l'étudiant, en partenariat avec la SIC et l'UNC, gère les commissions d'admission ou de réadmission en résidence universitaire. Elle gère également l'accueil des résidents au guichet unique (distributeurs de billets, de tickets de bus, point info, point secours) avec notamment la nuit la présence de

veilleurs de nuit et d'une société de gardiennage.

Résidence 500

La grande résidence universitaire, située à Nouville, se compose de 471 logements (540 lits). Elle est gérée par la Société Immobilière Calédonienne (SIC).

Ces logements se répartissent de la manière suivante :

- 385 appartements de type F1
- 30 appartements de type F1 pour personnes à mobilité réduite
- 37 appartements de type F2
- 3 appartements de type F2 pour personnes à mobilité réduite
- 15 appartements de type F4

Résidence du bord de mer

- 108 chambres individuelles avec sanitaires, cuisine collective, 1 foyer, accueil
- 1 épicerie sociale, 1 salle de musique, 1 salle TV équipée canal satellite

La MDE gère également 11 laveries réparties dans les bâtiments des résidences universitaires.

Comment constituer le dossier pour un logement ?

Pour postuler à un logement, l'étudiant devra remplir une demande de logement sur le site internet : <https://messervices.etudiant.gouv.fr> de juillet à octobre N-1 à déposer à la Maison de l'étudiant.

Quand sera-t-il possible de prendre possession de sa chambre ?

L'entrée dans les logements sera possible courant janvier, c'est pourquoi les étudiants sont invités à déposer leurs dossiers de demande au plus tôt auprès de la Maison de l'étudiant.

Comment bénéficier de l'Aide au Logement Territoriale (ALT) ?

La SIC vous accompagne dans la constitution du dossier de demande d'aide juste avant votre entrée dans le logement. Le dossier sera transmis au Fonds social pour l'habitat qui attribuera l'aide sous réserve que l'étudiant réponde aux critères d'éligibilité.

Qui peut bénéficier d'un logement en résidence ?

Les logements sont attribués prioritairement aux étudiants dont la famille dispose de faibles ressources. Cependant, tous les étudiants de la Nouvelle-Calédonie qui suivent un parcours d'études ou de formation post-bac (UNC, BTS, EGC...) peuvent s'inscrire. Les étudiants de nationalités étrangères peuvent également y prétendre sous certaines conditions.

**Quels sont les critères et modalités de location d'une chambre ?**

Tous les étudiants de Nouvelle-Calédonie peuvent déposer un dossier de demande. Les candidatures sont validées par une commission d'attribution en fonction de plusieurs critères (échelon de la bourse, éloignement du domicile familial, situation personnelle, mérite...). L'étudiant attributaire signe un bail avec la SIC qui fixe les conditions de la location (tarifs, charges, durée...). L'entrée en résidence est également conditionnée par l'acceptation de l'étudiant à se conformer à un règlement intérieur.

*Contacts***Maison de l'étudiant - Horaires :**

- du lundi au jeudi : de 7h30 à 11h30 et de 12h à 16h
- le vendredi : de 7h30 à 11h30 et de 12h à 15h

☎ 290 057

✉ accueil_mde@unc.nc

Cellule logements MDE - Horaires :

- du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 16h
- le vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 15h

☎ 290 064

✉ logement_mde@univ-nc.nc



La restauration étudiante

Celle-ci est gérée par la Maison de l'étudiant qui propose :

Le restaurant

Ouvert seulement pour le déjeuner, ce restaurant accueille tous les étudiants. D'une capacité d'accueil de 250 places assises, il propose deux formules au choix :

- la « **Formule snack** » comprenant un sandwich ou une salade et une boisson. Service entre 10h et 14h30 ;
- la « **Formule self** », comprenant un plat au choix (ou une grillade) et une entrée et un dessert. Service entre 11h et 13h30.

Les prix du repas sont de 400 F CFP*.
Le guichet de la MDE est ouvert de 8h à 12h45 de février à novembre.

La cafétéria

La cafétéria est située sur les hauteurs du campus, son offre vient compléter celle du restaurant situé sur l'agora centrale du campus.

Outre des formules à la carte, à des prix divers, une formule snack et une formule self acceptant la carte sup'étudiant à 400 F CFP y sont acceptées.

Le soir, un plat social étudiant est proposé.

Les horaires d'ouverture sont :
du lundi au vendredi de 6h30 à 21h, le samedi de 8h à 15h (y compris les jours fériés).

À noter

La cafétéria accueille en outre un coin épicerie.

Action culturelle, initiative étudiante et sport

La Maison de l'étudiant participe à l'offre globale proposée par l'université, elle accueille un animateur tous les jours de la semaine de 16h à 21h.

L'animateur assure notamment l'ouverture de la cyber base, une salle de répétition de musique équipée d'une batterie, de guitares, de synthétiseurs et d'un matériel complet de sonorisation. L'animateur gère les équipements. Il supervise également des ateliers Zumba, théâtre, comédie musicale...

La Maison de l'étudiant gère également, avec l'université, les financements des projets d'initiatives étudiantes. Une association étudiante souhaitant être aidée financièrement doit déposer auprès du bureau de la vie étudiante ou de la MDE un dossier de demande.

Action sociale

La Maison de l'étudiant assure des permanences :

- d'assistante sociale le mardi de 9h à 11h et de 12h à 14h30 et le jeudi de 8h30 à 11h et de 12h à 14h30 ;
- de médecine générale lundi, mardi, mercredi et jeudi soir
- d'une infirmière le mercredi matin et vendredi matin ;
- de mutuelles.

Une commission d'aide sociale attribue les fonds d'aide sociale (Fonds National d'Aide d'Urgence - FNAU). L'assistante sociale peut également attribuer des aides d'urgence pendant sa permanence.

Santé

En matière de santé, la Maison de l'étudiant accueille 4 mois par an le service de médecine préventive. De plus, elle est un relai pour toutes les campagnes de prévention en matière d'addiction, de santé ou de prévention des risques.

Des permanences de médecins et d'infirmières sont mises en place. Les consultations y sont gratuites.

Bourses d'études

Les bourses d'enseignement supérieur sont gérées par le vice-rectorat. Toutefois, la Maison de l'étudiant peut renseigner les étudiants toute l'année tant dans les phases de demandes de bourses que pour informer sur les dates de versement des bourses.

À noter

À noter également que la Maison de l'étudiant est partenaire du Salon de l'étudiant qui se déroule chaque année sur le campus de l'université.

Contacts

Service Comptabilité

☎ 290 061

Service Santé et Mutuelle

☎ 290 141

* Payable avec la Carte Sup' - porte-monnaie électronique

Objectifs du SUAPS

Le Service universitaire des activités physiques et sportives de l'UNC (SUAPS) a pour mission d'organiser et de développer la pratique des activités physiques et sportives des étudiants et des personnels de l'université.

Sports libres

Les étudiants et les personnels de l'UNC participent aux mêmes cours notés, mais sans contrainte d'évaluation.

Pôle SPORT

Activités proposées

Une dizaine de sports sont proposés : badminton, futsal, escalade, musculation-santé, Teqball, football, volley-ball, activités Beach. Des installations sportives du campus sont ouvertes aux étudiants la journée, le soir ou le week-end :

- **en accès libre** : terrain soccer 5 et de beach, plateau multi sports et espace Slack Line (à venir) ;
- **ou encadrées** par des moniteurs sport : salle de musculation.

Association sportive universitaire

L'association sportive universitaire (AS UNC) permet aux étudiants de s'investir dans des sports de compétition. Elle organise régulièrement des événements et permet aux étudiants de s'ouvrir aux fonctions du monde associatif.

Pleinement intégrée au sein du mouvement sportif calédonien, l'AS UNC est membre du Comité territorial olympique et sportif (CTOS).



Le pôle sport comprend 7 espaces de pratique sur un même site : gymnase, mur d'escalade, terrains de pétanque, terrain de football, salle de musculation, plateau extérieur multisports, espace Beach.

Championnats universitaires, fédéraux et compétitions internationales

Les étudiants et personnels de l'UNC peuvent s'investir dans une pratique de compétition au sein de l'AS UNC et représenter l'UNC au travers de plusieurs événements : championnats fédéraux organisés par les ligues de Nouvelle-Calédonie en futsal, volley-ball et escalade ; compétitions nationales (FFSU) et internationales (OUSA).

Accordant une place importante à la pratique sportive, l'UNC contribue à des nombreux événements sportifs. L'équipe Futsal de l'UNC a été championne super League 2018 et finaliste de la Coupe NC.

UNC Beach festival

Sur chaque journée de festival, des tournois de Beach tennis, de Beach soccer et de Beach volley sont proposés en fin d'année universitaire.

Les Jeux universitaires calédoniens (JUC)

Les Jeux universitaires calédoniens (JUC) regroupent tous les étudiants post-bac du territoire autour de divers sports (Beach soccer, futsal, volley-ball, badminton, paddle, beach volley, va'a, escalade, basket, etc.).

Ils se déroulent sous forme de journées sportives tout au long l'année sur le campus universitaire.

Sports notés (TREC 5 et 7)

L'option sport permet aux étudiants qui le souhaitent d'être notés dans le cadre de leur cursus universitaire. La note obtenue est valorisée dans le cursus universitaire.

Déplacement escalade

Une sortie est organisée en fin d'année en site naturel sur les falaises de Koumac.



Nouveaux sports

Depuis 2018, la pratique du Teqball a permis à 3 étudiants de représenter la Nouvelle-Calédonie à la 2ème coupe du monde de Teqball (42 pays présents).

En 2019 : initiation et formation au Baseball 5, en vue d'organiser des compétitions universitaires.

Un parcours santé, ainsi que des emplacements dédiés au work-out sont également présents sur le campus (cf. plan du campus p. 114).

Étudiants, pour tout savoir sur votre assurance santé suivez le guide...

Assurance étudiant
de la CAFAT

Qui en bénéficie ?

Élève ou étudiant

Vous serez couvert

Effectuer votre

Être âgé de moins

Il existe toutefois un

appel ou maintien

devez en faire la

ATTENTION

l'élève ou l'étudiant

concubin, partena

obligation de sou

La famille de l'élève

Peuvent bénéficier

> votre conjoint ;

> votre partenaire de

> votre concubin (à co

> 32 mois consécutifs ;

> vos enfants ou ceux

> de votre conjoint, pa

> vos ascendants au

> l'ascendant soit à vo

> à condition qu'ils ne

> mariés, ou qu'ils ne

Combien ça coûte ?

Étudiant de la CAFAT est calculé pour une

année de l'année en cours). À titre indicatif,

si vous êtes boursier, votre cotisation est prise en charge

par la bourse du Gouvernement français ou de

l'ambassade de

si votre cotisation est

Guide pratique



ÉTUDIANTS,
VOTRE ASSURANCE
MALADIE-MATERNITÉ



www.cafat.nc

Suivez-nous sur
Facebook
www.facebook.com/cafat.nc

Le guide est disponible
aux guichets CAFAT
ou sur internet





Qui bénéficie de l'assurance « étudiant » CAFAT ?

- **Vous-même**
- **Votre famille** (ou vos ayants droit), dans la mesure où ils ne relèvent pas, à titre personnel, d'un régime obligatoire d'assurance maladie maternité, ou ne remplissent pas les conditions de temps d'activité ou de rémunération exigées.

Sont concernés :

- **Votre conjoint**, votre partenaire de PACS ou votre concubin, à condition que le concubinage soit notoire, non adultère et dure depuis au moins douze mois consécutifs ;
- **Vos enfants** (ou ceux de votre conjoint, partenaire de PACS ou concubin) à charge ;
- **les petits-enfants** de votre conjoint, partenaire de PACS, ou concubin, à charge ;
- **Vos ascendants** au 1^{er} degré (père, mère), ainsi que ceux de votre conjoint, sous réserve que l'ascendant soit à votre charge effective, totale et permanente.

À quel coût ?

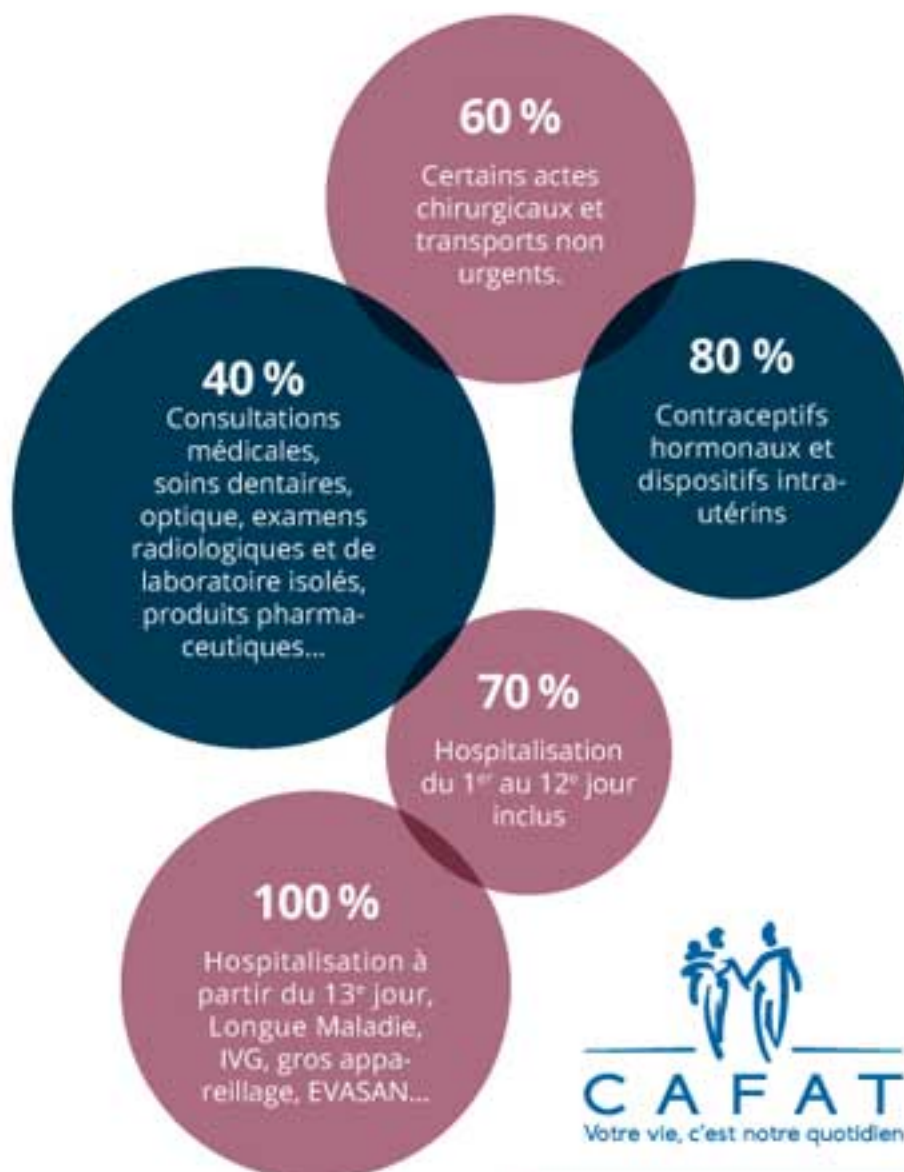
La part CAFAT de la cotisation annuelle au régime obligatoire « étudiant » correspond à 50 fois le SMG horaire du mois de janvier de l'année en cours. À titre indicatif, en 2019, la cotisation s'élevait à **46 400 F CFP**.

Pour en savoir plus sur votre protection sociale

Un guide réalisé par la CAFAT est à votre disposition auprès du service de la scolarité de l'UNC, des guichets de la Caisse et sur www.cafat.nc.

Quelles sont les prestations offertes par l'assurance « étudiant » CAFAT ?

L'assurance « étudiant » de la CAFAT vous garantit la prise en charge de vos dépenses de santé, aux taux suivants :



Contacts

Les services de la CAFAT se tiennent également à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

- ☎ 255 814 ou 255 824
- ✉ maladie@cafat.nc

MON CONTRAT

SPÉCIFIQUE ÉTUDIANT

UN NIVEAU DE PROTECTION ADAPTÉ À MES BESOINS

Forfaits arrêt tabac, contraception, suivis psychologique ostéopathie/nutrition, prothèses dentaires, frais d'optique, etc.

PAS D'AVANCE DE MES DÉPENSES DE SANTÉ

Grâce au tiers payant auprès des professionnels conventionnés

L'ACCÈS AUX PRINCIPAUX SERVICES MUTUALISTES MDF

Pharmacies, cabinets dentaires et médicaux, Opticiens mutualistes, centre du Trianon, centre de Poé

24.000
Fcfp/an*

COTISATION INDIVIDUELLE

LA MDF, C'EST AVANT TOUT :

- La première mutuelle de Nouvelle-Calédonie en nombre de bénéficiaires.
- La première mutuelle en montants remboursés par bénéficiaire.
- Le premier réseau de services mutualistes.
- La seule mutuelle à offrir des prestations à visée familiale et sociale.

Plus d'informations sur : www.mdf.nc
Renseignements : 28 42 10 ou etudiant@mdf.nc



* Tarif 2019. Des aides publiques pouvant aller jusqu'à 100% de la cotisation existent, renseignez-vous.

Le contrat spécifique étudiant

En plus de l'assurance de base CAFAT, chaque étudiant doit souscrire à une complémentaire santé qui permet de rembourser intégralement les dépenses courantes de santé (consultation chez un médecin généraliste, chez un dentiste, etc.).



Conditions d'accès

Deux possibilités

- être âgé de moins de 28 ans
- être scolarisé dans un établissement d'enseignement supérieur de Nouvelle-Calédonie

Cotisation

- la cotisation est de 24 000 F/an*

Aides

- votre province peut prendre en charge une partie de votre cotisation (90 % du montant dans le cas où vous êtes boursier)
- la Maison de l'étudiant avec l'aide du gouvernement** peut proposer un chèque santé
- pour les étudiants de Wallis-et-Futuna ou du Vanuatu, une aide peut être octroyée jusqu'à 100 % de votre cotisation (à condition que vous figuriez sur la liste des personnes aidées, adressée à la MDF)

Avantages

Vos remboursements de soins

- la MDF est votre interlocuteur unique pour la CAFAT et la mutuelle.
- vous bénéficiez du tiers payant auprès des professionnels conventionnés, ce qui vous permet de ne pas avancer vos dépenses de santé
- vos remboursements s'effectueront par virement bancaire directement sur votre compte

Vous bénéficiez du Réseau Sanitaire et Social de la MDF et de ses partenaires

- cabinets médicaux et dentaires MDF (soins gratuits)
- pharmacie de la Place et pharmacies mutualistes
- réseau des Opticiens mutualistes...

Et aussi

- centre de vacances de Poé
- centre d'hébergement de Trianon
- centre d'hébergement de Dumbéa

Contacts



MDF

28, rue Olry, Vallée du Génie, Nouméa
Ouverture du lundi au jeudi de 7h30 à 16h
et le vendredi de 7h30 à 14h15
Référente étudiants : Virginie ROUSSEAU
☎ 284 210
✉ etudiant@mdf.nc
Plus d'informations sur www.mdf.nc



Maison de l'étudiant

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h à 16h (jusqu'à 15h le vendredi)
Responsable du bureau des mutuelles :
Daiana ARII
☎ 290 141
✉ daiana.arii@unc.nc



SURVENANT CHEZ LA FEMME ENCEINTE VERS LA FIN DU 2^e TRIMESTRE DE GROSSESSE, LE DIABÈTE GESTATIONNEL OU "DIABÈTE DE GROSSESSE" EST UNE INTOLÉRANCE AUX GLUCIDES (SUCRES). IL APPARAÎT CHEZ LES FEMMES QUI ONT UNE FRAGILITÉ FAMILIALE VIS-À-VIS DU DIABÈTE. COMME POUR LE DIABÈTE, LE DIABÈTE GESTATIONNEL ENTRAÎNE UN EXCÈS DE SUCRE DANS LE SANG.



LE DIABÈTE GESTATIONNEL est évitable !



Touchant environ 15 % des femmes enceintes, le diabète gestationnel (DG) entraîne des risques pour le futur bébé (accouchement prématuré, traumatisme obstétrical, malaises à la naissance) et pour la future maman (fin de grossesse particulièrement fatigante, trop de tension artérielle, accouchement au forceps ou césarienne). Aussi en NC, le **dépistage** du diabète gestationnel est systématique.

La maladie installée, il faut la maîtriser. Le **traitement** repose sur une modification du rythme des repas et la chasse aux sucres superflus. Si cela est insuffisant, des piqûres d'insuline seront nécessaires.

Mais le DG est d'abord et avant tout une maladie **évitable**, si au moment de la conception les femmes en âge de concevoir ont un poids santé (IMC entre 18,5 et 25), font attention à leur alimentation, pratiquent une activité physique régulière et gèrent le stress. Ces bonnes pratiques sont à poursuivre tout au long de la grossesse.

À distance, environ 50 % des femmes enceintes ayant fait un DG finissent par développer un diabète de type 2 dans les années suivant la naissance de l'enfant. Et les petits exposés in utero au diabète gestationnel de leur maman **présenteront** eux aussi ce risque **à l'âge adulte**, et auront plus tendance à être en surpoids ou obèses.

EN NC, LE DÉPISTAGE DU DIABÈTE GESTATIONNEL EST SYSTÉMATIQUE.



Pour toute question, un numéro de téléphone : 26 90 61



SUIVI GYNÉCOLOGIQUE

suivez le guide !

EN NOUVELLE-CALÉDONIE, HORS GROSSESSE, LE SUIVI GYNÉCOLOGIQUE N'EST PAS OBLIGATOIRE. IL EST POURTANT RECOMMANDÉ DE CONSULTER RÉGULIÈREMENT SON MÉDECIN, UN GYNÉCOLOGUE OU UNE SAGE-FEMME. FROTTIS, IST, CONTRACEPTION, ADRESSES UTILES : SUIVEZ LE GUIDE.



FROTTIS

Dépister le cancer du col de l'utérus ? C'est simple, indolore et gratuit. Le cancer du col de l'utérus est une maladie fréquente en Nouvelle-Calédonie. Ce cancer apparaît principalement à la suite d'une infection persistante par des virus (papillomavirus) qui sont, le plus souvent transmis par voie sexuelle. Grâce au **frottis**, il est possible de repérer des anomalies avant l'apparition du cancer et de les traiter.

Si vous souhaitez faire gratuitement un frottis de dépistage, vous pouvez nous appeler au 250 765. Nous vous enverrons ensuite un bon qui vous permettra de faire gratuitement cet examen chez le professionnel de votre choix.

Peut-être avez-vous été vaccinée contre les papillomavirus ? Il existe un vaccin contre les principaux virus responsables du cancer du col de l'utérus. Pour autant, la protection n'étant pas complète, il est nécessaire de continuer à se faire dépister même si l'on a été vacciné.

CONTRACEPTION

La meilleure contraception est celle que l'on choisit. Il en existe plusieurs : pilule, implant, DIU (Dispositif Intra Utérin aussi appelé stérilet), préservatif masculin et féminin, etc. Le médecin généraliste, le gynécologue ou la sage-femme peuvent vous renseigner et vous prescrire celle qui sera la plus adaptée à votre mode de vie et votre santé.

La contraception d'urgence

Un préservatif qui craque, une pilule oubliée ou pas de contraception, il y a risque de grossesse. **Dans les 3 à 5 jours suivant le rapport sexuel à risques**, il est possible d'avoir recours à une contraception d'urgence de deux types : soit une pilule disponible en pharmacie, chez un professionnel de santé ou soit la pose d'un DIU chez un professionnel de santé.



DÉPISTAGE DES IST

C'est quoi ?

Les **Infections Sexuellement Transmissibles (IST)** sont des infections provoquées par des microbes (virus, bactéries, parasites) qui peuvent être transmises au cours de relations sexuelles. Il peut s'agir des Chlamydie, Blennorragies (aussi appelée « Chaude Pisse »), Syphilis, Herpès génital, Hépatite B, VIH.

Que faire ?

Les IST peuvent être symptomatiques (bouton sur le sexe ou l'anus, pertes malodorantes, brûlures urinaires, etc.) ou asymptomatiques (c'est-à-dire qu'aucun signe physique n'est présent).

Au moindre doute (apparition de signes, rapports sexuels sans préservatifs avec un nouveau partenaire...) il est conseillé de consulter un professionnel de santé. La plupart des IST se soignent. Non soignée, une IST peut entraîner des complications telle que la stérilité (féminine ou masculine). Il est important d'en parler avec son partenaire pour que lui ou elle aussi se fasse soigner si nécessaire. Les médecins et les sages-femmes sont tenus au secret professionnel.

Petit rappel : Seul le préservatif (masculin ou féminin) permet de se protéger efficacement contre les IST.

OÙ ALLER POUR CONSULTER ET/OU TROUVER DE L'INFORMATION, DES PRÉSERVATIFS, UN BON POUR UN FROTTIS ?

• **À l'ASSNC :** Frottis : 25 07 65
Santé sexuelle : 25 07 66

• **À la maison de l'étudiant**
Tél. : 290 141
Mail : servicemedical.mde@univ-nc.nc
(consultations gratuites)

• **Dans les locaux des associations :**
Solidarité SIDA : 24 15 17
CP2S : 28 63 38
Diversités NC : 97 62 64
SOS écoute : 05 30 30

• **Chez un professionnel de santé libéral :** médecin généraliste, sage-femme, gynécologue

• **Dans un dispensaire provincial, à l'espace CMP, ou au CCF**

• **À l'UNC :** Accueil et écoute par 3 psychologues professionnels le mercredi, jeudi et vendredi. Pour les horaires et modalités de rdv, contactez la direction des études et de la vie étudiante

LES DENTS

ton atout santé !



PANNE DE RÉVEIL...
PAS LE TEMPS DE SE BROSSER LES DENTS !
ON PREND UN PTIT CAFÉ OU UNE BOISSON
SUCRÉE ENTRE DEUX COURS !?
LES EXAMENS ? QUEL STRESS !!!
ATTENTION, À CE RYTHME-LÀ CE SONT TES DENTS
QUI VONT EN PRENDRE UN COUP !



mes
dents
ma
santé



LE TRUC EN +

Pour avoir des dents blanches, tu peux ajouter un peu de bicarbonate de sodium (acheté en supermarché) sur ton dentifrice une à deux fois par semaine (le goût est salé).

UNE BONNE HYGIÈNE POUR CROQUER LA VIE

La recette pour garder des dents en bonne santé tu la connais :

- Se brosser les dents matin et soir (si possible à midi)
- Avec une brosse souple et un dentifrice au fluor
- Éviter le grignotage et les boissons sucrées
- Éviter le tabac et le cannabis

LES PIRES ENNEMIS DE TON SOURIRE

Le stress, l'alcool, le tabac, les boissons sucrées et le grignotage ont des impacts sur tes dents et/ou tes gencives (caries, gencives qui saignent, infections).

Les bactéries des caries dentaires se propagent d'une dent à une autre et peuvent se transmettre à une autre personne (ne partage pas ta brosse à dents).

Une fois que la carie a atteint le cœur de la dent, tu as une infection (fièvre, douleur, joue qui gonfle). À partir de là, les bactéries peuvent aller n'importe où dans ton corps, car elles sont dans ton sang.

ALLER CHEZ LE DENTISTE, LE PARI GAGNANT !

Pour les soins dentaires, plus on s'y prend tôt et plus c'est rapide. Mais il est toujours temps de se faire soigner les dents. Le dentiste a des produits et des appareils qui permettent de te soigner sans faire mal.

En plus, comme tu es étudiant tu as une couverture médicale (avec une mutuelle santé), profite-en pour te faire soigner ! Tu seras complètement remboursé(e).

Si tu as déjà eu le RAA (rhumatisme articulaire aigu), tu as besoin de voir une dentiste 1 à 2 fois par an. Les bactéries de la carie et celles du RAA se ressemblent beaucoup et elles pourraient réactiver la maladie.

POUR TE FAIRE SOIGNER, TU PEUX ALLER :

Dans les centres médicaux de la province Sud (si tu as l'aide médicale) :

- Au centre hospitalier spécialisé à Nouville tél. : 24 36 67
- Au la PMI de Montravel (derrière la société le Froid) tél. : 28 85 32
- Au centre médical de Boulari tél. : 43 53 77
- Au centre médical de Kaméré tél. : 20 45 60

Chez tous les dentistes privés.

Dans le centre médical de la mutuelle du Nickel (si tu as la mutuelle du Nickel) :

- À Nouméa tél. : 26 60 42

Dans les centres dentaires de la mutuelle des fonctionnaires (si tu as la mutuelle des fonctionnaires) :

- À Nouméa tél. : 27 28 21
- À Boulari tél. : 43 51 13

L'INFO EN +

Tous les dentistes acceptent de te soulager en urgence si tu as vraiment mal aux dents. Ensuite tu peux y retourner pour finir tes soins et avoir des dents impeccables !

Maison de l'étudiant

Campus de Nouville - 4, rue Félix Raoul, Île Nou Nouville
98800 Nouméa
Tél. : 290 057
maison-etudiant@unc.nc
www.maisondeletudiant.nc

Groupement pour l'insertion et l'évolution professionnelles (GIEP-NC)

1, rue de la Somme - BP 497
98845 Nouméa Cedex
Tél. : 281 082
www.giep.nc

Mission d'insertion des jeunes (MIJ) de la province Sud

12, rue de Verdun
Immeuble Gallieni II - BP 5041
98847 Nouméa Cedex
Tél. : 282 277
mij@mij.asso.nc
www.mij.asso.nc

Direction de l'éducation de la province Sud : bureau d'information et d'aide aux étudiants (BIAE)

55, rue Georges Clemenceau
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. : 204 968
des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Association foyer tutorat (MWA SUP)

28 bis, rue Oly - Vallée du Génie - BP 13 526 MGA - 98803 Nouméa
Tél./Fax 240 773 - 766 695
foyer-tutorat.vefblog.net
foyer.tutorat@yahoo.fr

Campus des îles

(Association Foyer des Étudiants de la province des Îles Loyauté)
21 ter, rue du Commandant Rougy
Vallée des Colons - BP 12267 - 98802 Nouméa Cedex
Tél. : 254 340
info@afepil.asso.nc
www.campusdesiles.nc

Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC)

Résidence Universitaire
4, rue Félix Raoul Thomas, Presqu'île de Nouville - 98800 Nouméa
Tél. : 273 780
etudiant@sic.nc
www.sic.nc/je-cherche-un-logement/etudiant/

Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex
Tél. : 266 100
www.ac-noumea.nc

Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC)

19, avenue Foch - Immeuble Foch - BP M2 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. : 239 600
denc@gouv.nc
www.denc.gouv.nc/

Direction de l'enseignement, de la formation et de l'insertion des jeunes (DEFIJ)

Hôtel province Nord - 41, avenue Jimmy Welepane - BP 41
98860 Koné Cedex
Tél. : 477 227
defij.contact@province-nord.nc

• Antenne de Nouméa
10, rue Clémenceau - Centre-Ville - 98800 Nouméa
Tél. : 253 298 / 253 647

Centre d'information et d'orientation (CIO)

10, rue Georges Baudoux - Artillerie - BP G4 - 98848 Nouméa Cedex
Tél. : 266 166
cio@ac-noumea.nc
http://cio.ac-noumea.nc/

• Antenne Lycée Poindimié
Route provinciale 3 - BP 386 - 98822 Poindimié
Tél. : 42 32 01 / 785 964
cio.poindimie@ac-noumea.nc

Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFM-NC)

14, rue Pierre Sauvan - Anse Vata
BP 8036 - 98807 Nouméa Sud
Tél. : 264 541
ifmnc@ifmnc.nc
www.ifmnc.nc

Direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie (DASS-NC)

7 avenue Paul DOUMER - BP M2
98849 Nouméa Cedex
Tél. : 243 700
www.dass.gouv.nc
dass@gouv.nc

Caisse de protection sociale de Nouvelle-Calédonie (CAFAT)

4, rue du Général Mangin - BP L5
98849 Nouméa Cedex
Tél. : 255 800
www.cafat.nc

Direction de l'éducation, de la formation, de l'insertion professionnelle et de l'emploi (DEFIPE)

Hôtel de la province des îles Loyauté
BP 50 - 98820 We - Lifou
Tél. : 455 220
www.province-iles.nc/page/la-direction-de-leducation-de-la-formation-de-linsertion-professionnelle-et-de-lemploi

Délégation de la province des îles de Nouméa

10, rue Georges Clémenceau
Centre Ville - BP 1014
98845 Nouméa Cedex
Tél. : 281 826
sec_dej@loyalty.nc

Auberge de jeunesse

51 bis, rue Pasteur Marcel Ariège
Centre-Ville - BP 767
98845 Nouméa Cedex
Tél. : 275 879
reservation@aubergesdejeunesse.nc
www.aubergesdejeunesse.nc/noumea/

LÉGENDE

- Accueil général
- A1 Amphithéâtre 250
- A2 Amphithéâtre 400
- A3 Amphithéâtre 200 - Guy Agniel
- A4 Amphithéâtre de verdure (plein air)
- A5 Télé-amphithéâtre 80

- ☒ Pôle Sigma
- 📖 Bibliothèque centrale
- 🏥 Centre médical
- 🏠 Maison de l'Étudiant
- ℹ️ Points d'informations
- 🏠 Résidences
- ☕ Cafétéria
- 🏋️ Stabons WORKOUT

- 🍽️ Restaurant universitaire
- 🛒 Épicerie solidaire
- ♿ Espace Uni-handicap
- 🚌 Arrêts de bus
- ♿ Ascenseurs pour personnes à mobilité réduite
- 🛵 Circuit scooters électriques PMR
- 🚶 Parcours santé
- 🅐 Parkings



FORFAITS



OFFRE 18-25 ans*

20%
DE REMISE

SUR L'ENSEMBLE
DE LA GAMME
FORFAITS M



Dispositif non contractuel

OPT (EPIC DE LA NC) - 2 RUE PAUL MONCHOVET - 98841 NOUMÉA CEDEX - RCS NOUMÉA B 132 720

*Offre réservée aux jeunes âgés de 18 à 25 ans résidents de Nouvelle-Calédonie.

yellowbox



Mobilis

Pour + d'infos : contactez le 1000

www.mobilis.nc



ÉTUDIANTS ET FUTURS ÉTUDIANTS

LA PROVINCE SUD CROIT EN VOUS !

RÉCOMPENSES
BAC

PRIX
D'EXCELLENCE

PRIX
D'ENCOURAGEMENT
À LA
RECHERCHE

BOURSES
ET AIDES
AUX
ÉTUDIANTS

BOURSES
D'ACCÈS
AUX GRANDES
ÉCOLES

ACCOMPAGNEMENT
À L'INSTALLATION
EN MÉTROPOLE

INTERNATS
D'EXCELLENCE

Le BAC en poche et des projets d'études en vue ? La province Sud vous propose plusieurs aides et bourses. De quoi faciliter votre vie étudiante !



DÉMARCHES ET GUIDE
EN 1 SEUL CLIC



province-sud.nc/aides-etudes-sup

